

# Le nouvel aéroport: Québec crie à la fumisterie

par François TRÉPANIÉ  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — C'est par des cris de "vendus", de "fumisterie", d'"incroyable", d'"arrogance" que les membres du gouvernement québécois ont accueilli, hier, la décision d'Ottawa d'établir le nouvel aéroport international de Montréal à Sainte-Scholastique.

Déçus, mécontents, furieux, les membres du gouvernement québécois, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand en tête, ont été jusqu'à accuser le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau de pousser les Québécois dans les bras des séparatistes.

Considérant que la décision fédérale sert mal les intérêts économiques du Québec, M. Bertrand devait convoquer, en soirée, une réunion d'urgence de ses principaux collaborateurs afin d'aviser

des mesures ultimes susceptibles de provoquer un revirement d'attitude de la part d'Ottawa.

C'est cependant en s'avouant presque vaincu à l'avance que M. Bertrand devait faire part de ses intentions: "Nous allons tenter par tous les moyens possibles d'amener Ottawa à changer son opinion mais je doute fort que cela soit possible car l'on sait qu'à Ottawa l'on est intransigent et arrogant avec les provinces..."

Si les membres du gouvernement n'y ont pas été par quatre chemins pour exprimer leur mécontentement à l'égard de la décision fédérale, les députés libéraux, de leur côté, ont gardé le silence que leur imposait leur parenté avec leurs collègues d'Ottawa.

Les deux seules exceptions ont été le député de Drummond, M. Bernard Pignard, qui a perdu l'aéroport et le député des Deux-Montagnes, M. Gaston

Binette, qui, lui, a gagné l'aéroport.

Tandis que M. Binette se félicitait de la décision d'Ottawa, l'ex ministre de la Voirie appuyait les propos tenus en Chambre par M. Bertrand.

D'après M. Bertrand, qui a promis une déclaration plus élaborée dans les jours à venir, la décision d'Ottawa "va totalement à l'encontre des vœux et des désirs exprimés par le gouvernement du Québec et par une très large partie de la population du Québec."

De plus, le premier ministre "craint très fortement que cette décision ne soit pas à l'avantage du développement économique du Québec, au niveau où aurait pu être le choix de l'emplacement sud ou sud-est, comme l'avait

Voir FUMISTERIE, page 2

• Autres informations et photos à la page 27

Le plus grand quotidien français d'Amérique

## la presse

Montréal, vendredi 28 mars 1969, 85e année, no 74, 4 cahiers, 56 pages.

★ ★ 10¢

# McGill

## Une véritable veillée d'armes

Veillée d'arme: tension à Montréal, à Québec, voire même à Ottawa, crainte de violences et de pillage des habitants du périmètre servant de cadre au défilé, fureur du premier ministre québécois ("C'est écoeurant... une violation du secret!") contre "un ministre de la Couronne comme M. Turner" et enfin, autorisation de défilé accordée par le directeur de la police de Montréal: telles étaient, en vrac, les nouvelles, opinions et sentiments qui prévalaient hier à la veille de la marche sur l'Université McGill.

Affirmation par certains diri-

geants de la manifestation de l'ordre et de la dignité dans lesquels elle se déroulera, mais mise en place d'un dispositif policier destiné à prévenir l'invasion d'endroits stratégiques dont l'occupation par les manifestants pourrait provoquer des incidents. D'une façon générale, préparation minutieuse, tant chez les marcheurs que dans les forces de l'ordre, pour éviter que le caractère pacifique de la démonstration ne dégénère en bataille rangée.

— Nos informations à la page 3

## LONGUEUIL: ville de 100,000 âmes en juin

par Claude MASSON

Les citoyens de Jacques-Cartier et de Longueuil vivront sous peu dans la quatrième plus importante ville au Québec qui se nommera LONGUEUIL.

La fusion proprement dite, si elle est adoptée par la majorité des membres des deux conseils, au début de la semaine prochaine, sera décrétée officiellement au mois de juin ou juillet. En attendant, les contribuables pourront exposer leurs points de vue au cours de soirées d'information.

Par le regroupement, la tutelle sous laquelle Jacques-Cartier est placée disparaîtra et point majeur pour les contribuables, les maires Roland Therrien et Marcel Robidas n'entrevoient aucun problème financier et donnent l'assurance d'aucune hausse des taxes foncières pour une période de deux ans.

D'ailleurs, pour aider à ce regroupement, le ministre des Affaires municipales a annoncé une subvention de 22 millions, répartie sur une période de dix ans, à compter de 1970, soit lorsque la fusion sera concrétisée.

Ces précisions ont été apportées hier soir par les maires de Jacques-Cartier et de Longueuil au cours d'une conférence de presse durant laquelle ils ont confirmé la nouvelle de LA PRESSE au sujet de la fusion très prochaine de ces municipalités qui englobent près de 100,000 âmes.

Les conseils de Jacques-Cartier et Longueuil se réuniront séparément lundi prochain pour déposer un avis de motion et, le lendemain, le projet de fusion leur sera soumis. A moins d'imprévu, il sera adopté sur division dans l'après-midi.

Lorsque cette approbation aura été obtenue, le ministre des Affaires municipales officielle. La requête de fusion sera aussi publiée dans les journaux.

Jusqu'à la fin de mai, les contribuables des deux villes pourront faire des représentations au ministre qui déterminera si une enquête est motivée ou non. Par la suite, le ministre sera appelé à décréter la fusion.

Le ministre, M. Robert Lussier, que les deux maires ont consulté en compagnie de membres de leur conseil, est déjà d'accord avec leurs intentions et il a même promis une subvention à la nouvelle ville.

Le gouvernement du Québec, dit le ministre, veut ainsi encourager les municipalités à prendre l'initiative au lieu

de leur imposer des annexions contre leur gré.

Tel que prévu, un conseil provisoire sera nommé par les conseils actuels au lendemain de la fusion et ce conseil siégera jusqu'à l'élection qui sera reportée au premier dimanche de novembre 1970. Les membres de ce conseil temporaire seront probablement au nombre de dix, soit cinq nommés par Jacques-Cartier et autant par Longueuil, les maires Robidas et Therrien ont refusé pour l'instant de se prononcer sur celui qui occupera la fonction de maire.

Le budget de la nouvelle ville de

Voir PROMET, page 2

• Autres informations et photo à la page 54

## Nouvelle loi Rémillard

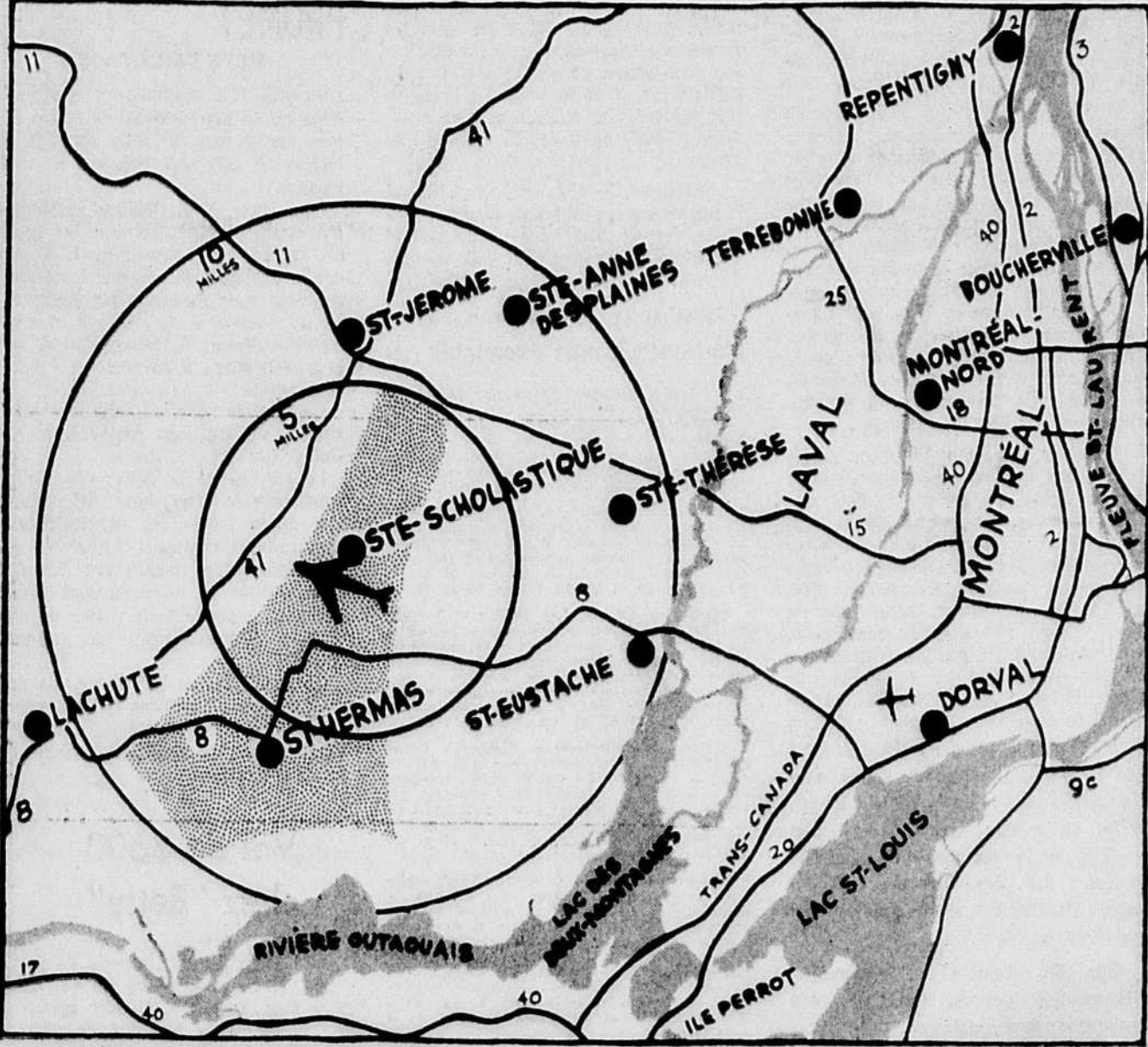
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, hier, un projet de loi qui, bien qu'aucune mention spécifique n'y est incluse, vise manifestement à régler le cas du conseiller municipal et ancien maire de Jacques-Cartier, M. J.-Aldé Rémillard.

Le projet de loi (bill 12), intitulé Loi concernant l'usurpation des charges de maire ou de conseiller municipal, attend la Loi des cités et villes pour porter de 20 à 25 ans la période pendant laquelle un individu est inhabile à occuper une charge municipale s'il a déjà été condamné pour un acte criminel punissable d'une peine d'emprisonnement de cinq ans ou plus après avoir antérieurement été trouvé coupable de deux actes criminels ainsi punissables.

Le projet de loi stipule qu'il sera applicable au cas de Rémillard devant les tribunaux. C'est donc dire que la clause de 25 ans d'inhabilité légale s'appliquera à M. Rémillard dont on conteste l'élection comme conseiller municipal de Jacques-Cartier. Ancien maire de cette municipalité, M. Rémillard a fait l'an dernier un retour à la vie publique.

Voir LOI, page 2



## La CECM réclamera \$23 millions des Montréalais si elle ne reçoit pas de subventions de Québec

par Claude GRAVEL

La Commission des écoles catholiques de Montréal a résolu hier après-midi de ne pas hausser le taux de la taxe des catholiques en 1969-1970 si le gouvernement provincial accepte, conformément à sa demande, de modifier le système de pérennité et de réviser le régime de subventions.

Si d'ici le 31 mars, la CECM n'a pas reçu de réponse positive du gouverne-

ment, elle demandera à l'Assemblée nationale la permission de réviser sa décision et les contribuables montréalais pourront alors s'attendre à une hausse de taxes qui servira à combler un déficit prévu de \$33 millions.

C'est dans les mêmes conditions qu'il y a deux semaines, la Commission avait résolu de ne pas augmenter la taxe des neutres (des corporations) pour la prochaine année fiscale. Le

taux de la taxe des neutres est actuellement de \$2,80 par \$100 d'évaluation et celui de la taxe des catholiques, de \$1,60 pour \$100.

La CECM, dans le but d'éviter une nouvelle hausse de taxes, multiplie actuellement les démarches afin que l'Assemblée nationale adopte dans les plus brefs délais un bill privé qui étendrait à toute l'île de Montréal le système de pérennité des revenus "neutres" pour fins scolaires. La Commission pourrait ainsi récupérer entre \$4 et \$5 millions et cette mesure affecterait directement le Bureau Métropolitain des écoles protestantes (PSBGM).

La CECM sollicite par ailleurs l'obtention d'une subvention spéciale de la province et la réévaluation du système de subvention per capita qui, fait-elle valoir, n'a pas été modifié substantiellement depuis 1961-1962, alors qu'il en coûte deux fois et demi plus cher par élève.

Au moment où elle a fixé le taux de la taxe des neutres, il y a deux semaines, la CECM croyait avoir un déficit de \$30 millions. Une révision de ces chiffres, "sous le régime de l'austérité" a permis d'établir que les revenus se monteront à \$159 millions tandis que les dépenses seront de \$182 millions en 1969-1970.

Dans cette dernière somme sont comprises les dépenses occasionnées par la réduction du cours élémentaire de sept à six ans, par l'implantation des options graduelles au secondaire, par la reconstruction de certaines vieilles écoles et par l'administration des écoles d'arts et métiers nouvellement confiées à la Commission par le ministre de

Voir CECM, page 2

## L'hôpital psychiatrique pour enfants n'a plus un seul psychiatre

par Louise COUSINEAU

L'hôpital Mont-Providence, le seul grand hôpital psychiatrique pour enfants de la province de Québec, ne compte plus un seul psychiatre à temps plein depuis quelque mois.

Par ailleurs, les autres départements

de l'hôpital du Boulevard Gouin voient aussi leurs effectifs diminuer. Cette semaine le directeur du département de pédiatrie a quitté son emploi pour retourner à la pratique privée.

Il y a au Mont-Providence, quelque 900 enfants qui nécessitent une longue hospitalisation, 700 d'entre eux sont des arriérés et 200 autres sont à proprement parler des cas psychiatriques qui ont besoin de soins constants.

Une demi-douzaine de psychiatres assurent actuellement la relève, mais ils ne sont à l'hôpital qu'à temps partiel, étant donné qu'ils sont employés ailleurs.

Il semble, d'après certaines sources bien informées, que la situation se soit détériorée au Mont-Providence depuis 1967 année du départ du directeur médical, le Dr Jean-Louis Lapointe.

Deux ans plus tard, le directeur médical n'est toujours pas remplacé. Les psychiatres ont quitté un par un leur emploi à cause d'un manque de direction. Il y avait une dizaine de psychiatres à plein temps au Mont-Providence au moment où l'institution fonctionnait normalement.

Le ministre de la Santé aurait trouvé un remplaçant au Dr Lapointe, mais le conseil d'administration, ou les sœurs de la Providence sont très puissantes, aurait refusé le candidat à cause de ses opinions personnelles. Il s'agit d'un médecin admirablement qualifié pour diriger l'hôpital.

Le Mont-Providence est le seul hôpital de la région de Montréal habilité à

Voir HOPITAL, page 2

## Eisenhower: soudaine aggravation

WASHINGTON (AFP, PAUPI) — L'état de l'ancien président Eisenhower a "considérablement empiré" au cours de la nuit malgré la tendance apparemment favorable de la veille, déclarent aujourd'hui les médecins de l'hôpital Walter Reed dans un bulletin de santé spécial émis ce matin.

Le bulletin, lu par le brigadier-général Frederic J. Hughes, ajoute: "Mme Eisenhower est au chevet de son époux".

L'annonce de cette soudaine aggravation fait suite à un bulletin légèrement optimiste publié hier soir dans lequel les médecins de M. Eisenhower affirmaient que son état avait cessé d'empirer au cours des dernières heures de la journée et qu'il y avait un faible espoir de le voir se rétablir.

## Charlebois accueilli poliment à Paris

par René HOMIER-ROY  
envoyé spécial de LA PRESSE

PARIS — C'est devant une salle comble, venue assister surtout à la rentrée d'Antoine et au triomphe — attristant — de Georgette Plana, que Robert Charlebois, Louise Forestier et les musiciens du nouveau Jazz Libre du Québec, ont fait leurs débuts parisiens hier soir, à l'Olympia.

Débuts accueillis poliment par une salle plus proche — par l'âge et le goût — de la java que du "rhythm blues". En dépit de péripéties techniques, une guitare brisée, un ampli défectueux — de la froideur de la salle et d'une nervosité aisément compréhensible, chanteurs et musiciens ont donné un excellent spectacle, en dépit d'une absence presque totale de publicité.

En ouverture, ils ont interprété le "CPR Blues", puis "Lindbergh", chaleureusement applaudis par les Canadiens présents. Louise Forestier a en

Voir CHARLEBOIS, page 2



L'archevêque de Winnipeg, Mgr George Bernard Flahiff, est l'un des 35 nouveaux cardinaux nommés ce matin par le pape Paul VI.

## 35 nouveaux cardinaux

CITE DU VATICAN (CP, PA) — Le pape Paul VI a nommé aujourd'hui 35 nouveaux cardinaux, dont Mgr George Bernard Flahiff, évêque de Winnipeg.

Ces nouvelles nominations portent à 134 le nombre des membres du Sacré-College qui atteint ainsi le nombre le plus élevé de toute son histoire.

Des 35 nouveaux princes de l'Église, 33 d'entre eux seront élevés à la pourpre cardinalice au cours d'un consistoire secret qui aura lieu le 28 avril. C'est dire que deux des nouveaux élus ne seront pas présents à ce consistoire. Le Souverain Pontife les a nommés "in

Voir CARDINAUX en page 2



• Québec a son premier ombudsman

— page 25

• Gaétan LeBorgne démissionne de la CECM

— page 4

• Enseignants de Montréal: affrontement à prévoir

— page 24

• Séisme en Turquie: 42 morts

— page 43

• Manifestation contre la hausse de tarif à la CTM

— page 54

• Un théologien: la confession publique est permise

— page 29

• Mariner-7 se dirige vers Mars

— page 43

• Wagner: la jeunesse a raison de contester

— page 4

**sommaire**

• Annonces classées / 33 à 41, 44 à 54	• Loisirs et récréation / 26
• Arts et Spectacles / 10 à 13	• Mots croisés / 35
• Bandes dessinées / 26	• "Mot-mystère" / 26
• Courrier "Que faire?" / 31	• Radio et télévision / 20
• Décès, naissances, etc. / 55	• Sports / 16 à 19
• Finance / 22-23	• Transactions immobilières / 53
• Horoscope / 31	• Tribunaux / 8-9
• Informations étrangères / 43	• Vie féminine / 30 à 32
• Informations nationales / 29	• Vie mondaine / 31
• Les secrets de polichinelle / 32	• Votre médecin / 32

Météo: Ensoleillé, quelques nuages. Min: 25°, Max: 40° • Détails page 2.

# FUMISTERIE

SUITE DE LA PAGE 1

commande le gouvernement du Québec. Le gouvernement du Québec favorisait un emplacement situé entre Drummondville et Montréal, plus précisément dans la région de Saint-Jean.

## M. Revé Lévesque

Les hauts cris des membres du gouvernement sont apparus au chef du Parti québécois, M. René Lévesque comme "les lamentations traditionnelles du gouvernement du Québec une fois qu'il s'est fait organiser par Ottawa."

Pour M. Lévesque, dans le choix de Sainte-Scholastique, ou a autant pensé à l'Ontario et aux hauts personnages d'Ottawa qu'à Québec et à Montréal.

De toute façon, a dit M. Lévesque, du strict point de vue sécuritaire, la décision d'Ottawa de coller un aéroport sur un autre aéroport est absolument stupide à cause des dangers d'accident surtout par mauvais temps.

La prochaine étape dans cette nouvelle bataille que le Québec se prépare à engager avec Ottawa concernera l'acquisition et la propriété des terrains nécessaires au nouvel aéroport.

"Je réserve mon jugement en ce qui concerne les pouvoirs d'expropriation d'Ottawa, a dit M. Bertrand aux journalistes, mais nous avons déjà entrepris des démarches pour que ce terrain demeure la propriété du Québec."

Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Robert Lussier, a en effet proposé au ministre fédéral des Transports M. Paul Hellyer l'arrangement suivant: Ottawa paierait pour que le Québec puisse acheter les terrains qui seraient homologués en fonction du nouvel aéroport et le gouvernement du Québec rembourserait au gouvernement fédéral le produit de la vente à l'entreprise privée des terrains homologués mais non utilisés pour les fins de l'aéroport.

Le Québec désire être propriétaire du fond de terrain pour avoir son mot à dire en ce qui a trait au zonage et à l'aménagement de l'aéroport, a expliqué M. Bertrand.

C'est le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, qui a tenu les propos les plus durs.

"Votre décision, a dit M. Gosselin dans un télégramme qu'il a fait parvenir au premier ministre Trudeau, prouve une fois de plus votre totale indifférence envers les impératifs économiques du Québec. Qui est plus, un tel geste de votre part, ne peut qu'encourager la population à croire les propos alarmistes des autonomistes québécois sur l'avenir problématique du Québec dans la Confédération canadienne."

M. Gosselin, qui a accusé les députés libéraux fédéraux d'être des "vendus", a ajouté qu'encore une fois le gouvernement Trudeau "aura tout fait pour

repousser les Québécois dans les bras des tenants de l'indépendance."

Quant au principal ministre intéressé, M. Robert Lussier, il a attribué au pouvoir financier d'Ottawa l'intransigeance et l'arrogance actuelle du gouvernement fédéral.

"C'est incroyable! C'est impensable! s'est exclamé de son côté le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry. Aucune de nos suggestions n'a été retenue!"

Le ministre des Finances, M. Paul Dozois, a qualifié, pour sa part, de "malheureux" le fait que l'on n'ait pas tenu compte des suggestions du Québec.

"Nous avons donné une opinion valable qui aurait pu être bénéfique pour le Québec," a dit M. Dozois.

Quant au député de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, c'est sur un ton fort irrité qu'il a commenté la décision.

"Le premier ministre du Canada et tous ses complices, les députés libéraux fédéraux, viennent de faire preuve du plus complet mépris envers les Québécois et leurs avenir économique, a dit M. Bousquet.

"Par suite du choix d'Ottawa, l'argent des Québécois sera utilisé à l'encontre des meilleurs intérêts économiques du Québec."

"La décision d'Ottawa est d'autant plus inadmissible et irresponsable qu'elle fut prise en dépit des efforts acharnés du gouvernement du Québec pour faire construire le futur aéroport dans une zone économique idéale entre Drummondville et Saint-Hyacinthe."

## CHARLEBOIS

SUITE DE LA PAGE 1

suite chanté seule "From Santa to America" et Charlebois "Tout étarillé", à laquelle les Français n'ont rien compris. Charlebois a démontré dans cette chanson ses excellentes qualités de "showman".

Assistaient à cette première Johnny Halliday, Nicoletta, Claude François, Dalida et Francine Racette qui partait le lendemain pour la Grèce. La veille, à l'avant-première, Gilles Vigneault était venu avec Claude Dubois les applaudir.

De toute évidence, le public était venu pour voir un Antoine tout neuf, en smoking et cheveux (presque) courts et une Georgette Plana dont les succès de 1935 - gestes d'époque à l'appui - ont réchauffé une salle difficile des grandes premières. La tenue mi-Western mi-trappeur des Canadiens contrastait étrangement avec les vêtements corrects d'Antoine et de Georgette Plana et cela faisait, au milieu d'un spectacle plutôt quelconque, un numéro aussi étonnant pour l'oeil que pour l'oreille.

Il reste à savoir si les Français en général et les parisiens en particulier prendront leur tenue et leur musique en affection...

## HOPITAL

SUITE DE LA PAGE 1

recevoir des malades pour une longue période. L'hôpital Sainte-Justine, l'Institut Albert-Prévost, plusieurs autres hôpitaux de la métropole peuvent garder un enfant victime de maladie mentale durant quelques semaines, mais s'il faut une hospitalisation plus longue, le seul débouché à l'heure actuelle est le Mont-Providence.

Or, comme les soins psychiatriques manquent depuis quelque temps, on n'admet pas de nouveaux patients à l'hôpital, ce qui fait que nombre de petits malades doivent retourner chez eux, ne pouvant être gardés dans les autres hôpitaux.

L'an dernier, le conseil d'administration expliquait quel était le rôle du Mont-Providence. L'hôpital devait avoir une double vocation: en tant qu'hôpital régional, il devait prendre en charge les petits malades nécessitant des traitements prolongés. En tant qu'hôpital de secteur, il devait desservir l'est de la métropole, y compris une partie de l'île Jésus, pour les soins psychiatriques.

Selon toute apparence, ce beau programme n'a pu être mis en oeuvre à cause de l'absence de direction médicale.

Par ailleurs, il semble que le secteur pédagogique du Mont-Providence n'ait pas été trop affecté par l'absence de direction et que les cours donnés aux enfants n'ont pas été suspendus.

De source bien informée, on apprend que le ministre de la Santé s'évertue depuis quelque temps à régler le problème de la direction, mais qu'il hésite encore à mater la résistance des religieux envers le candidat choisi.

## LOI

SUITE DE LA PAGE 1

Le bill prévoit que celui qu'on veut exclure d'une charge municipale pour la raison d'emprisonnements antérieurs doit cesser d'occuper sa charge dès que la plainte est portée quand c'est le procureur général qui la porte. Un conseiller ou un maire qui tenterait d'exercer sa fonction serait alors passible d'une amende de \$500 à \$1,000 ou d'un emprisonnement allant de 15 jours à six mois.

Le ministre des Affaires municipales, qui parraine le bill 12, a annoncé hier en appendice au feuilleton de la Chambre la présentation prochaine de deux autres projets de loi, l'un modifiant le Code municipal, l'autre amendant la Loi des cités et villes.

Le gouvernement a obtenu hier le consentement de l'Opposition libérale pour déposer en première lecture son projet de loi sur l'usurpation des charges municipales qui n'avait pas été annoncé au feuilleton de l'Assemblée nationale la veille.

## CARDINAUX

SUITE DE LA PAGE 1

pectore", c'est-à-dire dans son coeur et leur identité ne sera connue que plus tard, quoiqu'il est possible qu'elle ne soit jamais révélée. Cela s'est déjà produit dans le passé quand l'élevation d'un prêtre à la pourpre cardinalice pouvait mettre sa vie en danger, comme le cas des évêques dont le gouvernement national était opposé à l'Eglise catholique romaine.

Le consistoire du 28 avril sera le troisième du pape Paul VI depuis son accession au trône de saint Pierre, il y a six ans. Lors du dernier consistoire, le 26 juin 1967, le Saint-Père avait porté à 118 le nombre des membres du Sacré-Collège, soit un nombre record. Cependant, au cours des deux dernières années, 16 prêtres de l'Eglise sont décédés.

Voici les noms des nouveaux cardinaux: NN.SS. Alfred Scherrer, archevêque de Porto Alegre, au Brésil; Julio Rosales, archevêque de Cebu (Philippines); Paolo Beheaidun, nonce à Paris; Sebastiano Gaggio, nonce au Brésil; Silvio Oddi, nonce en Belgique.

NN.SS. Peter McKeefry, archevêque de Wellington (Nouvelle-Zélande); Miguel Daria Miranda, archevêque de Mexico; Giuseppe Paupini, nonce en Colombie; Joseph Perceat, archevêque de Ernaku-lan (Inde); John Dearden, archevêque de Détroit (Etats-Unis); François Marty, archevêque de Paris; Jeron Rakotomalala, archevêque de Tananarive; Georges Flahiff, archevêque de Winnipeg (Canada); Paul Gouyon, archevêque de Rennes; Mario Casariego, archevêque de Ciudad, Guatemala; Vicente Enrique Tarazon, archevêque de Toledo; Joseph Manula, archevêque de Kinshasa (Congo).

NN.SS.: Giacomo Violardo, secrétaire de la Congrégation des sacrements; Antonio Poma, archevêque de Bologne; John Carberry, archevêque de St-Louis (Etats-Unis); Terence Cooke, archevêque de New York; Pablo Munoz Vega, archevêque de Quito (Equateur); Stephen Kin-Sou-Hwan, archevêque de Séoul (Corée); Arturo Tabera Aroz, archevêque de Pamplune (Espagne); Eugenio de Araujo Sales, archevêque de Bahia (Brésil); Joseph Hoefner, archevêque de Cologne (Allemagne); Joseph Right, évêque de Pittsburg (Etats-Unis); Jan Willebrands, secrétaire du secrétariat pour l'unité; Mario Nasalli Rocca, préfet de palais; Sergio Guerri, président de la Commission de la cité du Vatican; R.P. Jean Danielou, des Jé-suites; Paul Yu-Pin, archevêque de Nankin (Chine).

Mgr Gordon Gray, archevêque d'Edimbourg (Grande Bretagne), sera également nommé cardinal.

On rappelle enfin que Paul VI s'est réservé de nommer deux cardinaux "in petto".

## le TEMPS qu'il fera

### Beau et froid

Un coin de haute pression se déplaçant du nord au sud, à travers le haut Saint-Laurent, est à l'origine d'un ciel ensoleillé dont jouit aujourd'hui l'ensemble du Québec.

Toutefois, une faible perturbation située au-dessus des Grands Lacs, devrait occasionner des nuages en fin de journée et quelques brins de neige la nuit prochaine.

Le maximum prévu pour aujourd'hui est de 40 degrés au-dessus de zéro et le minimum, la nuit prochaine, de 25 degrés.

Les météorologistes de Dorval prévoient une belle fin de semaine, avec un ciel ensoleillé, mais la température sera froide. Demain, au début du jour, les formations nuageuses devraient être assez nombreuses, mais le ciel devrait s'éclaircir dans la matinée. La température deviendra plus froide avec un maximum possible de 32 degrés au-dessus de zéro.

Dimanche, le ciel sera ensoleillé, et la température, plus froide encore que la veille, devrait se maintenir entre 10 à 15 degrés sous la normale. Il y aura aussi du vent.

**MAXIMUM AUJOURD'HUI: 40**  
**MINIMUM LA NUIT PROCHAINE: 25**

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et St-Maurice: généralement ensoleillé aujourd'hui. Le ciel deviendra nuageux cet après-midi. Quelques chutes de neige au cours de la nuit ou samedi matin puis le ciel deviendra ensoleillé.

Plus doux aujourd'hui et beaucoup plus froid au cours de la journée demain. Vents légers sauf du sud-ouest de 15 à 20 milles cet après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa, 40 et 25. Ste-Anne, 35 et 25. La Tuque, 30 et 25.

Régions de Québec, Lac St-Jean et Cantons de l'Est: généralement ensoleillé aujourd'hui. Le ciel deviendra nuageux cet après-midi ou ce soir. Samedi, généralement nuageux avec chutes de neige. Le ciel se dégagera le soir. Beaucoup plus froid Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec, 35 et 30. Sherbrooke, 35 et 25. Chicoutimi, 30 et 25.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles: généralement ensoleillé aujourd'hui et plus frais. Le ciel deviendra nuageux ce soir. Samedi, nuageux avec quelques périodes de neige légère et plus doux. Vents de l'ouest de 15 milles. Maximum cette nuit à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé, 30 et 25. Sept-Îles et Baie-Comeau, 30 et 20.

Régions de l'Abitibi et Pontiac-Témiscamingu: généralement nuageux avec un peu de neige légère en fin de la matinée ou cet après-midi. Le ciel se dégagera et deviendra beaucoup plus froid dans la soirée. Généralement ensoleillé et très froid samedi. Vents du sud-ouest de 15 milles se chargeront au nord-ouest cet après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingu, 30 et 5 sous zéro.

FETE: saint Jean de Capistan

## CECM

SUITE DE LA PAGE 1

L'Education (ce qui entraînera des déboursés de quelque \$3,700,000).

Le président de la CECM, M. André Gagnon, a déclaré que l'on ne peut exiger de nouvelles taxes des contribuables montréalais mais que, par ailleurs, les commissaires commencent à se sentir de plus en plus "inconfortables" devant le retard du gouvernement provincial à leur donner une réponse.

M. Gagnon a fait savoir que, malgré leur requête, les représentants de la Commission n'ont pu rencontrer le ministre de l'Education, M. Cardinal. "Je ne peux qu'espérer, a-t-il dit, que nous aurons des nouvelles du gouvernement la semaine prochaine". C'est alors que les commissaires, s'ils n'ont pas eu de réponse, devront décider s'ils haussent ou non les taxes pour la prochaine année.

## PROMET

SUITE DE LA PAGE 1

Longueuil sera soumis pour approbation dans les 45 jours suivant la fusion et il aura cours jusqu'à la fin de 1969. Le budget de 1970 sera présenté en temps normal.

Côté taxes, MM. Robidas et Therrien ont donné l'assurance que les impôts ne seront pas augmentés. Il s'agira, ont-ils expliqué, d'équilibrer les charges de façon à ce qu'aucun propriétaire et aucun locataire ne subisse d'impôts supplémentaires. La subvention de Québec contribuera à assurer cet équilibre nécessaire.

Côté dettes pour les améliorations locales les obligations demeureront à la charge des riverains. Le service de la dette, payable par l'ensemble de la population des deux villes, après toutes les vérifications — dont celles du rapport Lemay — sont sensiblement les mêmes pour les deux municipalités et ne présentent aucune difficulté, selon le texte même du communiqué de presse remis aux journalistes.

Comme il fallait le prévoir, les maires Therrien et Robidas ont nié que le "cas" Rémiard ait été un des motifs valables dans la décision de fusionner les deux territoires.

## Vol de \$600 chez "Betty"

Deux bandits, armés de revolvers, ont réussi un vol de \$600, vers 3 h. 10 hier après-midi, à la boutique de vêtements pour dames "Betty", du 1450 est, rue Ontario. Aucun coup de feu n'a été tiré.

# L'ORTQ pourra créer un réseau de stations

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Avec la Loi créant l'Office de radio-télédiffusion du Québec, le gouvernement du Québec heurte de front la politique fédérale en matière de radio et de télévision éducatives.

L'ORTQ pourra non seulement produire le contenu d'émissions éducatives, mais elle se voit doter de tous les pouvoirs nécessaires à la mise sur pied d'un réseau complet de stations de radio et de télévision et à l'exploitation éventuelle de satellites de communications.

La présentation en première lecture du projet de loi créant l'Office de radio-télédiffusion du Québec prend une signification particulière du fait que le gouvernement fédéral a, de son côté, déposé récemment son projet de loi sur la télévision et la radio éducatives dans lequel il affirme son droit exclusif sur l'exploitation

et l'administration matérielle du domaine des communications, ne laissant aux provinces que la juridiction sur la préparation du contenu des émissions éducatives.

### Pouvoirs de l'ORTQ

Le refonte de la loi de Radio-Québec, une loi adoptée en 1945 et que l'ex-premier ministre Daniel Johnson avait fait resurgir, ne tient pas compte de la position fédérale, sinon que le projet de loi semble restreindre la mission de Radio-Québec à des fins purement éducatives. Cela est vrai en ce qui concerne la production d'émissions de radio et de télévision mais le projet de loi étend d'autre part le champ d'activités de l'ORTQ. Celle-ci pourra en effet coordonner la production "de documents audio-visuels ainsi que l'acquisition et l'utilisation de l'équipement nécessaire à cette fin par les ministères et services du gouvernement".

Dans la Loi de Radio-Québec, les pouvoirs de l'organisme québécois de télécommunications étaient beaucoup plus étendus au moins sur le plan théorique. On y affirmait en effet que Radio-Québec pouvait en particulier conclure des accords avec des agences de presse et même former une agence de presse pour ses fins qui n'étaient pas purement éducatives. A première vue, tout au moins, avec la création de l'ORTQ, le gouvernement du Québec fait une concession au gouvernement fédéral.

Cependant, en omettant d'inscrire dans le préambule de son projet de loi les fins éducatives de l'ORTQ, qui ne sont mentionnées que dans un seul paragraphe de l'article 22, le gouvernement se garde une

voie vers une extension de ses activités en matière de communications par le truchement des ministères et de l'Office d'information et de publicité.

Si l'on ajoute à ces pouvoirs ceux d'ériger des stations de radiodiffusion ou de télévision, d'acquiescer, "de gré à gré" ou par expropriation, toute station de radio ou de télévision", l'ORTQ est loin d'entrer dans la définition fédérale des "agences provinciales de radio et de télévision éducatives".

Dans un autre article du projet de loi, l'Office est en outre autorisé à obtenir une participation illimitée dans le capital-actions d'une entreprise reliée au domaine des communications.

Un expert du gouvernement québécois a précisé hier à ce

sujet que rien n'empêcherait l'Office d'acheter des actions dans une entreprise fabriquant du matériel audio-visuel.

### Le cadre juridique

D'autre part, la nouvelle loi de Radio-Québec modifie largement le cadre juridique dans lequel le Québec exercera ses activités en matière de radio et de télévision.

L'ORTQ sera une "société de la couronne" au même titre que l'Hydro-Québec, mais selon des modalités différentes. L'Office relèvera directement du premier ministre ou d'un autre membre du Cabinet que le chef du gouvernement pourra désigner. Le Con-

seil exécutif dictera de plus les règlements de l'ORTQ qui ne pourra exercer certains de ses pouvoirs qu'avec l'assentiment du gouvernement.

Les deux principaux dirigeants du nouvel organisme, le président-directeur-général et le vice-président jouiront cependant d'une position assez forte du fait qu'ils seront nommés pour dix ans. Les trois autres membres du Conseil d'administration ne seront nommés pour leur part que pour trois ans.

Les employés de l'Office seront de leur côté assimilés à des fonctionnaires du gouvernement et seront donc soumis à la Fonction publique.

**Profitez dès maintenant**  
du service pratique de  
**LIVRAISON A DOMICILE DE**  
**la presse**  
C'est simple, vous n'avez qu'à  
**composer ce numéro**  
874-6911

## Les apprentis se dirigent surtout vers la mécanique

OTTAWA (PC) — Plus du quart des 53,587 apprentis que l'on comptait au Canada en 1968 suivaient des cours de mécanicien, a révélé le Bureau fédéral de la statistique.

Ces chiffres ont été compilés dans toutes les provinces à l'exception du Québec.

Au cours de l'année qui s'est

terminée le 31 août 1968, 7,589 étudiants ont complété leur apprentissage et 5,073 ont coulé les examens. Un total de 25,510 jeunes gens ont étudié à plein temps pour des périodes s'étendant de quatre à six semaines; 3,486 suivaient des cours à temps partiel et 1,899 suivaient des cours par correspondance.

**A VENDRE**  
**OLD ORCHARD BEACH, MAINE**  
(secteur Bayview)  
**PLAGE PRIVÉE**  
Vieux domaine au bord de la mer avec plage sablonneuse privée, beau terrain, jolie résidence, entièrement retirée, quartier chic, nombreux avantages. Excellent placement.  
**NORMAN J. LESSARD AGENCY**  
Avenue Saco, Old Orchard Beach, Maine 04064  
Téléphone 934-4698

**5 1/2%**  
Pour vous à partir du 1er avril sur les comptes boni d'épargne  
**BANQUE ROYALE**

**COLONIE DE VACANCES DU Lycée da Silva**  
Pour garçons et fillettes de 5 à 12 ans  
Depuis 16 ans, sous l'expertise direction de: Monsieur et Madame Jean-Marie da Silva, Sainte Sophie de Lacorne, Comté de Terrebonne, (Québec)  
Monsieur le Directeur ne reçoit que sur rendez-vous  
Tél.: 1-436-1304  
Inscriptions dès maintenant



**MODELE ILLUSTRE LE GATINEAU**  
de Paramount Homes, une splendide maison de deux étages comprenant 3 chambres à coucher, site dans le Parc Champlain, \$22,700 avec un versement initial de \$1,350.  
Un choix de 18 autres modèles conçus par Jacques Desautels Inc. et par Paramount Homes.

**CANDIAC VOUS ATTEND, NE TARDEZ PAS!**  
Remettre à demain l'achat d'une maison, c'est peut-être la remettre à jamais. Devenez propriétaire dès maintenant... Grâce à un plan directeur, des entrepreneurs de confiance, une saine administration, l'absence de spéculation sur les terrains, vous obtiendrez à meilleur compte un terrain, une maison et tous les avantages d'un ensemble communautaire. Visitez Candiac aujourd'hui même!

**MAISONS MODELES**  
BOUL. MONTCALM PONT CHAMPLAIN GOLF

**Ville de Candiac**  
PARC LAURIER / PARC CHAMPLAIN

Téléphone 659-5493  
A 16 MINUTES SEULEMENT DU CENTRE-VILLE



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

### Le point de départ de la marche sur McGill

Le calme bucolique du square Saint-Louis, en début de printemps, avec son monument à Octave Crémazie et sa fontaine si négligée par la ville de Montréal, sera envahi vers 8 h. ce soir par 5.000 à 10.000 personnes qui en ont fait le point de départ de la marche sur l'Université McGill. Des propriétaires, des employés et des locataires de logements et

d'établissements commerciaux des environs, rues Saint-Denis, Cherrier, Sherbrooke et avenue des Pins, ont reçu mercredi la visite de policiers en civil pour les inviter à maintenir l'éclairage et même à garder physiquement leurs locaux en cas de désordre et de pillage.

## Permis de manifester accordé aux responsables de l'opération McGill

par Lysiane GAGNON

Les responsables de l'opération McGill ont obtenu un permis de manifester du directeur du Service de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert. C'est ce qu'a annoncé, au cours d'une conférence de presse convoquée hier après-midi, le président de la Ligue pour l'intégration scolaire, M. Raymond Lemieux, qui avait eu le matin même, au nom du comité d'organisation de la marche sur McGill, une entrevue avec l'état-major de la police montréalaise.

Notre service d'ordre, a indiqué M. Lemieux, sera en contact avec les policiers, et nous croyons être en mesure de contrer toute tentative de désordre ou de provocation. Malgré le climat de terreur et de violence qu'on a voulu

créer de part et d'autre, cette manifestation se déroulera dans l'ordre et dans la dignité.

En réponse aux questions des journalistes, M. Lemieux a cependant admis que ni les organisateurs ni le directeur de la police ne pouvaient répondre du comportement de chaque manifestant et de chaque policier.

Service d'ordre "interne" excluant tout agitateur

M. Lemieux a toutefois précisé que les quelque 200 membres bénévoles du service d'ordre "interne" auront pour tâche d'exclure des rangs de la manifestation les "agitateurs" qui ne se conformeraient pas aux directives des

organisateur. D'autre part, le directeur de la police lui aurait donné l'assurance que les policiers protégeront les manifestants contre toute provocation extérieure et contre d'éventuels contre-manifestants.

Départ du square Saint-Louis à 8 h., ce soir

La manifestation partira, comme prévu, du square Saint-Louis, à 8 h., ce soir. Selon l'entente intervenue entre M. Lemieux et le Service de la police de Montréal, le "défilé" empruntera la rue Saint-Denis jusqu'à Sherbrooke, pour se diriger ensuite vers l'Université McGill. Là, il y aura un arrêt symbolique de deux minutes. "Il n'a jamais été question d'entrer sur le campus de McGill, de préciser le président de la LIS, et nous ne comptons pas le faire." La manifestation devrait normalement, par la suite, se disperser à l'ouest de McGill, par les rues transversales et vers le sud.

La police ouvrira la voie aux manifestants

Selon M. Lemieux, la police ouvrira la voie aux manifestants, et "prendra pour acquis que les individus et les groupes qui se tiendront à l'extérieur du défilé ne font pas partie de la manifestation". Les manifestants recevront l'ordre de marcher en rangs serrés, au centre de la rue (la circulation sera bloquée, et le stationnement interdit).

"Nous avons toutes les raisons de croire à la bonne foi de M. Gilbert et de ses lieutenants, de dire M. Lemieux, ainsi qu'à celle du premier ministre du Québec, qui a reconnu le droit à la manifestation démocratique."

Au dire du président de la LIS, tous les groupements représentés au sein du comité d'organisation de la marche sur McGill partagent son opinion, en ce qui concerne le déroulement de la manifestation. Cela ne veut évidemment pas dire que tous ceux qui y participeront se conformeront aux directives des organisateurs.

# Ottawa pourrait poster l'armée et la RCMP à McGill

par Fernand BEAUREGARD de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre fédéral de la Justice, M. Turner, a révélé hier en Chambre que le gouvernement du Québec, craignant que la manifestation prévue pour ce soir contre l'université McGill ne dégénère en des actes de violence irrépressibles, a fait savoir au gouvernement fédéral qu'il pourrait faire appel à l'aide de la RCMP et à l'armée.

"La question est actuellement discutée entre le procureur général du Québec, la RCMP et les forces armées du Canada", ajoutait M. Turner.

A cette réponse que lui donnait le ministre de la Justice, le député fédéral Gilbert Rondeau enchaînait par une question supplémentaire: "Le ministre a-t-il l'intention

de recommander à la RCMP de venir en aide aux autorités du Québec dans ce sens-là?"

M. Turner précisait alors que cette question relève à la fois du solliciteur général, M. MacLraith, et du ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, mais ajoutait à une autre question du même député fédéral: "Nous sommes toujours disponibles".

Interrogé hors de la Chambre, le ministre fédéral de la Justice n'a pas voulu commenter ses déclarations en Chambre, autrement que de réaffirmer le fait que le procureur général adjoint du Québec avait appelé le procureur général adjoint du Canada pour l'informer de la possibilité d'un appel à l'aide dans l'éventualité où la manifestation anti-McGill prenait des proportions alarmantes.

### Dénonciation des mythes politiques

Les mythes politiques ne sont pas une solution aux problèmes des étudiants.

Telle est l'opinion émise hier par M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal, alors qu'il s'adressait aux membres de la Société canadienne des relations publiques. Il a ajouté que, dans leur espoir de politiser à outrance la majorité des étudiants, une minorité revendicatrice l'engage dans un chemin qui est le contraire d'une action rationnelle.

Selon lui, la "politisation" dans le contexte actuel ne vise plus à une prise de conscience du rôle de l'étudiant dans la société mais plutôt à amener la majorité à accepter une certaine idéologie politique.

"Ce qui est désiré, explique-t-il, n'est pas l'amélioration de l'Université, ou même le milieu dans lequel existe l'Université, mais son conditionnement à des mythes politiques n'offrant aucune solution concrète aux problèmes des étudiants québécois, ou du Québec en général."

Toutefois, l'étudiant en révolte, d'après l'éminent sociologue, ne fait que manifester la difficulté du passage de l'état d'adolescence à l'état d'adulte et n'est aucunement révolutionnaire.

"Pour qu'un jeune homme devienne révolutionnaire, dit-il, il ne suffit pas qu'il s'objecte à l'autorité de ses parents ou de ses éducateurs. Pour être révolutionnaire, il faut vouloir transformer la société selon des principes d'action révolutionnaire. Or, ce qu'il y a de plus distinctif dans la

Voir MYTHES en page 4

## Jean-Jacques Bertrand l'a-t-il demandé?

par François TREPANIER de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Qu'un ministre de la Couronne comme M. Turner tienne de tels propos en pareilles circonstances, c'est écoeurant! C'est de nature à provoquer. De plus, c'est une violation de secret!"

C'est ce qu'a lancé hier soir le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, en commentant la déclaration du ministre fédéral de la Justice, M. John Turner, selon laquelle le Québec aurait demandé l'aide de l'armée et de la RCMP en prévision de la manifestation devant l'université McGill ce soir: "D'après M. Bertrand, en aucun moment le Québec n'aurait soumis pareille demande aux autorités fédérales.

"Ni la Sûreté de Montréal ni la Sûreté du Québec ni le ministère de la Justice ni le gouvernement du Québec n'ont soumis pareille demande, a lancé le premier ministre sur un ton furieux."

M. Bertrand a cependant admis qu'au cours d'une conversation téléphonique un fonctionnaire du ministère de la Justice du Québec se serait enquis auprès des autorités fédérales de l'aide qu'Ottawa pourrait apporter aux forces policières si la manifestation devenait irrépressible. "C'est tout ce qu'il y a eu, a dit M. Bertrand. On a tout simplement demandé des renseignements et c'était strictement confidentiel."

C'est en commentant ensuite les propos de M. Turner au sujet de cette demande de renseignements que M. Bertrand a qualifié d'"écoeurante" l'attitude du ministre fédéral.

## Pour et contre la manifestation

Amorcée il y a environ deux mois, l'"Opération McGill" atteindra ce soir son point culminant.

Mais avant que débute cette manifestation qui, quoi qu'il adienne, s'inscrira dans les annales du pays, divers groupements avaient déjà fait connaître leur position. Il y a eu des "pour" et des "contre" — et fort peu de déclarations mitigées.

Les "pour"

En faveur de la manifestation, se rangent bien sûr les mouvements qui l'ont organisée (l'Alliance des étudiants radicaux de McGill, les comités d'action de plusieurs CEGEP, le Comité interdépendance-socialisme, le Front de libération populaire et la Ligue pour l'intégration scolaire); l'initiative a par la suite reçu un appui de taille: celui de la Confédération des syndicats nationaux, qui a demandé mardi à ses 250.000 membres de "participer à la manifestation afin d'en soutenir les principes".

De son côté, sans convoquer ses membres à la manifestation, le Syndicat canadien de la Fonction publique déplore les actions policières qui peuvent envenimer une situation déjà explosive. Son directeur, M. Fernand Daoust, vice-président de la FTQ, s'est déclaré favorable à la francisation de McGill, mais il a précisé qu'il fallait vider la question publiquement, froidement et sans effusion de sang.

D'autre part, le Parti communiste du Québec a publié un communiqué souhaitant que "l'Opération McGill" serve les intérêts démocratiques des étudiants et du peuple québécois à la condition qu'elle ait lieu dans un esprit d'unité entre étudiants francophones et anglophones.

La manifestation peut donc compter sur la participation d'un certain nombre de travailleurs, sur celle d'un bon nombre de militants nationalistes, et de gauche et, enfin, sur la collaboration active

d'un grand nombre d'étudiants. Ceux des CEGEP y seront sans doute largement représentés. Ceux des universités aussi, vraisemblablement: cette semaine, même au sein des départements les plus "conservateurs" de l'Université de Montréal, on se donnait rendez-vous au square Saint-Louis. L'Association générale des étudiants de l'université Laval affrètera des autobus pour permettre à ses membres de participer à la marche. Quant aux étudiants de l'Université d'Ottawa, ils se sont divisés sur la question, et finalement, leur association a décidé de laisser chacun décider de ses propres moyens de transport.

Les "contre"

Pour des raisons souvent différentes, un bon nombre de personnalités et de groupements se sont opposés à la manifestation.

La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal déclare, par la voix de son président, M. François-Albert Angers, qu'elle condamne la marche (mais recommande au gouvernement de modifier le partage des subventions aux universités, et de faire de Sir George Williams une université française).

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a lancé pour sa part un appel "au calme et à la modération". "Je demande, a-t-il dit, la collaboration de tous les citoyens et de tous les manifestants, afin que l'événement se déroule dans un climat respectueux de la vie de la propriété publique ou privée".

Le Parti québécois a tenu hier à préciser officiellement qu'il n'a aucun lien avec cette manifestation. Au nom du conseil de l'exécutif du parti, M. René Lévesque invite tous les membres du PQ à se tenir à l'écart d'une manifestation qui s'avère contraire à l'orientation politique, au principe d'action démocratique et au programme officiel du Parti Québécois.

Le Conseil du patronat a émis quant à lui une déclaration plus vigou-

reuse, dénonçant "les mouvements extrémistes qui, au nom d'un certain radicalisme non représentatif, risquent d'annihiler des efforts sérieux qu'ils font en d'autres milieux."

La Fédération des étudiants li-Beraux du Québec "condamne énergiquement la manifestation, qui n'est qu'un prétexte à l'amorce d'une action révolutionnaire visant à détruire les cadres de la société actuelle pour la remplacer par l'anarchie", mais propose certaines mesures de nature à favoriser l'intégration de McGill à la Société québécoise.

L'Association des étudiants de Sir George Williams a déclaré que "les manifestants s'engagent dans une action provocatrice et inutile, qui risque d'aboutir à la violence", et a invité ses membres "à traiter cette manifestation avec le mépris qu'elle mérite".

Quant aux porte-parole de McGill, ils se sont généralement abstenus de déclarations susceptibles d'envenimer le débat — bien que l'un des membres du Bureau des gouverneurs de l'institution, le Dr Wilder Penfield, et le vice-principal à l'administration, M. Robert Shaw, aient fait état publiquement, en termes assez forts, de leur indignation. Le principal de McGill, M. Locke Robertson, s'est quant à lui contenté de faire appel au public afin qu'il s'abstienne de prendre part à des contre-manifestations, et qu'il se tienne ce soir à l'écart de l'université: "Plus la foule sera nombreuse, plus il y a de risques de violence, et c'est ce que nous cherchons surtout à éviter."

Si un noyau d'étudiants radicaux de McGill a participé activement à l'Opération McGill, l'Association étudiante (la Students' Society) a fait connaître mercredi sa position officielle: elle est contre l'esprit de la manifestation qui, disent ses porte-parole, ne résoudra pas le fond du problème, qui est surtout d'ordre économique, et a lancé un appel au calme.

## Tout est calme sur le campus

Sur le campus de McGill, tout paraissait calme ce matin. Il fallait lever les yeux vers les toits des immeubles (il y en a en tout plus de 70) pour apercevoir des haut-parleurs et des projecteurs — installés depuis quelques jours seulement, en prévision de la manifestation de ce soir.

Car, mine de rien, l'université McGill se prépare. "Il s'agit simplement, de préciser hier, le vice-recteur à l'administration, M. Robert Shaw, de protéger les édifices. Notez bien cela, de protéger ces damnés révolutionnaires — sans compter le personnel de sécurité régulier."

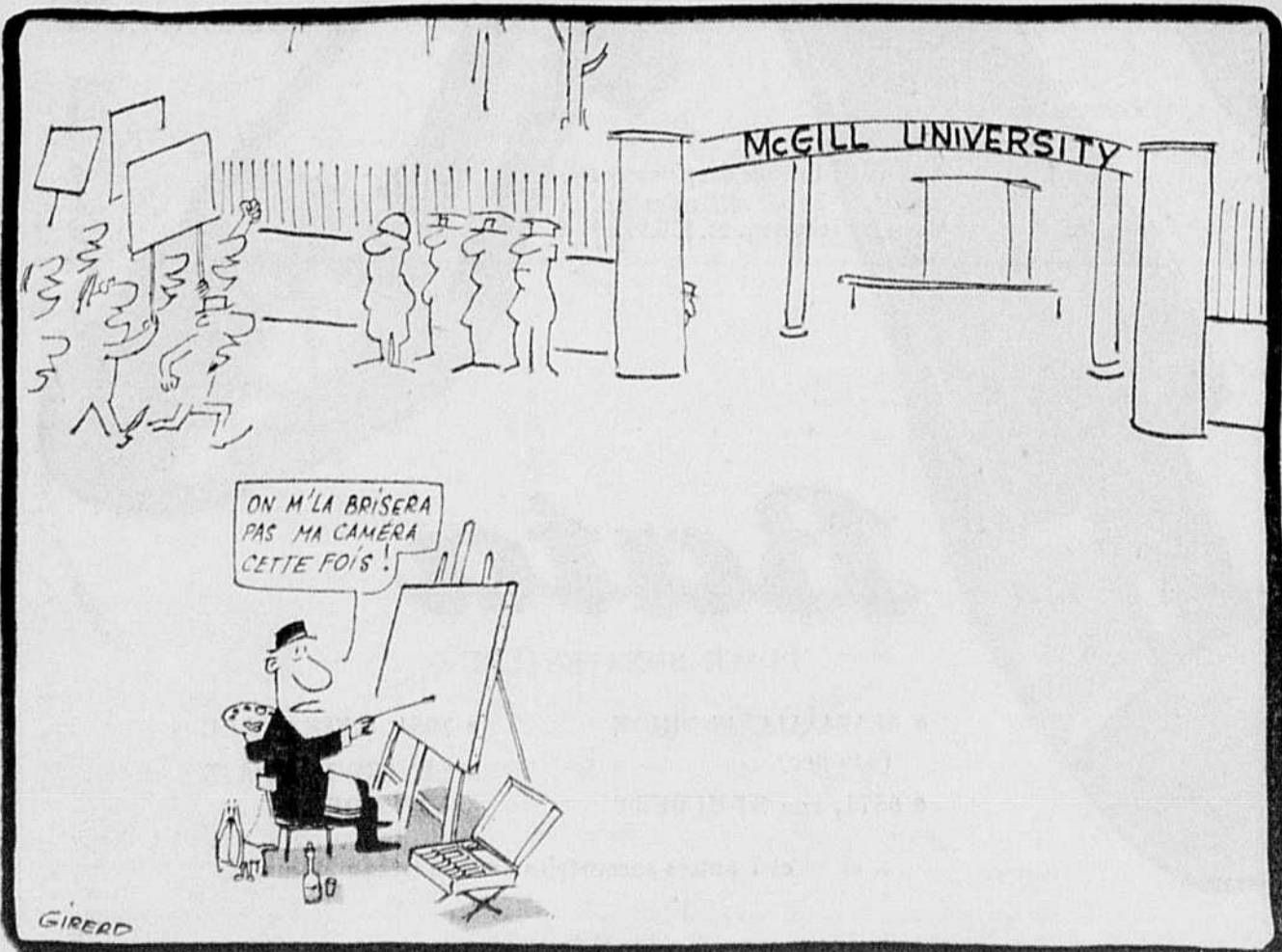
Lundi dernier, le directeur du Service de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, a fait une tournée méthodique du campus, afin d'évaluer les risques que comporterait l'irruption de quelques milliers de manifestants sur les vastes terrains de l'université. Rien n'a encore transpiré officiellement des

projets de sécurité mis au point par McGill et les forces de l'ordre, mais il était question qu'on élève des barricades en certains endroits stratégiques du campus.

Pour y pénétrer, les journalistes devront être munis de laissez-passer émis par l'administration de l'université, et aucune voiture ne pourra y stationner. Les cours qui devaient se donner ce soir ont été contremandés.

M. Shaw a affirmé qu'environ 200 agents de sécurité privés seront assignés à la surveillance des édifices — sans compter le personnel de sécurité régulier.

Se faisant le porte-parole du comité d'organisation de la manifestation, M. Raymond Lemieux a déclaré hier qu'il n'était pas question d'entrer sur le campus de McGill. Les autorités de l'université se tiennent cependant prêtes à toute éventualité.



Droits réservés

## "Lalonde et Valois" nie qu'il en coûte plus cher pour construire des écoles au Québec

Un porte-parole de la firme d'ingénieurs-conseils Lalonde, Valois, Lamarre, Valois & Associés a déclaré hier que le Québec réussit à construire des écoles à un coût moindre que toutes les autres provinces du Canada.

Au cours d'une conversation téléphonique, il a qualifié de "surprenante" la nouvelle selon laquelle il en coûterait maintenant 70 pour cent plus cher de construire des écoles secondaires poly-

valentes dans la province.

Ce porte-parole s'est par ailleurs refusé à tout autre commentaire relativement aux autres aspects de cette affaire qui fait l'objet de débats à l'Assemblée nationale depuis deux jours. "On laisse le gouvernement répondre", a-t-il dit.

On sait qu'un quotidien de Québec révélait mercredi que la majorité des hauts fonctionnaires de la direction gé-

nérale de l'Équipement du ministère de l'Éducation avaient été remplacés par des employés de la firme Lalonde, Valois, Lamarre, Valois & Associés.

Le représentant de la firme Lalonde et Valois a spécifié que les employés étaient "fiers" du travail qu'ils ont accompli pour le compte du gouvernement québécois et qu'ils viennent même d'être requis pour exécuter le même travail pour "une province de l'ouest".

Fraude de plus de \$10 millions?

## Un ancien avocat de Montréal est arrêté

par Lucien CHAMPEAU

Un ancien avocat montréalais, rayé à vie du Barreau en octobre dernier, a été mis aux arrêts à midi pour répondre à une accusation de fraude et de recel de l'ordre de \$120.000.

Déjà un ancien avocat du Barreau américain, répondant au nom de Martin Forman, a été appréhendé aux États-Unis et répond devant les tribunaux de ce pays à une accusation de fraude et de recel de \$250.000.

Enfin un troisième suspect, de nationalité américaine, est encore activement recherché dans cette présumée fraude qui atteindrait, selon plusieurs, les dix millions de dollars.

Ces détails et plusieurs autres ont été divulgués ce matin par un porte-parole de la Sûreté du Québec et par le sergent d'état-major Yvan Turgeon, de la Gendarmerie Royale, touchant un vol d'obligations boursières découvert à New York il y a quelque temps et pour lequel déjà cinq accusés passent devant les tribunaux locaux de juridiction pénale.

On se souvient que la filouterie a été découverte par hasard quand un suspect, trop affamé, a insisté pour obtenir trop vite un acompte comptant alors qu'il voulait vendre des obligations de première valeur sur le marché montréalais. Sa hâte de toucher du "liquide" a mis

la puce à l'oreille au courtier local, qui a alerté la police.

Une première vérification auprès de la maison de courtage newyorkaise d'où semblait provenir l'obligation suspecte, n'a donné aucun résultat.

Les policiers ont insisté et une seconde vérification leur a permis d'apprendre qu'effectivement la valeur avait été volée.

Les policiers ne peuvent s'expliquer ces fraudes autrement que par le fait qu'un désordre quasi gigantesque règne dans certaines maisons de courtages de la métropole américaine.

"On ignore totalement les valeurs que l'on détient. Un membre du personnel peut en escamoter une liasse, ou encore un simple passant, et personne ne s'en aperçoit", a expliqué un porte-parole de l'escouade des fraudes.

Profitant de ce chaos, des filous auraient ainsi mis la main sur une quantité d'obligations de toute première qualité, comme celles de IBM, de la Bell Telephone, de Bourroughs, et autres.

Ce sont ces objets volés qu'on a ensuite écoulés sur les marchés de Montréal, Toronto et Hamilton, jusqu'à ce qu'éventuellement un courtier plus éveillé ou plus soupçonneux que les autres, mette la police au courant de ses soupçons.

au pouvoir doit être dépourvu de partisanerie politique. Cette participation doit être concrète, utile, efficace et éducative. Quand on pense en particulier, que dans la seule région de Montréal il y a environ 18.000 jeunes assistés sociaux célibataires entre 19 et 35 ans. Il faudrait revoir, pour tous ces jeunes, un organisme de coordination qui leur permettrait de jouer un rôle actif, bienfaisant et créateur dans notre société".

Le député de Verdun a terminé sa conférence à laquelle assistait le maire de Verdun, M. Albert Gariepy, en déclarant: "Quoi que fasse la jeunesse et quoi qu'on dise d'elle, je suis convaincu que, dans l'ensemble, son attitude est saine et doit être considérée comme un signe des temps. Il nous appartient de décider si le langage que les jeunes utiliseront sera tout autre que celui des bombes. La jeunesse n'est-elle pas souvent incompréhensible parce qu'elle prend conscience d'un monde que nous ne comprenons pas encore?"

Le député d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, a fait part de la démission de M. LeBorgne.

Le député d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, a fait part de la démission de M. LeBorgne.

Le député d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, a fait part de la démission de M. LeBorgne.

## Suite de l'histoire du conflit d'intérêt: Gaétan LeBorgne démissionne de la CECM

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de l'Éducation M. Jean-Guy Cardinal a annoncé hier la démission de M. Gaétan LeBorgne de son poste de commissaire de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Il sera remplacé dès le 1er avril prochain par un homme d'affaires de Montréal, M. Rosaire Archambault.

C'est dans un communiqué laconique que M. Cardinal a fait part de la démission de M. LeBorgne.

Le député d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, a fait part de la démission de M. LeBorgne.

Le député d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, a fait part de la démission de M. LeBorgne.

ret, parce qu'il travaillait également au ministère de l'Éducation à titre d'ingénieur-conseil membre de la firme Lalonde et Valois.

A titre de commissaire de la C.E.C.M., particulièrement de responsable du comité qui approuve les plans, M. LeBorgne avait, selon M. Lefebvre, la haute main sur la préparation des plans et devis des constructions qui sont ensuite présentés au ministre de l'Éducation pour examen et approbation finale. Or, a révélé en outre le député, M. LeBorgne est l'un des nombreux ingénieurs de la société d'ingénieurs-conseils Lalonde et Valois qui ont été chargés par le ministre de l'Éducation de vérifier les plans de construction d'écoles

soumis par les commissions scolaires.

Le député d'Ahuntsic avait rappelé également au ministre de l'Éducation, M. Cardinal, que cette situation de conflit d'intérêt lui avait été signalée l'an dernier lors de l'examen des crédits du ministère de l'Éducation, mais qu'aucune mesure n'avait été prise.

Interrogé hier après-midi à Montréal, M. LeBorgne a refusé de donner les motifs de sa démission. Il a également refusé de dire quand il avait démissionné. M. LeBorgne avait été nommé membre de la CECM par l'UN, il y a deux ans et son mandat expirait en juillet prochain.

Le nouveau commissaire de la C.E.C.M., M. Rosaire Archambault, est un diplômé de l'École des Hautes études commerciales. Homme d'affaires bien connu, il est l'un des vice-présidents de la Chambre de commerce du district de Montréal et membre du Conseil d'administration du C.E.G.E.P. de Rosemont.

Le cas Bergeron

Le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, est revenu hier sur la démission de M. Gilles Bergeron.

Au cours d'un débat, mercredi, l'opposition avait soutenu que M. Bergeron avait démissionné parce qu'il refusait de céder aux interventions politiques du gouvernement de l'Union nationale. M. Bertrand avait affirmé de son côté que l'ancien sous-ministre avait quitté de son plein gré parce qu'on lui avait refusé une promotion au sein de la fonction publique.

Interviewé par un quotidien de Québec, M. Bergeron, maintenant à l'emploi du gouvernement fédéral, a nié l'interprétation donnée par le premier ministre. Ce dernier est revenu à la charge en rendant publique la lettre de démission de M. Bergeron et en citant un article de journal paru en avril 1967 dans lequel le sous-ministre affirmait que sa démission n'avait rien à voir avec le contexte politique.

### Chute funeste au pont Papineau

Un ouvrier, M. Pascal Chicariello, 40 ans, du 9000, rue Saint-Urbain, est mort, vers 9 h, hier matin, en faisant une chute sur les chantiers de construction du nouveau pont Papineau-Leblanc qui, enjambant la rivière des Prairies, reliera Montréal à Laval. La victime avait déjà succombé à ses blessures à son arrivée en ambulance à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville.

### Chute mortelle dans un escalier

Une femme de 31 ans, Mme Isabelle Saint-Hilaire, du 7736, rue Saint-Gerard, dans le nord de la métropole, a fait une chute mortelle, vers 12 h, 35 hier après-midi, dans l'escalier de son logement.

La victime était déjà morte à son arrivée à l'hôpital Jean-Talon.

### Attentat à Longueuil: on cherche le corps!

La Sûreté du Québec détient pour interrogatoire le gérant, les danseuses et autres employés du cabaret "Au Vent d'Orge", situé au 67 ouest, rue Saint-Charles, à Longueuil, où un homme a été abattu de plusieurs coups de feu, vers 4 h, ce matin, par trois individus armés qui ont fait irruption dans la place.

L'enquête est très difficile à mener pour le moment puisque le corps de la victime a disparu, ou plutôt a été emporté par les meurtriers.

L'identité de la victime, pas plus que la description de ses assassins d'ailleurs, n'est connue de la police, le mur du silence demeurant infranchissable.

C'est la police de Longueuil qui s'est rendue sur les lieux d'abord, après quoi l'enquête a été confiée à l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec, dont un porte-parole a donné à un autre règlement de compte au sein de la pègre montréalaise.

### Un mort et un blessé dans une collision

Un automobiliste de 25 ans, M. Claude Thibert, qui habitait au 9, rue Saint-René, à Mercier, a été tué, vers 10 h, 35, hier soir, quand son auto est entrée en collision avec un camion, sur la route no 4, entre Mercier et Châteauguay-Centre.

Le père de la victime, M. Duhomme Thibert, a subi des blessures dans l'accident mais son cas n'est pas inquiétant.

Examen de la vue, lunetterie complète, verres de contact OPTOMETRISTES

Harold Bell, O.D. J. L. Phoenix, O.D.  
Louis Vallières, O.D. Jacques Brais, O.D.  
Jean Grant, O.D. Oscar Schnapp, O.D.  
J.-P. Marchand, O.D.

Composez 842-9331 poste 424

EATON

EATON EN VILLE, SALON DE L'OPTIQUE (RAYON 221) AU DEUXIEME ETAGE ET A VILLE D'ANJOU

### Wagner: la jeunesse a raison de contester

par Jean-Paul CHARBONNEAU

"Ce qui me frappe dans l'analyse que je fais du climat actuel de la province et de ce qui m'inquiète immensément, c'est l'élément jeunesse que l'on retrouve infailliblement derrière ces manchettes quotidiennes de révolution, d'attentats à la bombe, contestations, occupations, émeute, marijuana, terrorisme, violence", c'est en ces termes que M. Claude Wagner a commencé sa causerie hier midi, devant le Club Richelieu-Verdun.

"Je pourrais vous parler de plusieurs choses, dont un certain M. X, mais j'ai choisi de vous parler, à la veille de ce qui s'annonce être une manifestation spectaculaire, de la jeunesse."

L'ex-ministre de la justice de poursuivre: "Certains ont

attribué ce désespoir de la jeunesse qui mène à de telles aberrations à la société des loisirs, à la crise économique terrifiante — alors qu'un Québécois sur douze est en chômage —, au relâchement inouï des mœurs, à la démission des parents, à la misère troublante des classes défavorisées qui n'en peuvent plus."

La jeunesse a raison de contester

Le député de Verdun a ajouté: "Un fait demeure: la jeunesse nous conteste et, avec nous, les institutions, l'autorité, les pasteurs, les parents, et les professeurs. Et je suis personnellement convaincu que trop souvent, hélas, elle a raison de contester ainsi."

"Mais ce qui est moins acceptable, c'est que les gens de

notre génération ne fassent rien, ou trop peu, pour combler les lacunes, redresser les torts, corriger les injustices et poursuivre avec dynamisme l'oeuvre accomplie par leurs devanciers immédiats.

Pour combattre cette lacune, M. Wagner suggère entre autres: "que les partis politiques cessent de ne recruter leurs jeunes partisans que dans le milieu trop conservateur ou parmi les éléments arrivistes de la société bourgeoise ou prolétaire. La notion d'autorité devrait être élargie pour intégrer la jeunesse à l'exercice du pouvoir. Il ne s'agit pas de l'endoctriner, mais plutôt de l'associer à la réalité du pouvoir avec toutes ses exigences ses déceptions et ses espoirs."

"La participation des jeunes

### MYTHES

SUITE DE LA PAGE 1

contestation des jeunes est qu'elle reprend avec certaines nuances et changements les thèmes et les idées révolutionnaires déjà en existence."

La contestation reposerait donc, selon lui, sur une double illusion: "celle de l'autonomie de la contribution des jeunes à l'amélioration de la société et celle de la rationalité de leur contribution."

"Autrement dit, les jeunes font une contribution au développement, à l'amélioration de la condition humaine au moment même où ils re-

prennent les grands principes déjà établis par les générations précédentes. Ce n'est donc pas la jeunesse qui est la force révolutionnaire de notre époque, mais les idées que la jeunesse reprend de certaines personnes."

M. Carigie a conclu en rappelant que, conséquemment, la contestation ne peut être imputée principalement aux jeunes, puisque leur comportement n'est qu'une répétition intensifiée des contradictions, du manque d'action et des erreurs des adultes. Il a souligné que la responsabilité de montrer aux jeunes le pourquoi d'une action rationnelle incombe aux adultes.

## Comment Bata a rallié toute la gent féminine.



Nous sommes allés en Europe. Et nous avons remarqué quelque chose.

Les Européennes de tous les âges sont féminines. Leur façon de s'habiller le prouve bien.

Nous sommes revenus avec des chaussures féminines. Des bouts arrondis et des talons plus hauts et plus minces. Des cuirs plus souples. Avec des sacs à main assortis.

Des styles conçus pour la femme, qu'importe son âge. Venez voir comment Bata a rallié toute la gent féminine. Et oubliez les années.

Un talon plus haut et plus étroit qui fait plus chic. Cuir verni noir et chevreau os. \$10,99.

Élegants sacs à main assortis à la mode européenne.

Chevreau souple os, bleu et noir. Nouveau talon plus haut et plus étroit. \$10,99.

Un style des plus coquets. En cuir verni noir et en chevreau os. \$10,99.

# Bata

PLACE BONAVENTURE

- PLAZA ALEXIS NIHON (Atwater)
- 7051, COTE ST-LUC
- 6571, rue ST-HUBERT
- CENTRE D'ACHATS VAN HORNE

et 7 autres succursales dans le Grand Montréal

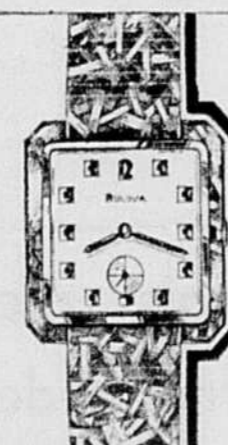
ce qu'il y a de mieux en fait d'élégance et de précision...

les collections President et First Lady par BULOVA

Seules des montres en aussi haute estime que celles-ci sont dignes de porter des noms honorifiques comme ceux-là. La montre President ou la montre First Lady que vous offrez — ou que vous recevez — deviendra une vraie compagne, pour toute la vie. Bulova. Des montres sensationnelles. Une qualité célèbre dans le monde entier. A l'avant-garde pour le style.

PRESIDENT "D" — A l'avant-garde de la mode. 17 rubis. En jaune seulement avec cadran ton argent. No 52800y, cadran doré. No 62807y. \$69,95

FIRST LADY "J" — Une montre absolument ravissante. 17 rubis. Bracelet mince. En jaune. No 53854y, en blanc. No 53855w. \$69,95



PRESIDENT "C" — La merveilleuse. Bracelet et bracelet. 17 rubis. En jaune. No 53850y, en blanc. No 53851w. \$74,95

FIRST LADY "E" — Une montre charmante. Verra à lacer. 17 rubis. En jaune. No 53850y, en blanc. No 53851w. \$74,95

FIRST LADY "G" — Petite mais précise. 17 rubis. Bracelet mince. En jaune. No 53852y, en blanc. No 53853w. \$79,95

PRESIDENT "A" — Bollier et bracelet. Parfaitement assortis. 17 rubis. En jaune avec cadran ton argent. No 02940y, cadran doré. No 02941y. \$74,95

Chez les meilleurs bijoutiers, partout

# Les enseignants de Montréal: un affrontement à prévoir

par Jacques LAFRENIERE

Ni fonctions, ni lois spéciales (genre 25) ne mettront fin aux grèves que les enseignants de Montréal pourraient déclencher dans un avenir prochain.

Seule la négociation avec la Commission des écoles catholiques de Montréal (pour ce qui est des enseignants catholiques) pourra peut-être éviter que les 235.000 élèves de la métropole ne commencent leurs vacances estivales prématurément.

De toute façon, la nouvelle convention collective de travail des 70.000 enseignants du Québec devra être signée avant la rentrée de septembre, sinon, les dirigeants syndicaux proposeront

une théorie en vigueur dans plusieurs organisations syndicales: "Pas de contrat, pas de travail".

Ces renseignements ont été fournis hier par des dirigeants syndicaux. Ces derniers ont ajouté que de toute façon leurs commettants devront se prononcer catégoriquement sur la procédure à suivre.

## Le mouvement a débuté

L'engrenage en vue de cet affrontement avec le gouvernement provincial, qui rappellera les péripéties qui ont amené l'Etat à adopter une loi spéciale pour mettre fin à la grève générale des enseignants en février 1967, a été mis en mouvement hier soir, à l'issue d'une

assemblée des membres de l'Association des enseignants catholiques anglophones de Montréal.

Par un vote de 95 p. 100, les 696 instituteurs présents ont rejeté, d'abord, les offres patronales et ont adopté ensuite, par 75,5 p. 100, une résolution autorisant leur syndicat à déclencher la grève. Il a été convenu que la date et la forme de cet arrêt de travail seraient déterminées à une prochaine assemblée, à la lumière des prises de position des autres associations.

Du même souffle, les instituteurs catholiques de langue anglaise ont adopté une troisième résolution, par un vote favorable de 89 p. 100, réclamant que leur syndicat fasse les démarches nécessaires pour obtenir des négociations

directes avec la CECM.

Les 2.000 instituteurs catholiques anglais ne veulent toutefois poser aucun geste seuls. Ils attendent donc de savoir ce que décideront les 9.000 enseignants de langue française, membres de l'Alliance des professeurs de Montréal. On croit que ces derniers se réuniront la semaine prochaine.

Comme les conditions de travail et de salaires seront les mêmes pour tous les enseignants du secteur public du Québec, on a également l'intention de se tenir en étroite communication avec l'Association des enseignants protestants de langue anglaise de Montréal qui compte 3.000 membres.

On ne cache pas dans les milieux syndicaux des instituteurs catholiques

anglais, qu'on s'achemine vers une grève des 14.000 enseignants de Montréal.

C'est froidement que les instituteurs ont pris connaissance hier soir des dernières offres patronales. "Après tout, nous perdons seulement les droits suivants acquis par notre grève de 1967", lit-on à l'en-tête du résumé des 23 clauses litigieuses. Le versement rétroactif sur les salaires, qui devait porter effet au mois de juin 1968, "est loin d'être assuré", a dit M. Dobie, faisant part des principales clauses litigieuses.

Le président de l'association locale, M. S. Cocking, a dit à ses membres: "Nous sommes prêts à aller jusqu'au bout".

## ANNONCE

### Comment mieux maintenir VOTRE DENTIER solidement en place

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre PASTEETH. Cette poudre alcaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne rancit pas, assainit l'haleine. PASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

## Montréal, 2e ville française... après New York

par Michel G. TREMBLAY

"C'est une imposture monumentale que de qualifier Montréal de seconde ville française du monde".

Voilà comment le ministre des Affaires culturelles de la province, M. Jean-Noël Tremblay, a confirmé, hier, les propos tenus vendredi dernier par son collègue Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, qui dénonçait alors le "visage prostitué de la métropole".

En boutade, le ministre Tremblay a simplement dit que "Montréal serait plutôt la seconde ville française du monde... après New York".

Le ministre des Affaires culturelles présidait en effet le colloque sur la langue de la publicité à la Bibliothèque nationale, à Montréal, où linguistes et publicitaires se confrontent pour étudier la situation linguistique de la publicité au Québec.

Comme le suggérait M. Maurice Wattier dans son allocution sur la situation linguistique de la publicité au Québec, le ministre Tremblay a déclaré que "créer une école de publicité, c'est mettre le doigt sur une plaie vive au Québec".

"Il faut s'occuper du véhicule de la publicité, la langue française", a soutenu M. Tremblay, car si les publicitaires ne peuvent eux-mêmes exercer une certaine auto-censure sur leurs travaux, "le gouvernement devra prendre ses responsabilités".

"Le gouvernement pourra fournir les mécanismes aux publicitaires" de dire le ministre pour que ceux-ci ne puissent non seulement enseigner dans une école les méthodes et les techniques de la publicité, mais surtout qu'ils puissent enseigner comment utiliser le véhicule de la réclame publicitaire, la langue française.

L'Etat devrait en premier lieu intervenir par voie de persuasion auprès des publicitaires pour, si le message n'était pas compris, intervenir directement par la législation.

M. Wattier s'est cependant prononcé contre l'intervention de l'Etat dans un domaine comme la langue publicitaire parce qu'il est impossible, selon lui, "de trouver un nombre suffisants de publicitaires possédant toutes les connaissances requises et l'art de la mesure qui leur permettraient de faire un travail efficace de censure".

## Quand c'est le printemps...

et qu'on a des voitures avec des équipements incomparables...

et qu'on dispose de modèles spécialement équipés

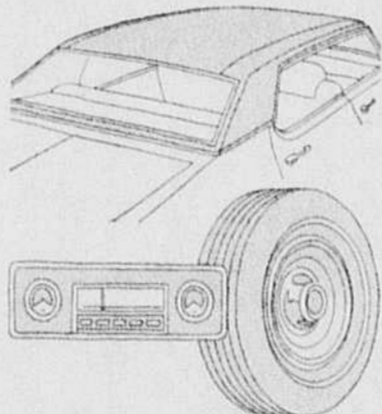
à prix spéciaux...

il ne faut pas y aller par quatre chemins!



bat son plein chez les concessionnaires Pontiac-Buick!

Nous vous défions de trouver mieux qu'une Pontiac, une Buick, une Skylark, une Firebird, une Beaumont ou une Acadian. Elles possèdent toutes des caractéristiques que n'offre aucune autre voiture.



Nous vous défions de trouver mieux que nos offres spéciales sur nos voitures spécialement construites, spécialement équipées et offertes à prix spéciaux, ainsi que sur les équipements en option que vous préférez, proposés à des prix très avantageux!

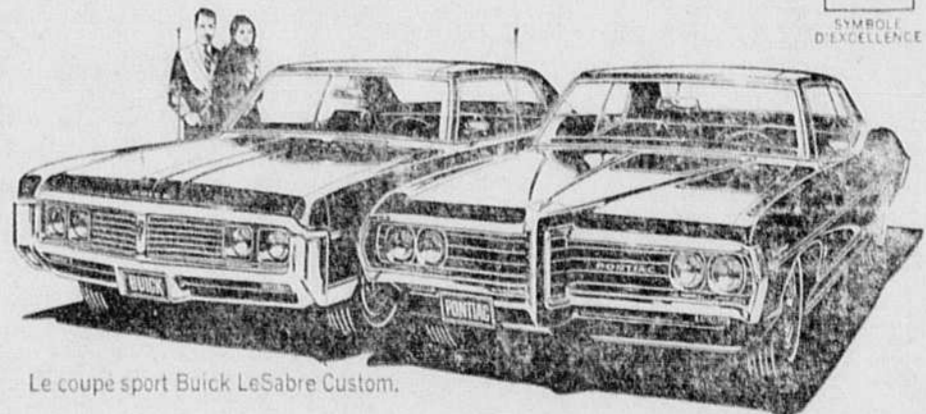
Nous vous défions de trouver un meilleur choix de voitures prêtes à prendre la route. Nos stocks spéciaux pour la vente-défi nous permettent de vous livrer immédiatement un grand nombre de modèles.

Nous vous défions de trouver de meilleures économies que celles que nous offrons sur un grand nombre d'équipements en option comme les servo-direction, servo-freins, revête-

ment de toit en vinyle et même la climatisation!

Bien entendu, vous savez déjà qu'il n'est pas facile de relever de tels défis. Et vous savez aussi que c'est le meilleur moment pour acheter une nouvelle voiture et faire des économies. Si vous éprouvez le besoin de prendre le volant d'une nouvelle voiture ce printemps, passez chez le concessionnaire Pontiac-Buick et profitez des économies qu'il vous propose pendant la vente-défi!

Chaque voiture GM doit faire sa marque pour recevoir cette marque



Le coupe sport Buick LeSabre Custom.

Le coupe sport Parisienne.

## Prenez les devants ce printemps!

Voyez le concessionnaire Pontiac-Buick de votre localité

Concessionnaires PONTIAC pour Montréal et sa banlieue :

BOULEVARD PONTIAC BUICK LITEE,  
7085 boul. St-Laurent — 279-7321

MID-TOWN MOTORS LIMITED,  
1395 ouest, boul. Dorchester — 866-9961

MONTREAL BUICK LTD.,  
4026 ouest, rue Ste-Catherine — 937-6342

GRANT HAMILTON PONTIAC BUICK LTD.,  
3500 ouest, rue Jean-Talon — 735-3792

ROCHELEAU AUTOMOBILE LIMITEE,  
11251 est, rue Notre-Dame — 645-1651

SANGUINET AUTOMOBILE LIMITEE,  
1965 rue Lafontaine — 524-3761

VILLE-MARIE PONTIAC-BUICK LITEE,  
4833 boul. St-Laurent — 288-0186

HARLAND AUTOMOBILES LITEE,  
955 boul. Montreal-Toronto, Rond-Point de Dorval — 631-2051

JARRY AUTOMOBILE INCORPORÉE,  
1068 boul. des Laurentides, Ville de Laval — 669-2681

OMER BARRE VERDUN LIMITEE,  
5937 avenue Verdun, Verdun — 768-2531

VAILLANCOURT PONTIAC-BUICK LITEE,  
375 boul. Labelle, Chomedey — 681-2533

ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LITEE,  
155 ouest, rue St-Charles, Longueuil — 674-4924

GOHIER AUTOMOBILES LITEE,  
3333 est, rue Jarry, Montreal 38 — 376-8465

## ANNONCE

### LES MAMANS apprécient ce moyen rapide de soulager la diarrhée

Il est naturel qu'une maman s'inquiète quand un membre de la famille a la diarrhée. Mais tout s'arrange quand elle — ou grand-mère — se rappelle l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler, qui procure un soulagement rapide. Deux cuillerées à prendre, il est efficace pour les enfants ou les adultes.

La diarrhée simple est un malaise des flux répandus; souvent, elle se manifeste uniquement, avec nausées, crampes et malaises intestinaux. C'est pourquoi vous devriez avoir de l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler chez vous pour un soulagement rapide.



### DOMAINE d'IBERVILLE

305 ouest, rue St-Charles  
Longueuil  
679-1330

# Louis Marceau: premier ombudsman du Québec

par François TREPANIER de notre bureau de Québec

QUÉBEC — L'Assemblée nationale a adopté, hier, à l'unanimité, une motion du premier ministre Jean-Jacques Bertrand proposant la nomination du doyen de la faculté de droit de l'Université Laval, Me Louis Marceau, comme "protecteur du citoyen".

La nomination de Me Marceau fait suite à l'adoption l'automne dernier du bill 13 instituant le poste de protecteur du citoyen ou d'ombudsman. Ce bill prévoyait que la nomination de ce haut fonctionnaire ainsi que le traitement qu'on lui accorderait seraient approuvés par un vote des deux tiers des membres de l'Assemblée nationale.

Me Marceau qui entrera en fonction le 1er mai, recevra un salaire annuel de \$30,000. Il aura également droit à \$200 par mois à titre de frais de représentation et à \$100 par mois à titre d'allocation d'automobile. Ses dépenses de voyage lui seront également remboursées.

Né à Québec le 6 février 1927, Me Marceau est un juriste bien connue des universitaires québécois et des milieux juridiques canadiens.

Il a été secrétaire de la Commission de révision du code de procédure civile, secrétaire du comité consultatif de l'administration de la justice et membre de la Commission de révision du code de procédure civile, secrétaire du comité consultatif de l'administration de la justice et membre de la Commission de révision du code de procédure civile.

# Refonte de la Loi de l'adoption

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — L'Assemblée nationale a approuvé, hier, en première lecture, un projet de loi proposant une refonte complète de la Loi de l'adoption. Cette législation prévoit actuellement que les enfants légitimes pourront maintenant être adoptés.

Le bill, qui a été soumis à la Chambre par le ministre de la Famille et du Bien-Être social, M. Jean-Paul Cloutier, diffère principalement de la loi actuelle sur les questions suivantes:

Ainsi, il prévoit que l'enfant légitime pourra être adopté par le nouveau conjoint de son père ou de sa mère dont le mariage aura été annulé, ou dissous par divorce ou décès pourvu que le consentement de l'époux survivant ait été obtenu; l'enfant légitime pourra aussi être adopté par un ascendant avec le consentement de l'époux survivant si le mariage a été dissous par décès.

Par ailleurs, l'enfant légitime abandonné depuis plus d'un an par ses parents et ascendants, pourra être adopté. Les époux séparés de corps ou l'un d'eux pourront en outre adopter l'enfant qu'ils avaient adopté de fait avant leur séparation.

Le nouveau bill prévoit, d'autre part, que la différence d'âge qui doit exister entre l'adoptant et l'adopté sera réduite de 20 à 18 ans. Elle ne sera pas requise, lorsque l'enfant sera celui de l'un des époux.

En ce qui a trait à la foi religieuse, le bill établit que l'identité de foi entre l'adoptant et l'adopté n'est pas requise, lorsque l'enfant n'appartient à une société religieuse qui n'exige pas cette identité de foi. Encore là, le tribunal pourra, de cette façon, passer outre à cette exigence, si l'enfant a déjà été adopté de fait par l'adoptant.

Le projet de loi contient aussi des règles nouvelles relativement aux sociétés d'adoption, lesquelles devront être reconnues par le ministre de la Famille et du Bien-Être social et se conformer aux règlements qui seront adoptés par le gouvernement relativement à leur administration et aux soins qu'elles doivent donner aux enfants qu'elles accueillent. Les sociétés d'adoption pourront prendre charge

des enfants abandonnés et les placer en vue de leur adoption.

Le ministre de la Famille et du Bien-Être social devra être avisé dans tous les cas où un enfant est placé en vue de son adoption par une personne autre qu'une société d'adoption. Dès qu'un enfant aura été placé en vue de son adoption, conformément aux dispositions du projet, ses parents n'en pourront plus réclamer la garde sans l'autorisation du tribunal.

L'enfant adopté deviendra, à tous égards et sans restriction, l'enfant légitime de ses parents adoptifs, sans qu'il y ait de mesure de lien juridique avec ses père, mère, tuteur ou gardien, sauf l'obligation de ces derniers de rendre compte.

Le projet de loi prévoit en fin des peines sévères contre quiconque viole le caractère confidentiel des dossiers d'adoption ou exerce le commerce de procureur des enfants.

## COURS DE TIR A LA VOLEE

INSTRUCTEURS LES FINS DE SEMAINE



Renseignements :  
**PAVILLON DU CLUB**  
 TEL. : 435-7969  
 (fin de semaine seulement)  
 SOIRS : 625-0822  
 JOURS et SOIRS : 688-5370  
**CAMP OLYMPIQUE DU TIR A LA VOLEE DU QUEBEC INC.**  
 5e av. STE-ANNE-DES-PLAINES, Québec  
 à 15 milles de Montréal

# CARRIÈRES et PROFESSIONS

## CHEF INGÉNIEUR en "DESIGN"

Un important manufacturier de produits métalliques, plaques et tôles, requiert les services d'un chef ingénieur en "DESIGN". Cette opportunité intéressante requiert un ingénieur ayant au moins 5 ans d'expérience avec les matériaux et codes utilisés dans la construction des vaisseaux à pression, tours, etc. . . .

Discrétion assurée en écrivant à :

M. F. N. LEGAULT  
 Directeur des opérations

## THE ROBERT MITCHELL CO. LIMITED

350, boul. DECARIE, Montréal 379, P.Q.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :  
 Téléphones : 874-7245  
 7246 ou 7258  
 Demandez  
 Mlle Pierrette Lalumière ou  
 Écrivez à LA PRESSE  
 7 rue St-Jacques, Montréal

## ANALYSTE DES SYSTÈMES ADMINISTRATIFS

L'université d'Ottawa recherche les services d'un analyste des systèmes administratifs, bilingue, pour tous les secteurs administratifs de l'université y compris facultés, écoles et services. Il relèvera directement du vice-recteur adjoint administration. Le travail consistera à instituer, établir et améliorer les systèmes, procédures, contrôles, méthodes et moyens dans toute l'université, aux fins de simplifier les tâches et d'améliorer le rendement de chacun.

Les candidats devront être diplômés de l'université, de préférence en administration commerciale et connaître la méthode administrative E.D.P., les procédures et techniques d'administration de bureau. On exige un minimum de 5 années d'expérience en systèmes et procédures dont 2 ans à un poste de responsable. Salaire selon compétence.

Écrire indiquant capacités à :

M. JAMES J. O'BRIEN  
 Surveillant de l'embauchage et du perfectionnement  
**UNIVERSITÉ D'OTTAWA**  
 SERVICE DU PERSONNEL  
 110, rue WILBROD — OTTAWA 2, ONTARIO

## Les députés souhaitent que les débats soient télévisés

OTTAWA (PC) — Des députés des deux côtés des Communes ont formulé le vœu mercredi que le Parlement canadien s'ouvre aux caméras de la télévision.

Ces députés ont reconnu toutefois que les caméras de télévision, braquées sur eux durant les débats parlementaires, pourraient susciter des problèmes. Certains députés ont affirmé que les problèmes résultant de la télédiffusion des débats parlementaires pourraient même être plus grands que les avantages d'une telle initiative.

De façon générale, les députés de tous les partis ont reconnu que le système en vigueur actuellement, selon lequel des ministres et des porte-parole des partis d'opposition sont interviewés devant les caméras à la sortie de la

Chambre, est inadéquat.

Le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, a formulé l'avis que ces interviews sont si limitées et si condensées qu'elles ne peuvent présenter qu'une caricature des Communes.

Si cela continuait, a dit M. Stanfield, il faudrait craindre que les citoyens perdent confiance dans le Parlement comme institution délibérante du pays.

Le chef de l'Opposition a ajouté qu'il ne fallait cependant pas se presser dans la télédiffusion des débats parlementaires. Il a suggéré d'ouvrir d'abord sur une base expérimentale des comités parlementaires à la radio et à la télévision. En même temps, on étudierait les meilleures méthodes à suivre pour l'extension du service.

## ASSURANCE DOMAINE DE L'EXPERTISE SINISTRES AUTOMOBILE/INCENDIE

Nous recherchons les services de candidats, de 21 à 35 ans, dans un domaine d'activités où il existe des possibilités illimitées de développer de l'initiative et de l'imagination. Des emplois disponibles à Montréal, en province et ailleurs au Canada.

La rémunération est avantageuse et est basée sur les aptitudes et le degré d'expérience. Les facilités d'entraînement sont exceptionnelles et les bénéfices marginaux généreux.

Les candidats : Jeunes hommes sérieux, dynamiques, bilingues possédant un minimum d'éducation équivalant à une onzième année commerciale ou scientifique. Les candidats recherchés sont peut-être aujourd'hui employés comme agents de réclamations ou remplissent d'autres fonctions connexes au sein de l'industrie de l'assurance. Ils peuvent également être employés dans d'autres services comme enquêteurs ou remplir des fonctions administratives dans les domaines de comptabilité, coût de revient, mise en marché ou instituts bancaires. Les candidats intéressés devront soumettre par écrit un détail complet de leurs antécédents académiques et d'affaires à l'attention de :

DIRECTEUR DIVISION DU QUÉBEC  
 C.P. 3000  
 MONTREAL 379

## CONTRÔLEUR

L'ENTREPRISE :

Une compagnie internationale dans le domaine de la production et du marketing.

LE CANDIDAT :

Âgé de 30 à 40 ans. Connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit. C.A. ou l'équivalent en expérience pratique. Capable de diriger 20 personnes ou plus. 5 années d'expérience. Très versatile et prêt à suivre le rythme des changements fréquents avec notre organisation qui est en plein essor.

LE POSTE :

Chef de bureau, chef du personnel, capable d'administrer les ventes, la production et la comptabilité. Contrôle de la finance, expérience des inventaires et du contrôle de la production. Le salaire entre \$10,000 et \$15,000.

Faire parvenir "curriculum vitae" à :

CASE 10337 LA PRESSE

## DIRECTEUR DU MARKETING

L'ENTREPRISE :

Une compagnie internationale dans le domaine de la production et du marketing.

LE CANDIDAT :

Âgé de 30 à 40 ans. Connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit. M.B.A. ou l'équivalent en expérience pratique. Expérience en marketing dans divers véhicules de plaisance ou produits industriels. Très versatile et prêt à suivre le rythme des changements fréquents avec notre organisation qui est en plein essor. 5 années d'expérience.

LE POSTE :

Recherche et étude sur le marché mondial. Organisation de la publicité. Contrôle et coordination du marketing. Salaire entre \$10,000 et \$15,000.

Faire parvenir "curriculum vitae" à :

CASE 10333 LA PRESSE



## L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

demande un

## PROGRAMMEUR

QUALIFICATIONS : Connaissance des langages FORTRAN et ou COBOL. Expérience : préférentiellement bilingue.

S.V.P. Écrire ou communiquer avant le 7 avril 1969 avec :

M. PAUL-EMILE BLOUIN

2500, MARIE-GUYARD

Montréal 251

739-2451, local 207

## Ingénieur demandé

Homme dynamique possédant expérience de 4 à 5 ans sur travaux d'aqueduc et d'égoûts, de voirie, viaducs et autres travaux de béton. Le candidat devra être bilingue. Le travail consiste dans la surveillance de travaux dans le nord du Québec.

Très bonnes conditions de travail et salaire très alléchant.

S'adresser par correspondance à :

Les Constructions du St-Laurent Ltée

Casier Postal 6

1101, boul. DES CHUTES, VILLENEUVE, QUÉBEC 5

## CORRESPONDANT DES VENTES

Nous voulons un homme 25 à 30 ans, dynamique, ambitieux et travailleur recherchant un challenge et un avenir dans la vente au niveau de la direction. Doit être bilingue et avoir une personnalité forte. Le travail consiste à assister un directeur commercial au sein d'une importante entreprise du Québec en plein essor, fabricant de meubles industriels.

CASE 10330 LA PRESSE

## URBANISTE A TEMPS PLEIN

Ville de banlieue — population 18,00 habitants. Potentiel d'environ 200,000 habitants. Le candidat sera diplômé d'une université reconnue et aura au moins 3 ans d'expérience.

Adresser "curriculum vitae" complet à :  
**CASE 10,334 LA PRESSE**

VILLE DE BROSSARD

## DIRECTEUR DES LOISIRS A PLEIN TEMPS

Adresser "curriculum vitae" complet à :

Gérant — Ville de Brossard

6840, boul. Matte, Brossard.

## EMPLOI DEMANDÉ

Homme dans la quarantaine, doué de belles qualités, honnête organisateur inlassable, assidu, esprit d'initiative, collaborateur fort apprécié. Très bonnes références, français, anglais. Expérience dans tous les domaines. Libre de voyager. Très bonnes relations.

CASE 10322 LA PRESSE



VILLE DE LAVAL

## SECRETARE ADMINISTRATIVE

auprès d'un officier supérieur

— Traitement selon qualifications et expérience.

— Doit être bilingue et posséder une très bonne expérience comme steno-dactylo ou comme secrétaire administrative.

— Doit avoir des aptitudes à préparer des rapports à partir de diverses sources et à rédiger la correspondance.

Se présenter au :

SERVICE DU PERSONNEL

1 Place du Souvenir

Ville de Laval

688-6221 local 255

## Mécaniciens demandés

Avec minimum de 10 ans d'expérience dans la réparation de machinerie lourde. Travail à l'année, bon salaire, etc. S'adresser à :

LES CONSTRUCTIONS DU ST-LAURENT LTEE

1101, boul. DES CHUTES (Casier Postal 6)

VILLENEUVE, QUÉBEC 5

Tél. : (Code régional 418) 663-7808

## Gérant de bureau demandé

Nous recherchons un homme bilingue, possédant une bonne expérience dans la comptabilité et le coût de revient, pour contrats dans le nord du Québec. Salaire très intéressant.

S'adresser par correspondance à :

Les Constructions du St-Laurent Ltée

1101, boul. DES CHUTES (Casier Postal 6)

VILLENEUVE, QUÉBEC 5

## HOPITAL ST-JOSEPH — LA TUQUE

DEMANDE

## DIRECTEUR DU PERSONNEL

Comme base : cours universitaire avec expérience dans la direction du personnel. Hôpital de 240 lits. S'adresser à :

SOEUR ALINE JUTRAS

Directrice Générale,

Hôpital St-Joseph,

La Tuque, P.Q.

## REPRÉSENTANT DES VENTES

Pour industrie plomberie et chauffage

Important manufacturier d'appareils ménagers désire engager représentant bilingue, résidant à Montréal, pour établir contacts avec grossistes en plomberie et chauffage, Ontario, et la ville de Québec. Doit avoir expérience dans ce genre d'industrie.

Excellentes chances d'avancement pour homme qualifié. Dépenses de voyage payées et automobile fournie.

Notre personnel des ventes est au courant de cette annonce.

Écrire case 10,332 LA PRESSE

## COMMISSION SCOLAIRE LOCALE POLARISANTE

située aux environs de Montréal

requiert les services d'un

## DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

Qualifications :

— 18 années de scolarité.  
 — expérience dans l'enseignement élémentaire.  
 — expérience à la direction d'école.

Les candidatures devront être adressées à :

CASE 10327, LA PRESSE

## DIRECTEUR DES FINANCES

Pour hôpital de 400 lits à Montréal

Le candidat devra être un C.A. de préférence. Bénéfices marginaux usuels.

Faire parvenir "curriculum vitae" à :

CASE 10,324 LA PRESSE

## LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-LEONARD

demande un

## DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur demande par écrit avant

le 15 avril 1969 à :

M. André De Vogelaere,

secrétaire-trésorier

8125 rue Collerette, St-Léonard, P.Q.

Roulez vos cigarettes avec  
**LE TABAC À CIGARETTES EXPORT**

ET PAPIER A CIGARETTES EXPORT

# L'aéroport fournira de 75,000 à 100,000 emplois

PAR Claude TURCOTTE de notre bureau d'Ottawa  
OTTAWA — L'établissement d'un aéroport gigantesque dans la petite localité de Sainte-Scholastique aura des répercussions considérables non seulement sur le développement économique de la région de St-Jérôme, mais aussi sur toute l'organisation aérienne de la Métropole.

En 1974, au moment où l'aéroport entrera en opération, les gouvernements auront déjà dépensé \$291 millions. En 1985, le gouvernement fédéral et les sociétés aériennes auront investi \$400 millions dans cet aéroport; selon les estimations d'Ottawa, aura alors construit pour \$80 millions de routes d'accès.

Au cours de la conférence de presse d'hier, immédiate-

ment après que le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, eut fait miroiter ces millions son collègue M. Jean Marchand futur ministre de l'Expansion régionale a prédit que l'activité économique due à la seule construction de l'aéroport fournira de 75,000 à 100,000 emplois. Les études du gouvernement fédéral indiquent que "l'emplacement choisi favorisera les formes les plus désirables de développement dans l'île Jésus et dans le corridor entre le nouvel aéroport et Montréal."

On croit aussi possible un développement est-ouest, c'est-à-dire entre Lachute et Joliette.

### Un argument "accessoire"

On a beaucoup parlé de l'importance de cet aéroport pour le développement économique d'une région donnée. Le futur ministre de l'Expansion économique régionale M. Jean Marchand a expliqué hier que cette préoccupation n'a été qu'un critère accessoire.

M. Marchand a particulièrement fait valoir que "l'atout de la région au sud et au sud-est de Montréal est son potentiel agricole". Il a rappelé que c'est là que se trouvent les meilleures terres de culture du Québec qu'il n'est évidemment pas possible de déplacer comme on peut le faire avec un aéroport.

En ce qui concerne l'Ouest de Montréal, y établir l'aéroport, selon M. Marchand, ne ferait que renforcer le développement de l'axe Montréal-Windsor, ce qui aurait pour effet d'accroître les disparités économiques entre le Québec et l'Ontario.

Quant au Nord-Est de Montréal, le principal inconvénient demeure l'éloignement de Dorval et le fait qu'il faudrait traverser l'île dans toute sa longueur pour le rejoindre.

M. Marchand estime que de toute manière le Nord-Est de Montréal va bénéficier quand même de l'impact économique dû au choix de Sainte-Scholastique.



Tout au fond de ce champ, à Sainte-Scholastique "paroisse", ce beau paysage de printemps fera place, sous peu, aux aérosols géants du nouvel aéroport international de la région métropolitaine.

## Saulnier: c'est acceptable

Même si l'administration Drapeau-Saulnier s'était déclarée en faveur de la rive sud comme emplacement du futur aéroport international de la région de Montréal, M. Lucien Saulnier a qualifié la décision d'Ottawa d'acceptable.

Revenant tout juste d'un voyage de quatre jours en Allemagne, le président du comité exécutif de la ville de Montréal n'a pas élaboré d'avantage puisqu'il n'avait pas étudié le site choisi en détail. Il se réserve le droit de faire une déclaration plus "fournie" si nécessaire.

Dans une interview accordée à CKAC, le 26 janvier dernier, M. Saulnier avait déclaré: "Nous sommes venus aux mêmes conclusions que Québec et nous sommes en faveur de la rive sud, aussi près de la ville de Montréal que possible. C'est la meilleure façon de concilier les exigences techniques et les bienfaits économiques".

Par ailleurs, le directeur du service d'urbanisme de Montréal, M. Aimé Desautels, n'a pu être rejoint. Plusieurs membres de ce service ont collaboré avec les gouvernements supérieurs au sujet du site.

## Québec avait été avisé du choix de Ste-Scholastique

OTTAWA — Le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, a évité systématiquement de dire si le gouvernement de Québec a donné son accord dans le choix de Sainte-Scholastique pour le futur aéroport de Montréal.

M. Hellyer a précisé, que le premier ministre, M. Trudeau, a personnellement communi-

qué avec son homologue québécois, M. Bertrand hier et qu'il lui a de plus fait parvenir une lettre contenant toutes les explications sur le choix de la Rive Nord.

Selon M. Hellyer et d'autres informateurs fédéraux, la réaction de M. Bertrand à la décision d'Ottawa aurait été excellente. Au ministère des

Transports, on est sûr que le gouvernement de Québec voudra bien collaborer avec Ottawa pour l'établissement de l'aéroport, notamment par la construction de vaen d'acier.

Certains observateurs fédéraux ont toutefois prévu que la réaction officielle et publique de Québec sera de critiquer le gouvernement fédéral.

Cette manoeuvre serait interprétée comme étant purement d'intérêt partisan.

Il n'en reste pas moins qu'au cours des dernières semaines ou plus exactement des deux derniers mois, les contacts entre Québec et Ottawa à propos de l'emplacement ont été beaucoup moins directs. Une dernière

réunion entre MM. Hellyer et Lussier devait avoir lieu avant la prise de décision. On a tout simplement expliqué que les ministres n'ont pu fixer un rendez-vous qui leur convienne à tous deux.

Le porte-parole des partis d'opposition ont réagi favorablement à la décision fédérale. Tous ont cependant déploré

qu'il ait fallu tant de temps avant d'en arriver à l'annonce officielle. Ce fut notamment l'opinion de M. Georges Valade, du parti conservateur.

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, n'a pas raté l'occasion de rappeler que son parti avait proposé la Rive Sud et qu'il

croit avoir l'appui du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, député de Drummond.

"Ceci ne veut pas dire que nous sommes insatisfaits", a pourtant conclu le chef créditiste.



Jacques Laurin: il aimerait être "porteur de bagages".



Sylvie Carrière: A 74 ans, l'aéroport, ce n'est pas pour moi.



Noël Lalonde: il est inquiet pour son commerce d'huile à chauffage, aimerait bien pouvoir posséder un motel, mais croit que c'est une bonne chose pour les "jeunes".



Le maire Paul-Émile Lacombe, du village: L'agriculture disparaîtra, mais il faut se résigner.



Gustave Rodrigue: Agrandir le garage? Ils vont probablement le raser pour faire passer les avions, mais je ne m'en fais pas, je trouverai bien un emploi ailleurs.

## A Sainte-Scholastique, "on savait"

par Pierre VENNAT

Il n'y a pas eu de Te Deum à Sainte-Scholastique hier.

Et ce, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, "on savait".

Certains, comme le maire du village, M. Paul-Émile Lacombe, depuis quatre jours.

D'autres, comme le maire de la paroisse de Sainte-Scholastique, M. Léo Laurin, ou sera situé le futur aéroport international, "depuis un mois".

M. Noël Lalonde, bénévole de la Fédération des oeuvres de charité et marchand d'huile à chauffage, le savait depuis un an, grâce "à ses deux frères Sulpiciens".

L'émotion surprise, donc, n'existait pas.

Ce qui est tout de même assez surprenant pour les journalistes assez nombreux qui se pressaient dans le village et qui, eux, ignoraient jusqu'à hier la "bonne nouvelle".

Mais il y a plus que ça. L'aéroport signifie pour ces gens, un changement radical de vie.

Un aéroport pour les jeunes

L'aéroport "c'est pour les jeunes" de nous dit M. Syl-

vio Carrière, rentier. A 70 ans... (M. Carrière a 74 ans).

Et M. Carrière, comme une bonne demi-douzaine de gens, s'est dit "résigné".

Comme si l'aéroport était une calamité du ciel à laquelle il faudra bien s'habituer mais dont on se serait volontiers passé.

Les jeunes, eux, sont plus enthousiastes.

Le fils du maire Laurin, Jacques, se voit déjà "porteur (sic) de bagages". Mais, ajoute-t-il, "il faut parler quatre langues".

Le maire du village, M. Lacombe ne se fait pas d'illusions. L'agriculture disparaîtra inévitablement de la région.

Mais son fils Jacques, de toute façon, n'aurait pas choisi le métier d'agriculteur de son père.

Les filles, elles, se voient déjà hôtesses de l'air. C'est du moins le vœu de Céline, la fille du maire Lacombe, et de Christiane, la fille du maire Laurin.

Le maire Laurin, lui, l'homme des secrets des dieux et ancien préfet du

comté jusqu'en mars dernier, n'aurait pas en avion "même si on me donne un billet gratis".

Dans l'ensemble, une fois si certains "dégelés" au Bureau d'enregistrement, à vendre leurs terres et même à "construire des motels", il n'y a pas d'euphorie.

Parce que le village de Sainte-Scholastique est un village de rentiers, où peu de choses changeaient, où on habite depuis des générations, et que tout ce progrès signifiera bouleversements.

On est heureux "pour les jeunes", car cela leur procurera des emplois sur place. Mais pour soi, on y voit plus d'inconvénients que d'avantages.

Mais comme dit le maire Lacombe, "il faut bien se résigner. On s'habitue".

Le comble du découragement, c'est sans doute M. Roger Burger qui l'a. Sa fille est propriétaire d'une écurie et d'une école d'équitation. Et les avions effraient les chevaux.

Or avant de s'établir à

Sainte-Scholastique, "où on nous avait promis calme et tranquillité", M. Burger habitait... Dorval.

Qu'il avait justement quitté à cause du bruit des avions!



Le maire Léo Laurin, de la paroisse: Il faudra en venir à créer un deuxième Laval en fusionnant le village et la paroisse, Saint-Benoît, Saint-Augustin et Saint-Hermas.

## Cet aéroport sur la rive nord sera le "second port" de Montréal

— Jean Perreault, maire de l'Assomption

par Florian BERNARD

Cet aéroport sur la rive nord, c'est la différence entre la prospérité et la stagnation économique. Ce choix est vraiment le plus judicieux qu'on pouvait faire. Comme président du comité d'aménagement du territoire de l'Union des municipalités du Québec et comme maire de l'Assomption, je ne peux que me réjouir de cette décision.

Voilà la déclaration de M. Jean Perreault, de l'UMQ, à l'annonce de la décision d'Ottawa. M. Perreault a expliqué que cet aéroport, à cause du volume considérable de marchandises qui y seront transportées, deviendra le second

port de Montréal. Selon lui l'avenir du transport de marchandises, que ce soit par containers ou autrement, "est dans l'air". Les compagnies préfèrent de plus en plus le transport aérien à celui par navires. Les futurs avions "Jumbo" accentueront cette nouvelle vocation du transport.

Des routes et des ponts

Le maire de l'Assomption a dit que cet aéroport entraînera la construction de nouvelles routes — à cause surtout de l'augmentation du transport routier de marchandises — et hâtera le parache-

vement de l'autoroute de la rive nord jusqu'à Québec. Cette voie rapide relie présentement Repentigny à Berthier.

L'aéroport entraînera également la construction de nouvelles industries, d'hôtels, de restaurants, de commerces secondaires. Il profitera ainsi à toute la région qui s'étend depuis Saint-Jérôme jusqu'à Berthier, incluant Laval et une partie des Laurentides.

Aménagement régional

Cette bonne nouvelle incitera, selon M. Perreault, tous les conseils municipaux de la région à "repenser" leurs structures en fonction du dé-

veloppement économique de tout le territoire. Il faudra aussi planifier tous les services régionaux.

Rappelons que le maire Perreault est précisément celui qui, il y a quelques années, avait convoqué un colloque sur un important projet de fusion volontaire entre plusieurs municipalités de la région, incluant Repentigny, l'Assomption, Saint-Paul-Ermitte et Charlemagne. Ce projet n'a jamais été abandonné complètement et nombreux sont ses partisans. Il n'est pas illogique de penser que la construction de cet aéroport remettra en question ce projet de regroupement de territoires municipaux.

**SOUS LE SIGNE du soleil... UN BAIN de JEUNESSE ENSOLEILLÉ: LES BERMUDES EXOTIQUES, FRÉNÉTIQUES, IRRÉSISTIBLES...**

Les Bermudes! Un peu de terre, beaucoup de soleil et d'eau! Un paradis pour les sportifs, une oasis de plaisir et de détente qui vous réserve des surprises et des activités variées.

Vous pourrez y faire vous-même l'exploration sous-marine des galions naufragés ou visiter tranquillement les collections de souvenirs qui en proviennent. Vous pourrez encore relever les défis que posent les terrains de golf, pêcher au lancer dans la vague ou vous étendre simplement sur la plage et contempler les couchers de soleil uniques aux Bermudes.

Le sable rose des plages, la profusion de fleurs exotiques de toutes couleurs, la mer chaude et limpide contribuent à créer le climat idéal à votre besoin de repos ou d'activité.

Allez vous divertir les Bermudes, Air Canada vous offre jusqu'à 7 vols par semaine vers les Bermudes cet été (dont 3 en jet de Montréal). Aller-retour, classe économique, tarif "Excursion 21 jours" Montréal — les Bermudes: \$129. Voyez votre agent de voyage. Il vous donnera tous les renseignements au sujet de la formule. "Partez maintenant — payez plus tard"; ou appelez Air Canada à 937-8555.

**AIR CANADA**

Bureaux de vente des billets: Place Ville-Marie, 7116, rue St-Hubert et Place Bonaventure.

## DRUMMONDVILLE

### Que Québec refuse à Ottawa l'autorisation de construire

par Claude MESSON

"Drummondville est en deuil", dit le maire suppléant, M. Roger Prince.

Alors qu'il y a deux jours les "promoteurs" de Drummondville comme choix de l'emplacement de l'aéroport international revenaient d'Ottawa avec un certain espoir après avoir rencontré le ministre des Transports durant de longs moments, voici que c'est la déception, l'amertume, le désappointement profond qui a pris place dans cette région.

Le Comité de promotion de l'aéroport international, réunissant des membres du conseil et des représentants de la Chambre de commerce, a toutefois décidé de ne pas abandonner la partie aussi facilement.

Les dirigeants du comité, dans une déclaration faite hier soir, demandent officiellement au gouvernement provincial de refuser l'autorisation requise pour construire l'aéroport au nord de Montréal.

Le Comité, qui promet de faire connaître certains "dessous" après avoir étudié plus attentivement la décision d'Ottawa quant au site, demande des comptes au représentant fédéral.

"Nous attendons plusieurs réponses de notre député et ministre (de l'Industrie et du Commerce) M. Jean-Luc Pépin, sur des questions pertinentes qu'il devrait poser au cabinet des ministres et plus particulièrement à M. Philip Benbacher, le technocrate par excellence sur lequel les mi-

nistres se sont basés exclusivement pour prendre une décision subjective et arbitraire pour ne pas dire davantage."

Le maire suppléant, M. Roger Prince, après avoir exprimé la plus grande insatisfaction des autorités, a dit souhaiter que Drummondville, reconnue comme zone désignée, recevra au moins une compensation valable.

A Farnham

A Farnham, premier endroit mentionné parmi les emplacements probables, c'est aussi la déception à son comble.

"Nous étions toujours conscients de l'avoir dans la région. Nous ne souhaitons pas uniquement Farnham mais au moins sur la rive sud", de déclarer le maire Arthur Audette.

s'étaient rendus à trois reprises à Ottawa pour défendre leur cause et autant de fois à Québec.

Il existait un front commun des villes de la région. "Nous sommes profondément déçapoutés", d'ajouter le maire Audette.

Dans le cas de Farnham, la situation n'est pas rose depuis la fermeture du camp militaire. Le maire espère bien que le camp sera rouvert en permanence ou qu'il y aura tout au moins un "remboursement" quelconque.

Ottawa n'a s'est pas beaucoup occupé de Québec, c'est bien visible", de conclure M. Audette.

Une consolation dans les deux cas: ce sont les gens de la rive nord qui "gouteront" la "mélodie" de ces futurs monstres aériens.



# Comment nos couturiers montréalais voient le printemps

## Manifestation prochaine du groupe des "huit"

Textes :  
Michele BOULVA



Michel Robichaud  
• Souriant !



Léo Chevalier  
• Très féminin, détaillé, simple.



John Warden  
• Pratique, coloré et... "pantalonné".



Caty Lullier  
• Féminin, doux, très plissé, plus "habitable"... "Et je ne suis pas contre!"



Vali  
• Gai, féminin.



Lydia Sperlich  
• Imperméabilisée !

### Printemps !

### Tissus

- Pour le jour : gabardine et flanelle. Pour le soir : crêpe, soie et broderie suisse ajourée.
- Fluides et doux. Pour le jour : lainage fin, crêpe, Arnel. Pour le soir : crêpe, chiffon, broché.
- Pour le jour : toile, gabardine, un peu de tweed très fin. Pour le soir : crêpe de laine, de soie, shantung pure soie.
- Pour le jour : jersey de coton pour l'allure "sweater", plissé "rib", crêpe mat, su-rah, jersey de laine, shantung surtout pour les jupes plissées. Pour le soir : crêpe, jersey de soie, chiffon.
- Pour le jour : toile, broderie et coton. Pour le soir : coton encore, chiffon et soie.
- Gabardine de coton, velours anti-pluie, mélange de coton et nylon.

### Couleurs

- Très douces : tons buvards... Rose thé, bleu gris, vert pomme, blanc cassé, quelques imprimés. Délicatesse et raffinement.
- Surtout du bleu/blanc/rouge. Ensuite, des teintes effacées : lavande, vert, rose.
- Surtout du blanc, du jaune, du marine/blanc et du bleu/blanc/rouge. Les contrastes sont de mise. Dans les imprimés, pas de fleurs et beaucoup de géométrie.
- Blanc, jaune violent. Imprimés fondants dans les tons du pastel.
- Aucune couleur dominante : "Il faut éviter de ressembler à des soldats!"
- Thème principal : le blanc! Seul ou marié au gris dans un rayé, ou au noir dans un quadrillé.

### Tailleurs

- Souples et moins architecturés grâce à des plis et à des coutures arrondies.
- Moins que d'habitude. Ils sont en tissus combinés : jaquette unie accompagnée d'une jupe et d'une écharpe en pied-de-poule. Même jeu avec le pantalon et la veste.
- Très découpés. Les jupes sont à plis plats, les jaquettes longues et les tailles ceinturées, sinon ajustées.
- Avec les jupes plissées et évasées, des vestes courtes semi-ajustées ("les vestes longues sont faites pour les femmes très grandes"). Exception faite pour le "sweater look" : manteau mi-ajusté, mi-évasé possédant une bande posée en biais au col et aux boutonnères.
- Plus nombreux et plus forts que jamais. Parfaits pour le weekend.
- Lydia songe "aux différents types de femmes qui ont besoin de différentes allures" quand la pluie fait des siennes.

### Robes du jour

- Robes - chemisiers ceinturées à la taille surtout.
- 90 pour cent ont des ceintures. Plusieurs plis et ouvertures profondes aux corsages.
- Souvent en toile et de ligne A. La ligne mi-ajustée, mi-évasée.
- Des plis pour le jour comme pour le soir. Ceintures souples sur les hanches. Manches très larges et style chemisier.
- Simples. Le mouvement est assuré par des plis.
- Il y a l'imperméable traditionnel, l'imperméable qui se dit le "non-imper", le "car-coat".

### Robes du soir

- Comme pour le jour. Mais les tissus sont plus légers, plus luxueux. Beaucoup de crêpe.
- Presque disparues. Elles sont remplacées par le pantalon.
- Au choix : longs chemisiers, combinaisons pantalons ou jupes longues assorties de blouses et de longs manteaux sans manches. Plis soleil, plis couteau.
- Sauf pour le grand bal, les robes du soir sont remplacées par le pyjama.
- Le pantalon flottant et doux remplace la robe et la jupe. La tunique qui l'accompagne est longue.
- Ce couturier montréalais propose le "total look" pour toutes les femmes au printemps.

### Pantalons

- Droits et accompagnés de tuniques dissimulant les hanches. Ils vont s'évasant vers le bas et sont en fine gabardine ou en flanelle durant le jour. Le soir, ils empruntent les broderies suisses, les soies imprimées, les crêpes lourds.
- Accompagnés de tuniques, de manteaux, de blouses très habillées en satin, en crêpe, en poul-de-soie, en organdi. Les pantalons sont serrés à la taille ou sur les hanches. Les jambes sont larges comme une jupe ou un peu plus ajustées, parfois à revers.
- Le pantalon aime s'accompagner d'un manteau.
- Les tissus. Le pyjama s'impose. La tunique cache les hanches.
- Le pantalon varie selon la tunique. Tunique de chiffon : pantalon étroit. Tunique ajustée : pantalon plus large.
- Elle choisit les ensembles pantalon-manteau imperméables dans une seule couleur.

### Chapeaux

- A l'exception du petit bérêt perché sur la tête ou sur le côté, les chapeaux ont tous de larges bords : style safari, padre ou breton. Ils choisissent le feutre, le suède, les vernis et les tons pâles.
- Pour avoir l'air plus "femme" que "petite fille" : des turbans.
- Enorme forme de paille unie à larges bords, sans garniture. Les couleurs rappellent celles des vêtements. Turbans imprimés aussi.
- A larges bords de style Garbo, sombrero. "Heureusement, le "pillbox" est mort et enterré".
- "Je n'aime pas les chapeaux"... Vali préfère les foulards qui, selon elle, sont plus faciles à porter, soit en turban, soit autour du cou.
- Le bérêt bouffant.

### Souliers

- Talons aussi larges que ceux de la saison dernière, mais plus hauts.
- Bleu / blanc / rouge ! Courroies, talons assez hauts et épais. Découpés et ronds devant, carrés aux talons.
- Cuir verni noir à bouts carrés et talons assez lourds.
- "J'espère qu'ils ne resteront pas comme ils sont; ils ressemblent à des sabots et vous donnent un air de pot à tabac! Un soulier ne devrait jamais cacher le cou de pied."
- Important : qu'ils soient proportionnés au vêtement. Si les jupes allongent jusqu'au genou, les talons pourront être un peu plus hauts : deux pouces et demi.
- Des bottes blanches en cuir verni ou en vinyle.

### Sacs à main

- "Les sacs étaient rendus tellement petits que cela en était ridicule!" Au printemps ils seront un peu plus gros.
- En vernis noir ou blanc, grandeur moyenne, portés en bandoulière grâce à une chaîne.
- "J'ai peur que, malheureusement, ils se remettent à grossir comme les sacs à provision."
- Devraient être plus petits pour accompagner les jupes à plis de l'été. Pour le sport, des chaînes. Pour le voyage, ils sont un peu plus imposants.
- Ni énorme, ni minuscule. Facile à porter.

• Depuis un an, le groupe des huit couturiers montréalais qui s'étaient rassemblés pour promouvoir la mode canadienne et encourager les exportations n'a guère progressé. C'est du moins ce qu'en disent la plupart de ses membres.

• Pourquoi? Difficultés financières, manque d'argent, désintérêt de certains manufacturiers qui ne semblent pas sensibles au prestige. Ceux-ci, rétifs, n'encouragent pas toujours leurs dessinateurs à faire de l'exportation.

• Michel Robichaud, John Warden, Léo Chevalier, Lydia Sperlich, Vali, Caty Lullier, Elvia et Frédéric, Serge et Réal attendent encore leur charte. Il faut longtemps avant de s'entendre sur tous les règlements: on veut, par exemple, qu'un dessinateur ait été associé à un manufacturier durant quatre ans avant de devenir membre du groupe. On songe également à augmenter le nombre des membres.

• Ces couturiers présenteront le 28 mai, sous les auspices du Fashion Group de Montréal, leurs créations automnales au Château Champlain.

• Michel Robichaud parle déjà pour l'automne d'une mode "plus ample, plus souple encore ou les plis seront rois. Une mode moins cintrée, sans être droite".

• A New York, le 17 avril, Léo Chevalier présentera avec une vingtaine de maisons canadiennes sa collection d'automne pour Montréal.

• Au cours des dernières semaines, John Warden a signé deux contrats. Le premier à New York, avec la maison de vêtements sport "Dunedec". Le second avec une compagnie montréalaise de complets pour hommes.

• Vali exporte aux Etats-Unis et en Australie. Chaque année elle se rend en Italie pour dessiner ses propres tissus. Elle est propriétaire de quelques maisons de tissu: en Suisse, en Ecosse, en Italie et en France.

• Pour revenir au but du groupe des "huit", Michel Robichaud soutient qu'il faudrait "inviter les gens chez nous, comme à Paris, à New York, à Londres et à Rome. Nous devrions avoir une semaine de la mode canadienne".

## 180,000 visons

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture prévoit que les éleveurs de vison de la province produiront quelque 180,000 peaux cette année, soit une valeur de deux millions et demi de dollars. Les prédictions de l'agronome responsable de la section des éleveurs sont basées sur la production actuelle, qui est excellente, et sur la forte demande venant d'Europe. "La concurrence va rester forte", dit M. Stephen Poliquin, parce que la production est à peu près égale à la demande. Pour l'ensemble du monde, il faut 25 millions de peaux. Au Québec, nous avons 125 éleveurs de visons.

## Un mannequin de 67 ans

TORONTO (PC) — Mme Gertrude Lucas, à 67 ans, fait un travail de mannequin depuis 44 ans. Elle illustre surtout la mode élégante pour femmes distinguées. Elle espère se rendre jusqu'à 50 ans de vie professionnelle.

## L'Eglise et le féminisme

Qui est la femme? Quel est le rôle de la femme? Quelle est la mission de la femme? L'auteur de "La Promotion de la Femme" a tenté de trouver

Dans son livre, lancé hier aux Editions Fides, M. l'abbé Marc Rondeau souligne l'évolution de la pensée de l'Eglise au sujet de l'émancipation féminine depuis Léon XIII jusqu'à Vatican II. On a souvent accusé l'Eglise d'avoir tenu un état d'infériorité et de tutelle. L'Eglise s'est toutefois défendue avec vigueur de telles intentions. Pour faire le bilan d'un siècle de revendications féministes souvent légitimes, parfois extrémistes et en même temps le bilan de la réaction de l'Eglise à chaque sursaut de ce féminisme, l'abbé Rondeau a dû consulter une documentation impressionnante et en dégager l'essence.



Marc Rondeau, prêtre

une réponse positive et objective à toutes ces questions et à bien d'autres encore. Sa seule préoccupation a été précisément ce grand souci d'objectivité.

"La promotion de la Femme" par Marc Rondeau fait partie de la collection "Foi et Liberté". Ce livre qui est à l'origine une thèse de doctorat en théologie, est une étude des textes des Pères de l'Eglise.

Pourquoi un tel sujet de thèse? "Un immense besoin de savoir, le goût de la recherche, des lectures troublantes sur la question et le manque d'objectivité évident chez certains auteurs, m'ont déterminé dans ce choix. Le contexte social dans lequel évolue la femme actuellement aussi."

Autant pêche celui qui tient le sac que celui qui l'emplit. Ch. Cahier

## Grande finale du concours-mode pour étudiantes adolescentes

John Warden et Léo Chevalier, dessinateurs de modes montréalais, ainsi que Marie Raymond, animatrice de la meilleure émission pour "68, "Terre des Jeunes", agitent 29 mars, chez Simpsons dans le Centre-ville.

Depuis le début de février, cette maison a organisé trois fois par semaine des défilés de modes-concours ouverts à

toutes les étudiantes adolescentes de Montréal et la région. Les seize gagnantes de ces concours individuels participeront à la finale de samedi, au troisième étage, à 10 h. a.m.

"Notre but est de développer le sens de la mode chez les jeunes, de stimuler leur goût et de leur permettre de manifester leur personnalité à travers la mode", expliquait

Mme Mireille Borzuzesco, relationniste pour la maison Simpsons.

Les étudiantes ont donc présenté les vêtements de leur choix avec leurs propres accessoires. Les tenues varient, passant du pantalon sport à la robe de soirée; certaines ont confectionné elles-mêmes les ensembles portés.

Samedi, les finalistes seront jugées sur leur bon goût, leur prestance, l'originalité de la présentation de leur vêtement, et leur sens individuel de la mode. Chacune recevra un prix: robe, chandail, pièce de lingerie, produits de beauté, etc.

La grande gagnante obtiendra \$750, alors que la seconde se verra offrir \$250 pour fréquen-

ter l'école de son choix.

Le premier concours de l'automne '68, et il ne fait aucun doute que face au succès obtenu (on a dû refuser plusieurs inscriptions), ils se poursuivront la saison prochaine.

## Main-d'œuvre féminine : progrès et problèmes aux USA

NEW YORK (UPI) — Les femmes au travail contribuent à l'amélioration du niveau de vie de leur famille, mais elles causent aussi de nouveaux problèmes à l'économie américaine. Comme consommatrices les femmes qui travaillent ont des réflexes différents, et le marché doit trouver des façons nouvelles de les attirer. Comme travailleuses, elles remplacent la main-d'œuvre masculine moins qualifiée, souvent moins compétente.

En 1968, 37 p. cent des femmes mariées américaines, soit quelque 16 millions d'entre elles, gagnaient un salaire. Les premiers indicateurs pour 1969 prouvent que la tendance va croissante.

Mais pendant ce temps-là, la main-d'œuvre masculine diminue quelque peu. Les jeunes

gens restent plus longtemps aux études, soit pour éviter le service militaire, soit pour tenter d'accéder plus tard aux postes clés.

C'est évidemment le salaire des femmes qui fait qu'un plus grand nombre de familles peuvent grimper dans l'échelle sociale, et accéder à la classe moyenne. L'économie du pays en profite, malgré l'aggravation de certains problèmes, comme celui des ghettos noirs et de la circulation dans les villes. Les familles à double revenu dépendent 15 p. cent de plus en alcool, 10 p. cent de plus en cigarettes, achètent plus de voitures et dépensent plus pour leurs loisirs. D'un autre côté, les femmes qui travaillent ne peuvent fréquenter les magasins que le soir et pendant les fins de semaine. Elles achètent plus d'aliments congelés ou préparés à l'avance.

Voici quelques raisons qui expliqueraient la vague de main-d'œuvre féminine qui déferle sur le marché depuis 1965:

— le besoin des familles de faire face au coût de la vie

toujours croissant.

— le désir des familles d'augmenter leur niveau de vie.

— un plus haut niveau de

### Fille recherchée par son père

Londres (AFP) — On recherche Agnès Girard, blonde de 19 ans. Récompense: \$260. Cette offre reproduite par deux journaux écossais, émane d'un riche cultivateur de Fontainebleau, M. Gaston Girard, et représente le seul espoir de retrouver sa fille qui se cache quelque part en Ecosse.

Agnès, était tombée amoureuse d'un instituteur anglais, M. George Tragget, âgé de 34 ans. M. Girard ne voulant pas entendre parler mariage, sa fille et George se sont enfuis et attendent maintenant que les 3 semaines de séjour, requises par la loi pour se marier en Ecosse, sans le consentement des parents, soient écoulées.

scolarité des femmes, ce qui répond aux besoins des employeurs. Il y a 15 ans, seulement 50 pour cent des femmes avaient des diplômes de cours secondaire, alors qu'aujourd'hui le chiffre est de 70 pour cent.

— l'augmentation du travail de bureau dans les agences du gouvernement.

— et finalement, un changement dans l'attitude des hommes. Il n'y a pas si longtemps, une femme risquait d'insulter son mari, en lui laissant entendre qu'il ne pourrait réussir tout seul à assurer un bon revenu à sa famille. Aujourd'hui, un homme y pense deux fois avant de refuser à sa femme l'occasion de payer une deuxième voiture ou une maison à la campagne.



M. LUCIEN POULIOT  
au service de sa clientèle vous offre des prix de vente d'inventaire à la maison Georges Pouliot manufacturier de fourrure.  
4435, de La Roche  
524-3649

**Soyez certain de récupérer chaque cent d'impôt payé en trop durant l'année.**

### Voici où s'adresser:

- Verifiez la liste ci-dessous avant d'y aller.
- Tous les feuillets T4, TP4, T4A et TP4A.
  - Formulaire personnelle de déclaration d'impôt fédéral pour l'année 1968.
  - Duplicata des déclarations d'impôt fédéral et provincial faites pour l'année 1967. (Ansi que pour 1966 et 1965 si des paiements forfaitaires ont été faits.)
  - Détails des revenus de placements—T3 et T5.
  - Totaux mensuels des recus de frais médicaux pour 1967 et 1968.
  - Recus des dons de charité.
  - Recus de cotisations syndicales.
  - Pour un vendeur à commission, détails des commissions et dépenses.
  - Détails des revenus si la personne est établie à son propre compte.
  - Détails des paiements pour pension alimentaire ou allocation de séparation, si divorcé ou séparé.
  - Détails des revenus de loyers et des dépenses si on possède une propriété à loyer.
  - Détails des dons si une déclaration d'impôt sur les dons est requise.

## Taxsavers® Notre nom dit tout

916 MONT-ROYAL Est TEL: 527-9531  
Promenade des Boutiques — PLACE VICTORIA — TEL: 866-2668  
1532 Boul. CURE-LABELLE, LAVAL (Chomedey), Qué. TEL: 688-0545  
2583, rue EDWARD, Ville LaSALLE, Qué. TEL: 363-1415

Du soleil sur votre table avec un vin du Portugal!

Rosé pétillant  
**FAISCA**  
R.A.O. No 534 G 26 or 51 90

OFFRE SPÉCIALE DE CETTE SEMAINE

Rég. 72¢ la douz.

**BEIGNES AU MIEL**

**6/33¢**

En vente à la pâtisserie RBI Richemont de votre voisinage.

**AU PRIX DU GROS**

TROUSSE DE MARIÉES, VÊTEMENTS, LAYETTES DE BÈRES, LINGERIE DE MAISON, DRAPERIES, COUVRE-PIEDS, ETC.

**LEON COUREY & CIE**

MARCHANDISES SÈCHES EN GROS

**COIN ST-LAURENT**

1 EST, RUE SAINT-PAUL



L'armée élimine tout caractère religieux des cours aux soldats

WASHINGTON (PA) — L'armée américaine a ordonné aux officiers militaires d'éliminer toute allusion à Dieu et toute philosophie religieuse dans les cours visant à inculquer la responsabilité morale aux soldats.

Victoire des Tories dans trois élections partielles en G.-B.

LONDRES (PC, AFP) — Le mécontentement des électeurs britanniques à l'égard du gouvernement Wilson a continué de se manifester hier par la victoire des Tories dans trois élections complémentaires.

Wilson ne veut pas s'ingérer dans le conflit Nigeria-Biafra

LAGOS (AFP) — Le général Yakubu Gowon, chef d'Etat du Nigeria, a déclaré hier, en accueillant à Lagos le premier ministre britannique Harold Wilson, qu'il n'attendait aucune initiative dramatique de sa part en faveur de la paix.

Le territoire des Etats-Unis sera divisé en huit régions

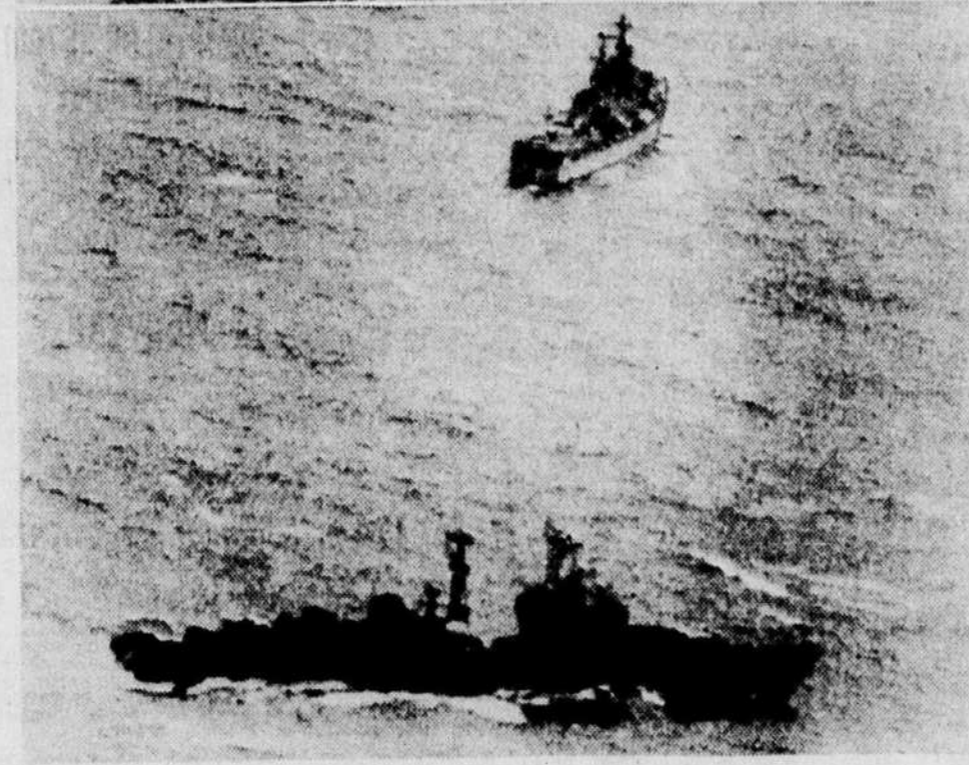
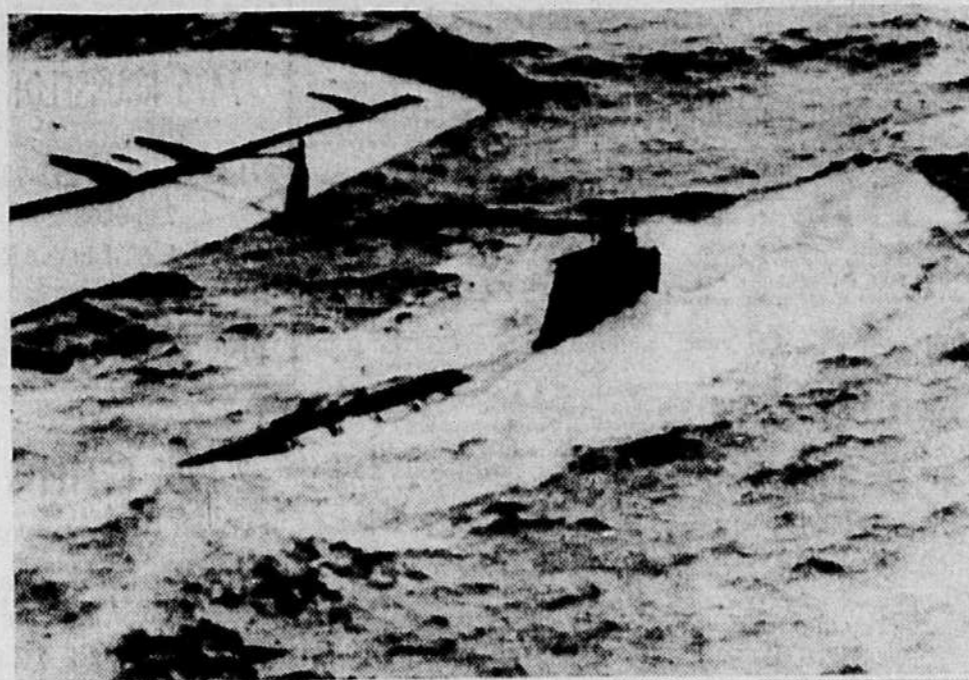
WASHINGTON (AFP) — Le territoire des Etats-Unis sera divisé en huit grandes régions administratives indépendantes chacune plusieurs des 50 Etats de l'Union, annonce la Maison Blanche.

Les forces armées américaines s'en tiendraient au volontariat

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a annoncé hier son intention d'abolir le service militaire obligatoire et de doter les Etats-Unis d'une armée exclusivement de métier.

Consultations sur Anguilla

LONDRES (AFP, PA) — Pour la première fois depuis la crise d'Anguilla, le gouvernement britannique a procédé hier à des consultations avec les représentants à Londres de l'ensemble des territoires de la région des Antilles sur les moyens de trouver une solution au problème créé par la sécession de l'île "rebelle".



létophoto PA

Manoeuvres russes en Atlantique

Une escadre soviétique, forte de 19 navires, effectue depuis deux jours des manoeuvres dans l'Atlantique. Elle est sous la surveillance constante de patrouilleurs de l'aviation et de la marine britanniques.

Washington vise un règlement global au Sud-Est asiatique

(D'après UPI et AFP) — Les négociateurs américains et sud-vietnamiens à Paris tentent d'inclure aux pourparlers en cours la question de la présence de troupes nord-vietnamiennes au Laos et au Cambodge.

Sirhan connaîtra son sort bientôt

LOS ANGELES, Californie (UPI) — La défense a terminé ses plaidoiries hier au procès de Sirhan B. Sirhan, qui est à sa douzième semaine, après avoir appelé 29 témoins dans une tentative d'épargner la chambre à gaz au jeune Arabe âgé de 25 ans, accusé du meurtre du sénateur Robert F. Kennedy.

A l'issue des plaidoiries de la défense, le jury a été informé pour la première fois de la scène de crime qu'avait faite Sirhan il y a un mois dans la chambre du juge, alors qu'il a déclaré qu'on "voulait l'expédier en vitesse à la chambre à gaz".

Le principal avocat de la défense, Me Grant Cooper, a lu les transcriptions des déclarations vitrioliques de Sirhan qui manifestait sa vive opposition à ce que son "journal personnel" ait été lu en cour, vraisemblablement pour démontrer au jury le caractère instable de l'accusé.

"Mariner-7", malgré de légères difficultés, se dirige vers Mars

PASADENA (AFP, UPI-PA) — Une sonde destinée à déterminer si les environs de Mars sont favorables à la présence d'une forme quelconque de vie se dirige aujourd'hui vers cette planète sur une trajectoire quasi parfaite en dépit de quelques déviations mineures détectées quelques minutes après le lancement, hier, à Cap Kennedy.

La terre tremble en Turquie: 42 morts

ISTANBUL (AFP, PA) — Un violent tremblement de terre a secoué ce matin l'Anatolie, dans l'ouest de la Turquie. Des informations en cours indiquent qu'au moins 42 personnes ont perdu la vie dans ce séisme.

Moscou accuse Israël de chercher à saboter la concertation à Quatre

(D'après PA, AFP) — A la veille de l'entretien à quatre sur le Moyen-Orient qui devrait commencer en principe au début de la semaine prochaine, le représentant de l'Union soviétique à l'ONU, M. Jacob Malik, a accusé hier Israël d'avoir lancé mercredi une nouvelle attaque meurtrière contre des villages jordaniens "pour miner à l'avance les conversations diplomatiques qui doivent s'ouvrir prochainement entre les membres permanents du Conseil de sécurité" en vue d'essayer de rétablir la paix dans la région.

Advertisement for MAISON UNIVERSELLE ALCAN. Features two house models: VALLEYFIELD II and CLERMONT I. Text includes 'Vous voyez ici deux versions de la MAISON UNIVERSELLE ALCAN' and 'Dernier cri de la technique du XXe siècle. Lisez plutôt:'. Prices listed as \$16,351 and \$20,680. Includes a list of features and contact information for Saint-Bruno.

# Le nouvel aéroport: Québec crie à la fumisterie

par François TREPANIER  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — C'est par des cris de "vendus", de "fumisterie", d'"incroyable", d'"arrogance" que les membres du gouvernement québécois ont accueilli hier, la décision d'Ottawa d'établir le nouvel aéroport international de Montréal à Sainte-Scholastique.

Déçus, mécontents, furieux, les membres du gouvernement québécois, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand en tête, ont été jusqu'à accuser le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau de pousser les Québécois dans les bras des séparatistes.

Considérant que la décision fédérale sert mal les intérêts économiques du Québec, M. Bertrand a convoqué une réunion d'urgence de ses principaux collaborateurs afin d'aviser des mesures

ultimes susceptibles de provoquer un revirement d'attitude de la part d'Ottawa.

"S'il y a une action possible à prendre, une action pratique et réalisable, nous la prendrons", a dit M. Bertrand en réponse à une question du chef du parti Québécois, M. Lévesque, qui voulait savoir si le gouvernement québécois se limiterait encore à des "lamentations" pour faire part de son indignation au gouvernement fédéral.

C'est cependant en s'avouant presque vaincu à l'avance que M. Bertrand devait faire part de ses intentions: "Nous allons tenter par tous les moyens possibles d'amener Ottawa à changer son opinion mais je doute fort que cela soit possible car l'on sait qu'à Ottawa l'on est intransigent et arrogant avec les provinces..."

Si les membres du gouvernement n'y ont pas été par quatre chemins pour

exprimer leur mécontentement à l'égard de la décision fédérale, les députés libéraux, de leur côté, ont gardé le silence que leur imposait leur parenté avec leurs collègues d'Ottawa.

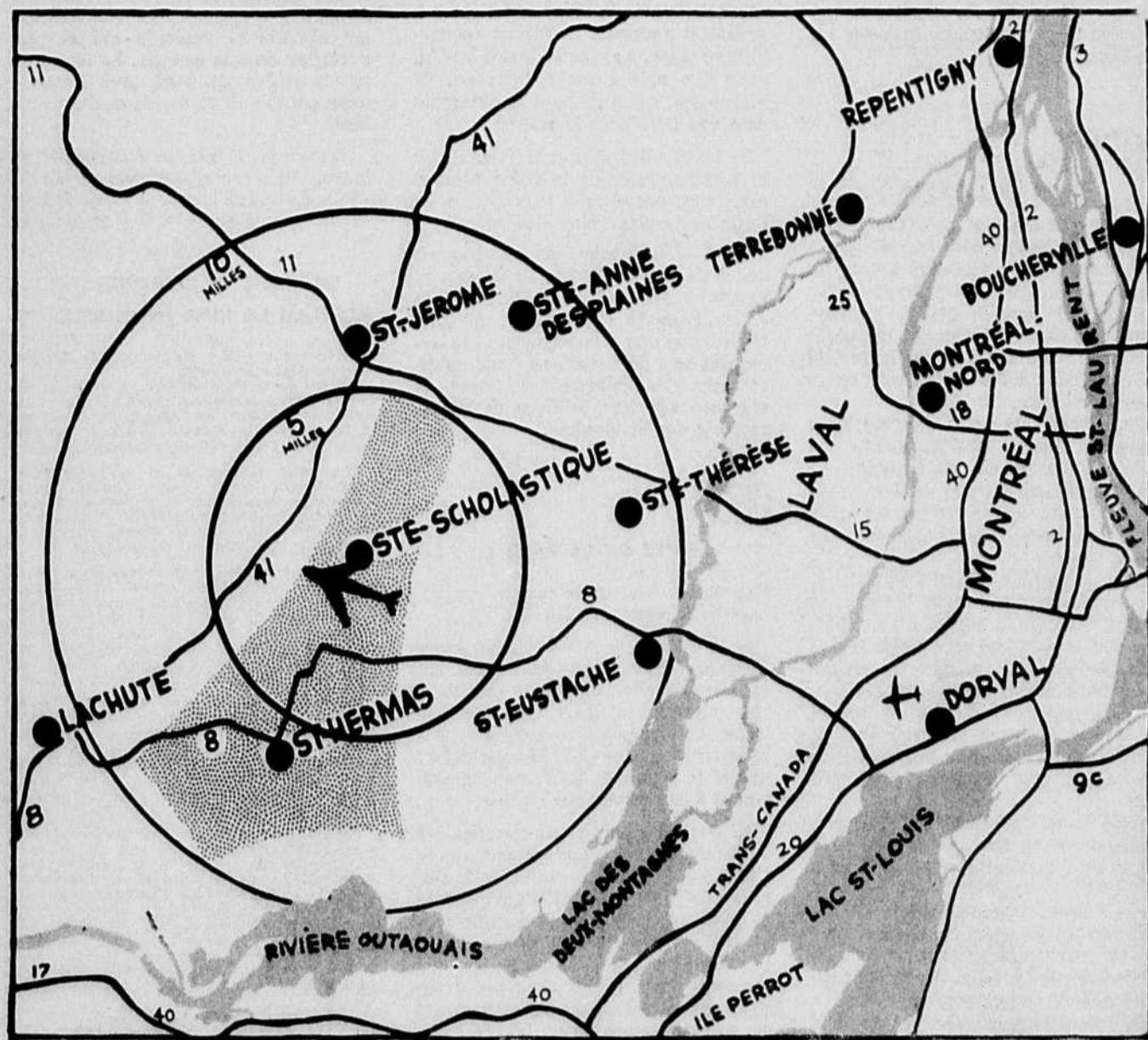
Les deux seules exceptions ont été le député de Drummond, M. Bernard Piquard, qui a perdu l'aéroport et le député des Deux-Montagnes, M. Gaston Binette, qui, lui, a gagné l'aéroport.

Tandis que M. Binette se félicitait de la décision d'Ottawa, l'ex-ministre de la Voirie appuyait les propos tenus en Chambre par M. Bertrand.

D'après M. Bertrand, qui a promis une déclaration plus élaborée dans les jours à venir, la décision d'Ottawa "va totalement à l'encontre des vœux et des

Voir FUMISTERIE, page 2

Autres informations et photos à la page 27



## La CECM réclamera \$23 millions des Montréalais si elle ne reçoit pas de subventions de Québec

par Claude GRAVEL

La Commission des écoles catholiques de Montréal a résolu hier après-midi de ne pas hausser le taux de la taxe des catholiques en 1969-1970 si le gouvernement provincial accepte, conformément à sa demande, de modifier le système de péréquation et de reviser le régime de subventions.

Si d'ici le 31 mars, la CECM n'a pas reçu de réponse positive du gouverne-

ment, elle demandera à l'Assemblée nationale la permission de reviser sa décision et les contribuables montréalais pourront alors s'attendre à une hausse de taxes qui servira à combler un déficit prévu de \$23 millions.

C'est dans les mêmes conditions qu'il y a deux semaines, la Commission avait résolu de ne pas augmenter la taxe des neutres (des corporations) pour la prochaine année fiscale. Le

taux de la taxe des neutres est actuellement de \$2,50 par \$100 d'évaluation et celui de la taxe des catholiques, de \$1,60 pour \$100.

La CECM, dans le but d'éviter une nouvelle hausse de taxes, multiplie actuellement les démarches afin que l'Assemblée nationale adopte dans les plus brefs délais un bill privé qui étendrait à toute l'île de Montréal le système de péréquation des revenus "neutres" pour fins scolaires. La Commission pourrait ainsi récupérer entre \$4 et \$5 millions et cette mesure affecterait directement le Bureau Métropolitain des écoles protestantes (PSBGM).

La CECM sollicite par ailleurs l'obtention d'une subvention spéciale de la province et la réévaluation du système de subvention per capita qui, fait-elle valoir, n'a pas été modifié substantiellement depuis 1961-1962, alors qu'il en coûte deux fois et demi plus cher par élève.

Au moment où elle a fixé le taux de la taxe des neutres, il y a deux semaines, la CECM croyait avoir un déficit de \$30 millions. Une révision de ces chiffres, "sous le régime de l'austérité" a permis d'établir que les revenus se monteront à \$159 millions tandis que les dépenses seront de \$182 millions en 1969-1970.

Dans cette dernière somme sont comprises les dépenses occasionnées par la réduction du cours élémentaire de sept à six ans, par l'implantation de deux options graduées au secondaire, par la reconstruction de certaines vieilles écoles et par l'administration des écoles d'arts et métiers nouvellement confiées à la Commission par le ministère de

Voir CECM, page 2

## L'hôpital psychiatrique pour enfants n'a plus un seul psychiatre

par Louis COUSINEAU

L'hôpital Mont-Providence, le seul grand hôpital psychiatrique pour enfants de la province de Québec, ne compte plus un seul psychiatre à temps plein depuis quelque mois.

Par ailleurs, les autres départements

de l'hôpital du Boulevard Gouin voient aussi leurs effectifs diminuer. Cette semaine le directeur du département de pédiatrie a quitté son emploi pour retourner à la pratique privée.

Il y a au Mont-Providence, quelque 900 enfants qui nécessitent une longue hospitalisation. 700 d'entre eux sont des arriérés et 200 autres sont à proprement parler des cas psychiatriques qui ont besoin de soins constants.

Une demi-douzaine de psychiatres assurent actuellement la relève, mais ils ne sont à l'hôpital qu'à temps partiel, étant donné qu'ils sont employés ailleurs.

Il semble, d'après certaines sources bien informées que la situation se soit détériorée au Mont-Providence depuis 1967 année du départ du directeur médical, le Dr Jean-Louis Lapointe.

Deux ans plus tard, le directeur médical n'est toujours pas remplacé. Les psychiatres ont quitté un par un leur emploi à cause d'un manque de direction. Il y avait une dizaine de psychiatres à plein temps au Mont-Providence au moment où l'institution fonctionnait normalement.

Le ministère de la Santé aurait trouvé un remplaçant au Dr Lapointe, mais le conseil d'administration, où les sœurs de la Providence sont très puissantes, aurait refusé le candidat à cause de ses opinions personnelles. Il s'agirait d'un médecin admirablement qualifié pour diriger l'hôpital.

Le Mont-Providence est le seul hôpital de la région de Montréal habilité à

Voir HOPITAL, page 2

## Eisenhower: les médecins n'ont plus d'espoir

WASHINGTON (AFP, PA, UPI) — L'état de santé du général Eisenhower "continue de baisser presque imperceptiblement" déclare le dernier bulletin de santé émis en fin de matinée aujourd'hui par les médecins de l'hôpital Walter Reed.

La lueur d'espoir qu'avait fait naître le bulletin publié hier soir annonçant une stabilisation de l'état de l'ancien président aura été de courte durée et les dernières nouvelles font qu'une issue fatale est maintenant considérée comme proche.

Dans leur dernier bulletin, les médecins précisent que le malade reçoit des sédatifs, qu'il n'a pas sombré dans le coma et qu'il peut encore répondre faiblement aux questions. Les membres de sa famille se succèdent à ses côtés.

annonces classées / 33 à 41, 44 à 54  
Arts et Spectacles / 10 à 13  
Bandes dessinées / 26  
Courrier "Que faire?" / 31  
Décès, naissances, etc. / 55  
Finance / 22-23  
Horoscope / 31  
Informations étrangères / 43  
Informations nationales / 29  
Les secrets de polichinelle / 32

Loisirs et récréation / 26  
Mots croisés / 35  
"Mot-mystère" / 26  
Radio et télévision / 20  
Sports / 16 à 19  
Transactions immobilières / 53  
Tribunaux / 8-9  
Vie féminine / 30 à 32  
Vie mondaine / 31  
Votre médecin / 32

Météo: Ensoleillé, quelques nuages. Min.: 25°, Max.: 40° • Détails page 2.

Sommaire

Le quotidien français d'Amérique

# la presse

Montréal, vendredi 28 mars 1969, 85e année, no 74, 4 cahiers, 56 pages.

★★★ 10¢

## McGill

## Une véritable veille d'armes

Veille d'armes: tension à Montréal, à Québec, voire même à Ottawa, crainte de violences et de pillage des habitants du périmètre servant de cadre au défilé, fureur du premier ministre québécois ("C'est écoeurant... une violation du secret!") contre "un ministre de la Couronne comme M. Turner" et enfin, autorisation de défilé accordée par le directeur de la police de Montréal: telles étaient, en vrac, les nouvelles, opinions et sentiments qui prévalaient hier à la veille de la marche sur l'Université McGill.

Affirmation par certains diri-

geants de la manifestation de l'ordre et de la dignité dans lesquels elle se déroulera, mais mise en place d'un dispositif policier destiné à prévenir l'invasion d'endroits stratégiques dont l'occupation par les manifestants pourrait provoquer des incidents. D'une façon générale, préparation minutieuse, tant chez les marcheurs que dans les forces de l'ordre, pour éviter que le caractère pacifique de la démonstration ne dégénère en bataille rangée.

Nos informations à la page 3

## LONGUEUIL: ville de 100,000 âmes en juin

par Clotilde MASSON

Les citoyens de Jacques-Cartier et de Longueuil vivront sous peu dans la quatrième plus importante ville au Québec qui se nommera LONGUEUIL.

La fusion proprement dite, si elle est adoptée par la majorité des membres des deux conseils, au début de la semaine prochaine, sera décrétée officiellement au mois de juin ou juillet. Entre-temps, les contribuables pourront exposer leurs points de vue au cours de soirées d'information.

Par le regroupement, la tutelle sous laquelle Jacques-Cartier est placée disparaîtra et point majeur pour les contribuables, les maires Roland Therrien et Marcel Robidas n'entrevoyent aucun problème financier et donnent l'assurance d'aucune hausse des taxes foncières pour une période de deux ans.

D'ailleurs, pour aider à ce regroupement, le ministre des Affaires municipales a annoncé une subvention de \$2 millions, répartie sur une période de dix ans, à compter de 1970, soit lorsque la fusion sera concrétisée.

Ces précisions ont été apportées hier soir par les maires de Jacques-Cartier et de Longueuil au cours d'une conférence de presse durant laquelle ils ont confirmé la nouvelle de LA PRESSE au sujet de la fusion très prochaine de ces municipalités qui englobent près de 100,000 âmes.

Les conseils de Jacques-Cartier et Longueuil se réuniront séparément lundi prochain pour déposer un avis de motion et, le lendemain, le projet de fusion leur sera soumis. A moins d'imprévu, il sera adopté sur division dans les deux cas.

Lorsque cette approbation aura été obtenue, le ministre des Affaires municipales en sera informé et il fera paraître les avis nécessaires dans la Gazette officielle. La requête de fusion sera aussi publiée dans les journaux.

Jusqu'à la fin de mai, les contribuables des deux villes pourront faire des représentations au ministre qui déterminera si une enquête est motivée ou non. Par la suite, le ministre sera appelé à décréter la fusion.

Le ministre, M. Robert Lussier, que les deux maires ont consulté en compagnie de membres de leur conseil, est déjà d'accord avec leurs intentions et il a même promis une subvention à la nouvelle ville.

"Le gouvernement du Québec, dit le

ministre veut ainsi encourager les municipalités à prendre l'initiative au lieu de leur imposer des annexions contre leur gré".

Tel que prévu, un conseil provisoire sera nommé par les conseils actuels au lendemain de la fusion et ce conseil siègera jusqu'à l'élection qui sera reportée au premier dimanche de novembre 1970. Les membres de ce conseil temporaire seront probablement au nombre de dix, soit cinq nommés par Jacques-Cartier et autant par Longueuil, les maires Robidas et Therrien ont refusé pour l'instant de se prononcer sur celui qui occupera la fonction de maire.

Le budget de la nouvelle ville de

Voir PROJET, page 2

Autres informations et photo à la page 54

## 35 nouveaux cardinaux

CITE DU VATICAN (PC, PA) — Le pape Paul VI a nommé aujourd'hui 35 nouveaux cardinaux, dont Mgr George Bernard Flahiff, évêque de Winnipeg.

Ces nouvelles nominations portent à 134 le nombre des membres du Sacré Collège qui atteint ainsi le nombre le plus élevé de toute son histoire.

Des 35 nouveaux princes de l'Eglise, 33 d'entre eux seront élevés à la pourpre cardinalice au cours d'un consistoire secret qui aura lieu le 28 avril. C'est dire que deux des nouveaux élus ne seraient pas présents à ce consistoire. Le souverain pontife les a nommés "in pectore", c'est-à-dire dans son coeur et leur identité ne sera connue que plus tard, quoiqu'il est possible qu'elle ne soit jamais révélée. Cela s'est déjà produit dans le passé quand l'élevation d'un prêtre à la pourpre cardinalice pouvait mettre sa vie en danger, comme le cas des évêques dont le gouvernement national était opposé à l'Eglise catholique romaine.

Le consistoire du 28 avril sera le troisième du pape Paul VI depuis son accession au trône de saint Pierre, il y a six ans. Lors du dernier consistoire, le

Voir CARDINAUX en page 2



Me Mario Beaulieu

## Mario Beaulieu, ministre de l'Immigration

Le nouveau député de Dorion à l'Assemblée nationale, Me Mario Beaulieu, a prêté serment à midi comme ministre de l'Immigration. Me Beaulieu succède à ce poste à M. Yves Gabias qui est déjà titulaire du ministère des Institutions financières. M. Beaulieu était autrefois chef de cabinet de M. Daniel Johnson.

La nomination de M. Beaulieu au cabinet n'a surpris personne dans les milieux proches du gouvernement.

Dès sa nomination comme candidat de l'Union nationale dans Dorion, M. Beaulieu avait laissé percer ses qualités de "ministre" et les observateurs ne faisaient qu'attendre que cette décision soit entérinée.

## Charlebois accueilli poliment à Paris

par René HOMIER-ROY  
envoyé spécial de LA PRESSE

PARIS — C'est devant une salle comble, venue assister surtout à la rentrée d'Antoine et au triomphe — attirant — de Georgette Plana, que Robert Charlebois, Louise Forestier et les musiciens du nouveau Jazz Libre du Québec, ont fait leurs débuts parisiens hier soir, à l'Olympia.

Débuts accueillis poliment par une salle plus proche — par l'âge et le goût — de la Java que du "rhythm'n blues". En dépit de pépites techniques, une guitare brisée, un ampli défectueux — de la froideur de la salle et d'une nervosité aisément compréhensible, chanteurs et musiciens ont donné un excellent spectacle, en dépit d'une absence presque totale de publicité.

En ouverture, ils ont interprété le "CPR Blues", puis "Lindbergh", chaleureusement applaudi par les Canadiens présents. Louise Forestier a en-

Voir CHARLEBOIS, page 2



• Québec a son premier ombudsman — page 25

• L'épopée d'Anguilla, ou une galère sans galériens — page 7

• Enseignants de Montréal: affrontement à prévoir — page 24

• Séisme en Turquie: 42 morts — page 43

• Manifestation contre la hausse de tarif à la CTM — page 54

• Un théologien: la confession publique est permise — page 29

• Mariner-7 se dirige vers Mars — page 43

• Wagner: la jeunesse a raison de contester — page 54



L'archevêque de Winnipeg, Mgr George Bernard Flahiff, est l'un des 35 nouveaux cardinaux nommés ce matin par le pape Paul VI.

rien compris Charlebois a démontré dans cette chanson ses excellentes qualités de "showman". Assistaient à cette première Johnny Halliday, Nicoletta, Claude François, Dalida et Francine Racette qui partait le lendemain pour la Grèce. La veille, à l'avant-première, Gilles Vigneault était venu avec Claude Dubois les applaudir. De toute évidence, le public était venu pour voir un Antoine tout neuf, en smoking et cheveux (presque) courts et une Georgette Plana dont les succès de 1935 — gestes d'époque à l'appui — ont réchauffé une salle difficile des grandes premières. La tenue mi-Western mi-trappeur des Canadiens contrastait étrangement avec les vêtements corrects d'Antoine et de Georgette Plana et cela faisait, au milieu d'un spectacle plutôt quelconque un numéro aussi étonnant pour l'oeil que pour l'oreille. Il reste à savoir si les Français en général et les parisiens en particulier prendront leur tenue et leur musique en affection...

### FUMISTERIE

SUITE DE LA PAGE 1  
désirs exprimés de la population du Québec et par une très large partie de la population du Québec. De plus, le premier ministre "craint très fortement que cette décision ne soit pas à l'avantage du développement économique du Québec, au niveau où aurait pu être le choix de l'emplacement sud ou sud-est comme l'avait recommandé le gouvernement du Québec."

### CARDINAUX

SUITE DE LA PAGE 1  
26 juin 1967, le Saint-Père avait porté à 118 le nombre des membres du Sacré Collège, soit un nombre record. Cependant, au cours des deux dernières années, 16 princes de l'Eglise sont décédés. Voici les noms des nouveaux cardinaux : NN.SS. Alfred Scherrer, archevêque de Porto Alegre, au Brésil; Julio Rosales, archevêque de Cebu (Philippines); Paulo Beheaudin, nonce à Paris; Sebastiano Gaggio, nonce au Brésil; Silvio Oddi, nonce en Belgique. NN.SS. Peter McKeefry, archevêque de Wellington (Nouvelle-Zélande); Miguel Daria Miranda, archevêque de Mexico; Giuseppe Paupini, nonce en Colombie; Joseph Perreault, archevêque de Ernakulan (Inde); John Dearden, archevêque de Détroit (Etats-Unis); François Marty, archevêque de Paris; Jeron Rakotomalala, archevêque de Tananarive; George Flahiff, archevêque de Winnipeg (Canada); Paul Gouyon, archevêque de Rennes; Mario Casariego, archevêque de Ciudad, Guatemala; Vicente Enrique Taranco, archevêque de Toledo; Joseph Manula, archevêque de Kinshasa (Congo). NN.SS. : Giacomo Violardo, secrétaire de la Congrégation des sacrements; Antonio Poma, archevêque de Bologne; John Carberry, archevêque de St-Louis (Etats-Unis); Terence Cooke, archevêque de New York; Pablo Muñoz Vega, archevêque de Quito (Equateur); Stephan Kin Sou-hwan, archevêque de Séoul (Corée); Arturo Tabera Araoz, archevêque de Pampelune (Espagne); Eugenio de Araujo Sales, archevêque de Bahia (Brésil); Joseph Hoeffner, archevêque de Cologne (Allemagne); Joseph Right, évêque de Pittsburg (Etats-Unis); Jan Willebrands, secrétaire du secrétaire pour l'unité; Mario Nasalli Rocca, préfet de palais; Sergio Guerri, président de la Commission de la cité du Vatican; R. P. Jean Danielou, des jésuites; Paul Yu-Pin, archevêque de Nankin (Chine). Mgr Gordon Gray, archevêque d'Edimbourg (Grande-Bretagne), sera également nommé cardinal. On rappelle enfin que Paul VI s'est résolu de nommer deux cardinaux "in petto".

M. Gosselin, qui a accusé les députés libéraux fédéraux d'être des "vendus", a ajouté qu'encore une fois le gouvernement Trudeau "aura tout fait pour pousser les Québécois dans les bras des tenants de l'indépendance." Quant au principal ministre intéressé, M. Robert Lussier, il a attribué au pouvoir financier d'Ottawa l'intransigeance et l'arrogance actuelle du gouvernement fédéral. "C'est incroyable! C'est impensable! s'est exclamé de son côté le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry. Aucune de nos suggestions n'a été retenue!" Le ministre des Finances, M. Paul Dozois, a qualifié, pour sa part, de "malheureux" le fait que l'on n'ait pas tenu compte des suggestions du Québec. "Nous avons donné une opinion valable qui aurait pu être bénéfique pour le Québec," a dit M. Dozois. Quant au député de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, c'est sur un ton fort irrité qu'il a commenté la décision. "Le premier ministre du Canada et tous ses complices, les députés libéraux fédéraux, viennent de faire preuve du plus complet mépris envers les Québécois et leurs avenir économique," a dit M. Bousquet. "Par suite de la choix d'Ottawa, l'argent des Québécois sera utilisé à l'encontre des meilleurs intérêts économiques du Québec. "La décision d'Ottawa est d'autant plus inadmissible et irresponsable qu'elle fut prise en dépit des efforts acharnés du gouvernement du Québec pour faire construire le futur aéroport dans une zone économique idéale entre Drummondville et Saint-Hyacinthe."

"La décision d'Ottawa est d'autant plus inadmissible et irresponsable qu'elle fut prise en dépit des efforts acharnés du gouvernement du Québec pour faire construire le futur aéroport dans une zone économique idéale entre Drummondville et Saint-Hyacinthe."

### Nouvelle loi Rémillard

de notre bureau de Québec  
QUEBEC — L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, hier, un projet de loi qui, bien qu'aucune mention spécifique n'y est incluse, vise manifestement à régler le cas du conseiller municipal et ancien maire de Jacques-Cartier, M. J.-André Rémillard. Le projet de loi (bill 12), intitulé Loi concernant l'usurpation des charges de maire ou de conseiller municipal, amende la Loi des cités et villes pour porter de 20 à 25 ans la période pendant laquelle un individu est inhabile à occuper une charge municipale s'il a déjà été condamné pour un acte criminel punissable d'une peine d'emprisonnement de cinq ans ou plus après avoir antérieurement été trouvé coupable de deux actes criminels punissables. Le projet de loi stipule qu'il sera applicable aux causes pendantes devant les tribunaux. C'est donc dire que la clause de 25 ans d'inhabilité légale s'appliquera à M. Rémillard dont on conteste l'élection comme conseiller municipal de Jacques-Cartier. Ancien maire de cette municipalité, M. Rémillard a fait l'an dernier un retour à la vie publique. Le bill prévoit que celui qu'on veut exclure d'une charge municipale pour la raison d'emprisonnements antérieurs doit cesser d'occuper sa charge dès que la plainte est portée quand c'est le procureur général qui la porte. Un conseiller ou un maire qui tenterait d'exercer sa fonction serait alors passible d'une amende de \$500 à \$1,000 ou d'un emprisonnement allant de 15 jours à six mois. Le ministre des Affaires municipales, qui parraine le bill 12, a annoncé hier en appendice au feuilleton de la Chambre la présentation prochaine de deux autres projets de loi, l'un modifiant le Code municipal, l'autre amendement la Loi des cités et villes. Le gouvernement a obtenu hier le consentement de l'Opposition libérale pour déposer en première lecture son projet de loi sur l'usurpation des charges municipales qui n'avait pas été annoncé au feuilleton de l'Assemblée nationale la veille.

Le projet de loi stipule qu'il sera applicable aux causes pendantes devant les tribunaux. C'est donc dire que la clause de 25 ans d'inhabilité légale s'appliquera à M. Rémillard dont on conteste l'élection comme conseiller municipal de Jacques-Cartier. Ancien maire de cette municipalité, M. Rémillard a fait l'an dernier un retour à la vie publique. Le bill prévoit que celui qu'on veut exclure d'une charge municipale pour la raison d'emprisonnements antérieurs doit cesser d'occuper sa charge dès que la plainte est portée quand c'est le procureur général qui la porte. Un conseiller ou un maire qui tenterait d'exercer sa fonction serait alors passible d'une amende de \$500 à \$1,000 ou d'un emprisonnement allant de 15 jours à six mois. Le ministre des Affaires municipales, qui parraine le bill 12, a annoncé hier en appendice au feuilleton de la Chambre la présentation prochaine de deux autres projets de loi, l'un modifiant le Code municipal, l'autre amendement la Loi des cités et villes. Le gouvernement a obtenu hier le consentement de l'Opposition libérale pour déposer en première lecture son projet de loi sur l'usurpation des charges municipales qui n'avait pas été annoncé au feuilleton de l'Assemblée nationale la veille.

Le projet de loi stipule qu'il sera applicable aux causes pendantes devant les tribunaux. C'est donc dire que la clause de 25 ans d'inhabilité légale s'appliquera à M. Rémillard dont on conteste l'élection comme conseiller municipal de Jacques-Cartier. Ancien maire de cette municipalité, M. Rémillard a fait l'an dernier un retour à la vie publique. Le bill prévoit que celui qu'on veut exclure d'une charge municipale pour la raison d'emprisonnements antérieurs doit cesser d'occuper sa charge dès que la plainte est portée quand c'est le procureur général qui la porte. Un conseiller ou un maire qui tenterait d'exercer sa fonction serait alors passible d'une amende de \$500 à \$1,000 ou d'un emprisonnement allant de 15 jours à six mois. Le ministre des Affaires municipales, qui parraine le bill 12, a annoncé hier en appendice au feuilleton de la Chambre la présentation prochaine de deux autres projets de loi, l'un modifiant le Code municipal, l'autre amendement la Loi des cités et villes. Le gouvernement a obtenu hier le consentement de l'Opposition libérale pour déposer en première lecture son projet de loi sur l'usurpation des charges municipales qui n'avait pas été annoncé au feuilleton de l'Assemblée nationale la veille.

## La reconnaissance de la Chine de Mao plongerait le Canada en plein chaos

OTTAWA (PC) — Lors de la destruction du centre d'ordinateurs de l'Université Sir George Williams, à Montréal, les Canadiens ont eu un avant-goût du genre de complots qu'entraînerait la reconnaissance par le Canada de la Chine communiste, a déclaré l'ambassadeur de la Chine nationaliste à Ottawa, M. Hsueh Yu-Chi. Celui-ci, qui parlait aujourd'hui devant un club social de la capitale fédérale, a soutenu que la reconnaissance canadienne de la Chine de Mao pourrait être une menace à la paix et à l'ordre au Canada. M. Hsueh Yu-Chi a souligné, qu'à l'issue de la destruction du centre universitaire, la police avait bel et bien découvert "une grande quantité de documents et de propagande maoïstes sur les lieux".

Aussi, le représentant de la Chine nationaliste s'est-il empressé de faire le lien entre la manifestation à Sir George Williams et les émeutes étudiantes à Paris, l'année dernière, qui, "selon les officiels responsables français", avaient été fomentées et financées par l'ambassade de la Chine communiste à Paris. "Je crains que si les agents maoïstes étaient officiellement admis dans les pays, la destruction des ordinateurs ne serait plus qu'un jeu d'enfants en comparaison de ce qui pourrait se produire, quant à la paix et à l'ordre au Canada."

L'un des arguments avancés par les partisans de la reconnaissance de Pékin, a-t-il dit, c'est qu'elle ferait avancer la cause de la paix. L'Union soviétique non seulement reconnaît le régime communiste en Chine, a ajouté M. Hsueh Yu-Chi, mais il a aidé à son instauration. Et maintenant, ces deux pays sont engagés dans une lutte pour le pouvoir.

### HOPITAL

SUITE DE LA PAGE 1  
recevoir des malades pour une longue période. L'hôpital Sainte-Justine, l'Institut Albert-Prévost, plusieurs autres hôpitaux de la métropole peuvent garder un enfant victime de maladie mentale durant quelques semaines, mais s'il faut une hospitalisation plus longue, le seul débouché à l'heure actuelle est le Mont-Providence. Or, comme les soins psychiatriques manquent depuis quelque temps, on n'admet pas de nouveaux patients à l'hôpital, ce qui fait que nombre de petits malades doivent retourner chez eux, ne pouvant être gardés dans les autres hôpitaux.

L'an dernier, le conseil d'administration expliquait quel était le rôle du Mont-Providence. L'hôpital devait avoir une double vocation: en tant qu'hôpital régional il devait prendre en charge les petits malades nécessitant des traitements prolongés. En tant qu'hôpital de secteur, il devait desservir l'est de la métropole, y compris une partie de l'île Jésus, pour les soins psychiatriques.

Selon toute apparence, ce beau programme n'a pu être mis en oeuvre à cause de l'absence de direction médicale. Par ailleurs, il semble que le secteur pédagogique du Mont-Providence n'ait pas été trop affecté par l'absence de direction et que les cours donnés aux élèves n'aient pas été suspendus.

De source bien informée, on apprend que le ministre de la Santé s'entretient depuis quelque temps à régler le problème de la direction, mais qu'il hésite encore à mater la résistance des religieuses envers le candidat choisi.

### CECM

SUITE DE LA PAGE 1  
L'Education (ce qui entraînera des déboursés de quelque \$3,700,000).

Le président de la CECM, M. André Gagnon, a déclaré que l'on ne peut exiger de nouvelles taxes des contribuables montréalais mais que, par ailleurs, les commissaires commencent à se sentir de plus en plus "inconfortables" devant le retard du gouvernement provincial à leur donner une réponse.

M. Gagnon a fait savoir que, malgré leur requête, les représentants de la Commission n'ont pu rencontrer le ministre de l'Education, M. Cardinal. "Je ne peux qu'espérer, a-t-il dit, que nous aurons des nouvelles du gouvernement la semaine prochaine". C'est alors que, les commissaires, s'ils n'ont pas eu de réponse, devront décider s'ils haussent ou non les taxes pour la prochaine année.

### PROMET

SUITE DE LA PAGE 1  
Longueuil sera soumis pour approbation dans les 45 jours suivant la fusion et il aura cours jusqu'à la fin de 1969. Le budget de 1970 sera présenté en temps normal.

Côté taxes, MM. Robidas et Therrien ont donné l'assurance que les impôts ne seront pas augmentés. Il s'agira, ont-ils expliqué, d'équilibrer les charges de façon à ce qu'aucun propriétaire et aucun locataire ne subisse d'impôts supplémentaires. La subvention de Québec contribuera à assurer cet équilibre nécessaire.

Côté dettes pour les améliorations locales les obligations demeureront à la charge des riverains. Le service de la dette, payable par l'ensemble de la population des deux villes, après toutes les vérifications — dont celles du rapport Lemay — sont sensiblement les mêmes pour les deux municipalités et ne présentent aucune difficulté, selon le texte même du communiqué de presse remis aux journalistes.

Comme il fallait le prévoir, les maires Therrien et Robidas ont nié que le "cas" Rémillard ait été un des motifs valable dans la décision de fusionner les deux territoires.

## Les apprentis se dirigent surtout vers la mécanique

OTTAWA (PC) — Plus du quart des 53,587 apprentis que l'on comptait au Canada en 1968 suivaient des cours de mécanicien, a révélé le Bureau fédéral de la statistique. Ces chiffres ont été compilés dans toutes les provinces à l'exception du Québec. Au cours de l'année qui s'est terminée le 31 août 1968, 7,589 étudiants ont complété leur apprentissage et 5,073 ont coulé les examens. Un total de 25,510 jeunes gens ont étudié à plein temps pour des périodes s'étendant de quatre à six semaines; 3,486 suivaient des cours à temps partiel et 1,899 suivaient des cours par correspondance.

## le TEMPS qu'il fera

### Beau et froid

Un coin de haute pression se déplaçant du nord au sud, à travers le haut Saint-Laurent, est à l'origine d'un ciel ensoleillé tout jour aujourd'hui l'ensemble du Québec.

Toutefois, une faible perturbation située au-dessus des Grands Lacs, devrait occasionner des nuages en fin de journée et quelques brins de neige la nuit prochaine.

Le maximum prévu aujourd'hui est de 40 degrés au-dessus de zéro et le minimum, la nuit prochaine, de 25 degrés.

Les météorologistes de Davel prévoient une belle fin de semaine, avec un ciel ensoleillé, mais la température sera froide. Demain, au début du jour, les formations nuageuses devraient être assez nombreuses, mais le ciel devrait s'éclaircir dans la matinée. La température deviendra plus fraîche avec un maximum possible de 32 degrés au-dessus de zéro.

Dimanche, le ciel sera ensoleillé, et la température, plus froide encore que la veille, devrait se maintenir entre 10 à 15 degrés sous la normale. Il y aura aussi du vent.

**MAXIMUM AUJOURD'HUI : 40**  
**MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 25**

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval.

**Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et St-Maurice :** généralement ensoleillé. Le ciel deviendra nuageux cet après-midi. Quelques chutes de neige au cours de la nuit ou samedi matin puis le ciel deviendra ensoleillé.

**Plus doux aujourd'hui et beaucoup plus froid au cours de la journée demain.** Vents légers souff du sud-ouest de 15 à 20 milles cet après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec, 35 et 20. Sherbrooke, 35 et 25. Chicoutimi, 30 et 25.

**Régions de Québec, Lac St-Jean et Cantons de l'Est :** généralement ensoleillé aujourd'hui. Le ciel deviendra nuageux cet après-midi ou ce soir. Samedi, généralement nuageux avec chutes de neige. Le ciel se dégagera le soir. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec, 35 et 20. Sherbrooke, 35 et 25. Chicoutimi, 30 et 25.

**Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles :** généralement ensoleillé aujourd'hui et plus frais. Le ciel deviendra nuageux ce soir. Samedi, nuageux avec quelques périodes de neige légère et plus doux. Vents du ouest de 15 milles. Maximum cette nuit à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé, 30 et 25. Sept-Îles et Baie-Comeau, 30 et 20.

**Régions de l'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue :** généralement nuageux avec un peu de neige légère en fin de la matinée ou cet après-midi. Le ciel se dégagera et deviendra beaucoup plus froid dans la soirée. Généralement ensoleillé et très froid samedi. Vents du sud-ouest de 15 milles se changeront au nord-ouest cet après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 30 et 25 sous zéro.

FETE : saint Jean de Capistran

## COLONIE DE VACANCES DU Lycée da Silva

Pour garçons et fillettes de 5 à 12 ans

Depuis 16 ans, sous l'expertise direction de : Monsieur et Madame Jean-Marie da Silva, Sainte Sophie de Lacorne, Comté de Terrebonne, (Québec)

Monsieur le Directeur ne reçoit que sur rendez-vous

Tél.: 1-436-1304

Inscriptions dès maintenant

### CHARLEBOIS

SUITE DE LA PAGE 1  
suite chanté seule "From Santa to America" et Charlebois "Tout écartillé", à laquelle les Français n'ont

### A VENDRE OLD ORCHARD BEACH, MAINE (secteur Bayview) PLAGE PRIVÉE

Vieux domaine au bord de la mer avec plage sablonneuse privée, beau terrain, jolie résidence, entièrement retirée, quartier chic, nombreux avantages. Excellent placement.

**NORMAN J. LESSARD AGENCY**  
Avenue Saco, Old Orchard Beach, Maine 04064  
Téléphone 934-4698

# 5 1/2%

Pour vous à partir du 1er avril sur les comptes boni d'épargne

## BANQUE ROYALE

## CANDIAC VOUS ATTEND, NE TARDEZ PAS!

Remettre à demain l'achat d'une maison, c'est tout le remettre à jamais. Devenez propriétaire dès maintenant... Grâce à un plan directeur, des entrepreneurs de confiance, une saine administration, l'absence de spéculation sur les terrains, vous obtiendrez à meilleur compte un terrain, une maison et tous les avantages d'un ensemble communautaire. Visitez Candiac aujourd'hui même!

MODELE ILLUSTRÉ : LE GATINEAU

de Paramount Homes, une spacieuse maison de deux étages comprenant 3 chambres à coucher, site dans le Parc Champplain, \$20,700 avec un versement initial de \$1,350.

Un choix de 18 autres modèles conçus par Jacques Denault Inc. et par Paramount Homes.

ROUTE A SUIVRE: Arrivés sur la route sud, empruntez les routes 3 ou 9 vers l'ouest et suivez les indications jusqu'à Candiac. A la sortie du pont Mercier, empruntez la route 9C en direction de Laprairie.

Téléphone 659-5493  
A 16 MINUTES SEULEMENT DU CENTRE-VILLE

MAISONS MODELES  
BOUL. MONTREAL  
PONT CHAMPLAIN  
GOLF

## Ville de Candiac

PARC LAURIER/PARC CHAMPLAIN

## Conseil provincial spécial de la CEQ à Québec

Le conseil d'administration de la Corporation des enseignants du Québec a décidé de convoquer un conseil provincial spécial qui se tiendra à Québec le 12 avril prochain.

Cette décision fait suite à la rencontre consultative des 62 présidents d'associations affiliées à la CEQ et tenue hier. Cette rencontre avait pour but d'évaluer les résultats de la médiation et l'orientation de l'action à entreprendre éventuellement.

La CEQ déclare dans un communiqué que les présidents des associations ont acquis la conviction que "le gouvernement et les commissions scolaires n'ont pas su utiliser la médiation et qu'ils n'ont pas posé de geste sérieux en vue d'un accord".

"Il est clair, ajoute la CEQ, qu'ils ont accepté la médiation pour faire taire l'opinion publique qui appuyait les enseignants dans la recherche de moyens pacifiques.

"Le gouvernement et les commissions scolaires n'ont jamais eu l'intention de régler le problème et c'est pourquoi, ils posaient comme condition première que la médiation soit secrète et qu'il n'y ait pas de rapport ni public, ni autrement, en cas d'échec.

Avant son conseil provincial, la CEQ et ses quatre associations impliquées ont décidé d'en appeler du jugement du juge Pierre Côté, rendant interlocutoires les injonctions intermédiaires.

Le CEQ reproche au jugement de ne pas expliquer en quoi les avis de grève des quatre associations impliquées ne respectent pas l'article 99 du Code du Travail.

## Nomination du successeur de Gaétan LeBorgne à la CECM

QUEBEC (PCF) — M. Rosaire Archambault, homme d'affaires de Montréal, deviendra à compter du 1er avril 1969, membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, en remplacement de M. Gaétan LeBorgne, dont la démission a été acceptée par le ministère de l'Éducation.

La nomination de M. Archambault a été annoncée officiellement hier

par le ministre Jean-Guy Cardinal.

On souligne par ailleurs dans un communiqué gouvernemental que M. Archambault est un diplômé de l'École des hautes études commerciales de la métropole.

Il est avantageusement connu dans le monde des affaires, étant copropriétaire de la maison Ed. Archambault Inc. des disques Select et Alouette. M. Archambault est

également gouverneur et membre du conseil exécutif de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, premier vice-président de la Chambre de Commerce du district de Montréal et membre du conseil d'administration du CEGEP de Rosemont, il détient en plus de nombreuses autres fonctions au sein de divers conseils d'administration et de corporations du Québec.

## Wagner: la jeunesse a raison de contester

par Jean-Paul CHARBONNEAU

"Ce qui me frappe dans l'analyse que je fais du climat actuel de la province et ce qui m'inquiète immensément, c'est l'élément jeunesse que l'on retrouve infailliblement derrière ces manchettes quotidiennes de révolution, d'attentats à la bombe, contestations, occupations, émeute, marijuana, terrorisme, violence", c'est en ces termes que Me Claude Wagner a commencé sa causerie hier midi, devant le Club Richelieu-Verdun.

"Je pourrais vous parler de plusieurs choses, d'un certain M. X, mais j'ai choisi de vous parler, à la veille de ce qui s'annonce être une manifestation spectaculaire, de la jeunesse".

L'ex-ministre de la justice de poursuivre: "Certains ont attribué ce désespoir de la jeunesse qui mène à de telles aberrations à la société des loisirs, à la crise économique terrifiante — alors qu'un Québécois sur douze est en chômage —, au relâchement inouï des mœurs, à la démission des parents, à la misère troublante des classes défavorisées qui n'en peuvent plus."

La jeunesse a raison de contester

Le député de Verdun a ajouté: "Un fait demeure: la jeunesse nous conteste et, avec nous, les institutions, l'autorité, les pasteurs, les parents, et les professeurs. Et je suis personnellement convaincu que trop souvent,

hélas, elle a raison de contester ainsi.

"Mais ce qui est moins acceptable, c'est que les gens de notre génération ne fassent rien, ou trop peu, pour combler les lacunes, redresser les torts, corriger les injustices et poursuivre avec dynamisme l'oeuvre accomplie par leurs devanciers immédiats.

Pour combattre cette lacune, Me Wagner suggère entre autres: "que les partis politiques cessent de ne recruter leurs jeunes partisans que dans les milieux trop conservateurs ou parmi les éléments arrivistes de la société bourgeoise ou prolétaire. La notion d'autorité devrait être élargie pour intégrer la jeunesse à l'exercice du pouvoir. Il ne s'agit pas de l'endoctriner, mais plutôt de l'associer à la réalité du pouvoir avec toutes ses exigences ses déceptions et ses espoirs.

"La participation des jeunes au pouvoir doit être dépourvue de partisanerie politique. Cette participation doit être concrète, utile, efficace et éducative. Quand on pense en particulier, que dans la seule région de Montréal il y a environ 18,000 jeunes assistés sociaux célibataires entre 19 et 35 ans. Il faudrait revoir, pour tous ces jeunes, un organisme de coordination qui leur permettrait de jouer un rôle actif, bienfaisant et créateur dans notre société".

Le député de Verdun a terminé sa conférence à laquelle assistait le maire de Verdun,

M. Albert Gariepy, en déclarant: "Quoi que fasse la jeunesse et quoi qu'on dise d'elle, je suis convaincu que, dans l'ensemble, son attitude est saine et doit être considérée comme un signe des temps. Il nous appartient de décider si le langage que les jeunes utiliseront sera tout autre que celui des bombes. La jeunesse n'est-elle pas souvent incompréhensible parce qu'elle prend conscience d'un monde que nous ne comprenons pas encore?".

## Chute funeste au pont Papineau

Ou ouvrier, M. Pascal Chicariello, 40 ans, du 9000, rue Saint-Urbain, est mort, vers 9 h. hier matin, en faisant un chute sur les chantiers de construction du nouveau pont Papineau-Leblanc qui, enjambant la rivière des Prairies, reliera Montréal à Laval. La victime avait déjà succombé à ses blessures à son arrivée en ambulance à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville.

## Le chronomètre du Forum: deux autres accusés

par Michel AUGER

Deux autres individus ont comparu en Cour municipale hier matin, sous des accusations relatives au truquage du chronomètre du Forum lors des parties de la Ligue Nationale de Hockey

Les deux inculpés, André Dandurand, 34 ans, du 7075, rue Mousseau, à Anjou, un employé de la LNH chargé du fonctionnement du chronomètre lors des parties, et Henri Labelle, 35 ans, du 1253, rue Osborne, à Verdun, ont été libérés sous des cautionnements de \$5,000, par le juge Raphaël Beaudette, qui présidait leur comparution.

Lors d'une perquisition à la résidence de Dandurand, les détectives ont trouvé une somme de \$12,500 qui serait sa part pour avoir fait arrêter l'aiguille du cadran sur les secondes prévues à l'avance par les organisateurs d'un important réseau de vendeurs de billets de loterie.

Selon la police, ces deux hommes, ainsi que Jean-Guy Doiron, 38 ans, du 8449, rue DuChastenet, à Anjou, feraient partie d'une vaste organisation criminelle se spécialisant dans la vente de billets de loterie à travers la province.

Cet important réseau aurait eu un chiffre d'affaires de plusieurs millions de dollars par année.

Le lieutenant Steeve Olynik, du Service de la police de Montréal, a révélé hier que d'autres arrestations seraient effectuées à mesure

que l'enquête se poursuivra. "Jusqu'ici a-t-il dit, nos recherches nous ont permis de découvrir que le racket du chronomètre se tramait sans que les joueurs, les autres employés du Forum ou les dirigeants de la LNH en soient au courant."

L'enquête dure depuis plusieurs mois et les accusations portent sur la période de septembre 68 au 23 mars 69.

Au début de la semaine, les policiers ont saisi une importante quantité de documents lors d'une perquisition dans une imprimerie au 8415, rue Levrard, à Saint-Léonard.

Les organisateurs du réseau de loterie auraient tout simplement enlevé certaines secondes dans leurs séries de billets et le chronomètre du Forum n'aurait eu qu'à arrêter l'aiguille sur les secondes non vendues pour faire grossir les recettes.

Ainsi, si une semaine les billets des secondes paires étaient vendus, l'aiguille indiquant les points comptés ne s'arrêterait que sur des secondes impaires. Et ainsi de suite.

De cette façon les organisateurs n'avaient pas à déboursier pour eux du profit net.

L'enquête préliminaire des trois inculpés a été fixée au premier avril et, d'après les habitués de la Cour municipale de Montréal, il faudrait s'attendre à des rebondissement sensationnels à ce moment-là.

## Attentat à Longueuil: on cherche le corps!

La police recherchait toujours, au début de l'après-midi, le corps d'un client du cabaret "Au Vent d'Orge", au 67 ouest, rue Saint-Charles, à Longueuil, abattu de plusieurs coups de feu, vers 4 h. ce matin, par trois individus armés qui ont fait irruption dans la salle.

Le gérant du cabaret, de même que les danseuses et autres employés étaient encore détenus pour interrogatoire, au poste de la police municipale de Longueuil.

L'identité de la présumée victime, pas plus que la description de ses assassins d'ailleurs, n'est connue de la police, le mur du silence demeurant infranchissable.

Selon un porte-parole de la police de Longueuil, trois hommes armés sont entrés dans l'établissement, se sont dirigés vers une table et ont fait feu à quatre ou cinq reprises sur un homme, dont ils ont emporté le corps. Ils ont pris la fuite dans une auto dont la description,

évidemment, est inconnue.

Des membres de l'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec et des détectives de la Sûreté de Longueuil ont effectué quelques perquisitions, ce matin, dans divers établissements publics et privés de la métropole, en rapport avec cette affaire.

C'est dans le même cabaret, le 15 mars dernier, vers 3 h du matin, qu'un raid policier conduisit à l'arrestation de onze personnes qui ont été inculpés de grossière indécence et d'avoir donné ou permis un spectacle indécent.

## Chute mortelle

Une femme de 31 ans, Mme Isabelle Saint-Hilaire, du 7788, rue Saint-Gérard, dans le nord de la métropole, a fait une chute mortelle, vers 12 h. 35 hier après-midi, dans l'escalier de son logement.

La victime était déjà morte à son arrivée à l'hôpital Jean-Talon.

## Examen de la vue, lunetterie complète, verres de contact OPTOMETRISTES

Harold Bell, O.D. J. L. Phoenix, O.D.  
Louis Vallières, O.D. Jacques Brais, O.D.  
Jean Grant, O.D. Oscar Schnapp, O.D.  
J.-P. Marchand, O.D.

Composez 842-9331 poste 424

EATON

EATON EN VILLE, SALON DE L'OPTIQUE (RAYON 221) AU DEUXIEME ETAGE ET A VILLE D'ANJOU

## MYTHES

SUITE DE LA PAGE 3

contestation des jeunes est qu'elle reprend avec certaines nuances et changements les thèmes et les idées révolutionnaires déjà en existence."

La contestation reposerait donc, selon lui, sur une double illusion: "celle de l'autonomie de la contribution des jeunes à l'amélioration de la société et celle de la rationalité de leur contribution".

"Autrement dit, les jeunes font une contribution au développement, à l'amélioration de la condition humaine au moment même où ils re-

prennent les grands principes déjà établis par les générations précédentes. Ce n'est donc pas la jeunesse qui est la force révolutionnaire de notre époque, mais les idées que la jeunesse reprend de certaines personnes."

M. Carigue a conclu en rappelant que, conséquemment, la contestation ne peut être imputée principalement aux jeunes, puisque leur comportement n'est qu'une répétition intensifiée des contradictions, du manque d'action et des erreurs des adultes. Il a souligné que la responsabilité de montrer aux jeunes le pourquoi d'une action rationnelle incombe aux adultes.

# Comment Bata a rallié toute la gent féminine.



Nous sommes allés en Europe. Et nous avons remarqué quelque chose.

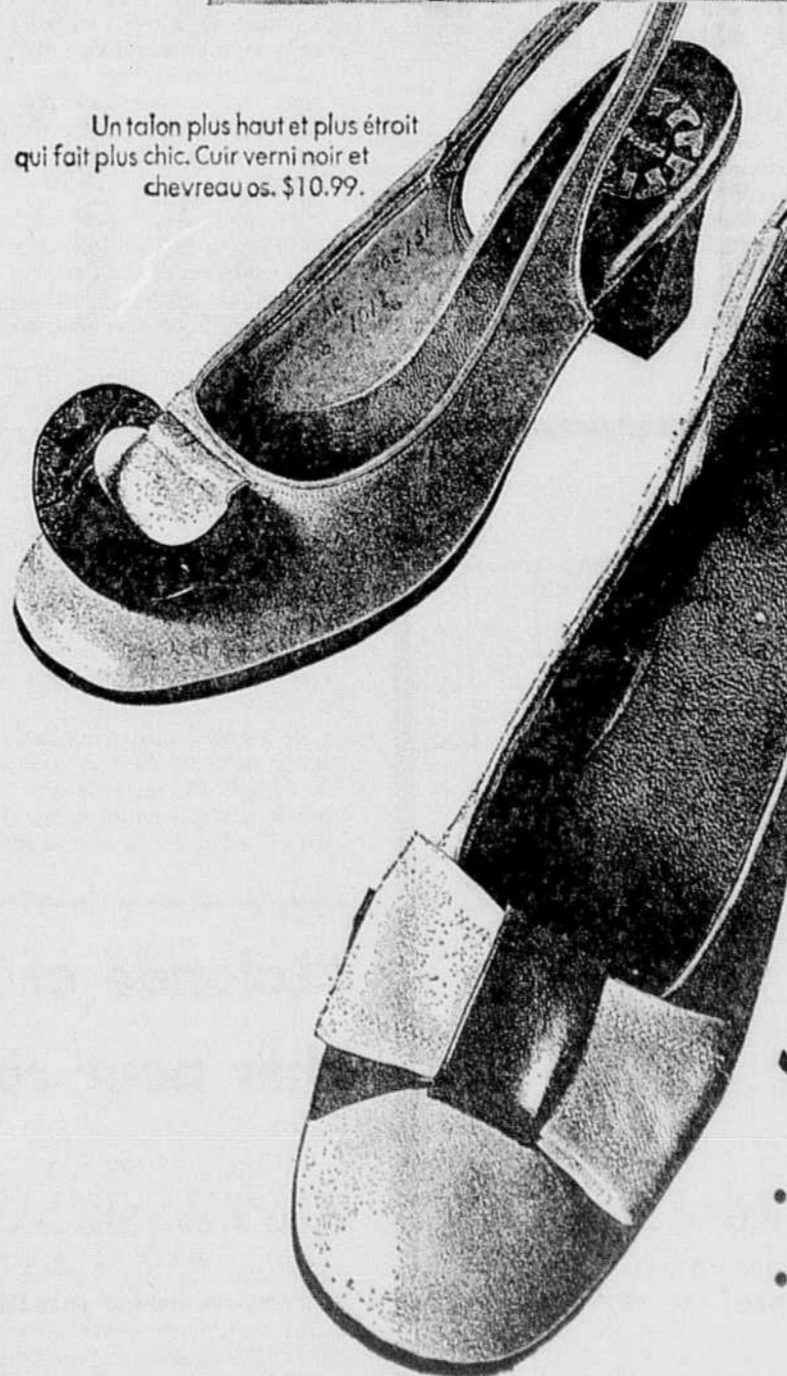
Les Européennes de tous les âges sont féminines. Leur façon de s'habiller le prouve bien.

Nous sommes revenus avec des chaussures féminines. Des bouts arrondis et des talons plus hauts et plus minces. Des cuirs plus souples. Avec des sacs à main assortis.

Des styles conçus pour la femme, qu'importe son âge. Venez voir comment Bata a rallié toute la gent féminine. Et oubliez les années.



Éléphants sacs à main assortis à la mode européenne.



Un talon plus haut et plus étroit qui fait plus chic. Cuir verni noir et chevreuos. \$10.99.

Un style des plus coquets. En cuir verni noir et en chevreuos. \$10.99.

Chevreuo souple os, bleu et noir. Nouveau talon plus haut et plus étroit. \$10.99.

# Bata

PLACE BONAVENTURE

- PLAZA ALEXIS NIHON (Atwater)
- 7051, COTE ST-LUC
- 6571, rue ST-HUBERT
- CENTRE D'ACHATS VAN HORNE

et 7 autres succursales dans le Grand Montréal

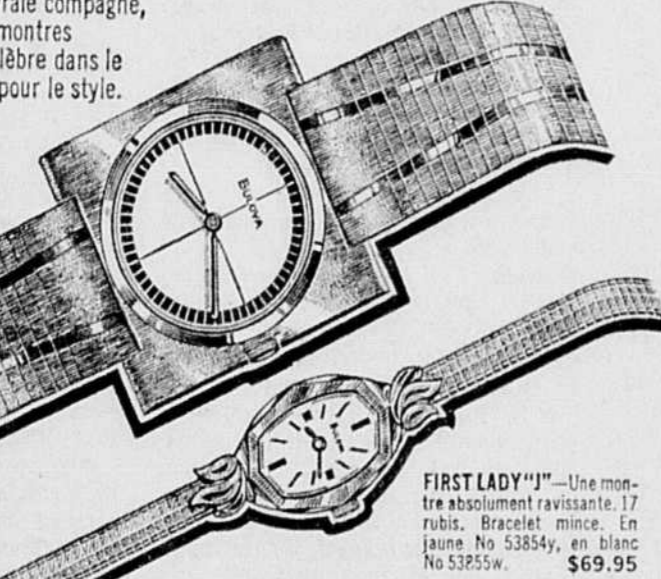
ce qu'il y a de mieux en fait d'élégance et de précision...

## les collections President et First Lady

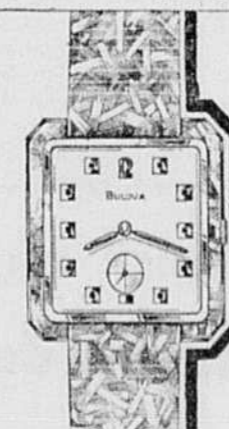
Seules des montres en aussi haute estime que celles-ci sont dignes de porter des noms honorifiques comme ceux-là. La montre President ou la montre First Lady que vous offrez — ou que vous recevez — deviendra une vraie compagne, pour toute la vie. Bulova. Des montres sensationnelles. Une qualité célèbre dans le monde entier. A l'avant-garde pour le style.

## BULOVA

PRESIDENT "D" — A l'avant-garde de la mode. 17 rubis. En jaune seulement avec cadran ton argent No 62908, cadran doré No 62909. \$69.95



FIRST LADY "J" — Une montre absolument ravissante. 17 rubis. Bracelet mince. En jaune No 53854, en blanc No 53855. \$69.95



PRESIDENT "C" — Le meilleur choix. Boîtier et bracelet finement ouvragés. 17 rubis. En jaune No 62906, en blanc No 62907. \$69.95

FIRST LADY "E" — Une montre charmante. Verre à facettes. 17 rubis. En jaune No 53850, en blanc No 53851. \$74.95

FIRST LADY "G" — Petite mais précise. 17 rubis. Bracelet mince. En jaune No 53852, en blanc No 53853. \$79.95

PRESIDENT "A" — Boîtier et bracelet parfaitement assortis. 17 rubis. En jaune avec cadran ton argent No 62940, cadran doré No 62941. \$74.95

Chez les meilleurs bijoutiers, partout





# Un théologien: La confession collective publique est permise

par Jean-Pierre BONHOMME

"La confession collective publique est permise. Elle a eu lieu dans plusieurs paroisses de Montréal. L'assemblée des évêques a encouragé l'expérience de ces rites nouveaux et le Concile Vatican II, même s'il n'a pas traité de la question de la confession de façon élaborée, a recommandé que l'on expérimente de nouveaux rites pénitentiels. Un document adopté par le Concile favorise d'ailleurs la pénitence "communautaire"."

C'est un théologien franciscain très coté de Montréal qui parle ainsi. Le R.P. Léonce Hamelin est professeur de théologie sacramentaire à la faculté de théologie de Montréal; il est aussi membre d'une commission qui étudie la réforme du sacrement de pénitence et il a contribué à la rédaction d'un

rapport soumis aux évêques canadiens sur cette question. Les évêques procèdent actuellement à l'étude de ce rapport.

Et c'est la chancellerie de l'archevêché de Montréal elle-même qui nous a recommandé d'aller poser nos questions au père Hamelin.

L'on sait que la publication d'un nouveau dans La Presse de lundi dernier a provoqué un certain remue-ménage dans les milieux catholiques de Montréal et dans le public en général. Cette nouvelle traitait justement d'une cérémonie pénitentielle qui eut lieu dimanche soir à l'église Saint-Maurice, de Duvernay, cérémonie qui constituait une confession publique communautaire. La nouvelle aurait pris l'opinion publique par surprise et le remous se voit à l'oeil nu à l'intérieur de l'église.

C'est que la question n'est pas simple. Tellement, que depuis la parution de cette nouvelle, l'archevêché de Montréal a institué une commission d'enquête composée de prêtres pour étudier le "cas" Saint-Maurice, de Duvernay. La composition de cette commission ne nous a pas été révélée.

## Une question dogmatique

Le curé Jean Caron et le père Jean-Marie Duclos, un vicaire, sont tous deux réputés pour la réforme rituelle et pastorale qu'ils instaurent avec le large concours de leur communauté de fidèles à Duvernay. Hier, ils étaient convoqués à l'archevêché.

C'est que des pressions venant de milieux plus conservateurs se feraient sentir. Il était difficile d'obtenir des

avis officiels de la chancellerie, dont la fonction, on le sait, est de régler les questions de droit.

La difficulté nous étonne d'autant moins qu'il s'agit, dans le cas de la confession, davantage d'une question dogmatique que d'une question de règles juridiques, de canons. D'ailleurs à la chancellerie l'on nous dit que 80 pour cent des canons dont la codification a eu lieu en 1917 sont désuets.

Mais le canon 917 qui traite de la confession n'a pas été révoqué; et comme il touche une question de dogme et non pas une question proprement d'ordre rituel ou disciplinaire, il demeure en vigueur.

Ce canon dit textuellement: "Toute faute grave doit être soumise au tribunal de la pénitence, en espèces et en nombre". Le canon, par surcroît,

fait de l'aveu d'une faute mortelle une question de droit divin et rend anathème ceux qui ne s'y conforment pas.

Ce qui importe, c'est l'aveu de la faute et le pardon du prêtre, selon le théologien.

## L'esprit du dogme

Le père Hamelin, avec qui nous avons longuement causé, nous dit toutefois que le fait d'accorder une absolution sans qu'il y ait eu de confession, le plan qui importe; et la question de rite est accessoire et peut évoluer. L'évolution rituelle a été constante et radicale le long des siècles.

L'aveu, toutefois peut être collectif si l'on considère l'esprit du canon, mais l'absolution, elle, doit être individuelle, précise le père Hamelin.

Le dogme a été établi au concile de Trente au quatorzième siècle. Si, comme le fait le père Hamelin, on interprète cette règle selon son esprit, la manière de faire l'aveu importe peu. L'important c'est que l'aveu soit fait. Et il peut être fait avant ou après le pardon.

Ainsi, nous dit le distingué professeur, l'Église a toujours permis l'absolution collective des soldats; elle permet aussi l'absolution collective chez les missionnaires.

Le prêtre, dans ce cas, doit recommander à ses fidèles de consulter un prêtre après l'absolution quand cela devient possible. Mais, ajoute le théologien, jamais l'Église n'a donné l'absolution à tous les chrétiens; seulement à des groupes de chrétiens qui le demandent.

Et dans le cas d'une confession collective, il faut que cette collectivité le demande. Ainsi, le prêtre ne pourrait pas donner une absolution globale pendant une messe ordinaire. Car à ce moment-là les fidèles n'auraient pas manifesté leur désir d'avouer leurs fautes; ils n'auraient pas affiché leurs sentiments de pénitence.

Par contre, le prêtre pourrait donner l'absolution à une collectivité qui se serait rendue à une cérémonie précisément dans le but d'obtenir ladite absolution et cela sans que la faute elle-même soit exprimée de bouche à oreille. Pourvu que l'absolution elle-même soit individuelle.

Il semble que ces conditions aient été remplies à Saint-Maurice de Duvernay, si les comptes rendus des journaux sont exacts.

La théologie catholique tient que le pardon de la faute est fait par l'Église. Le pénitent a commis une faute contre une communauté et c'est cette communauté qui doit pardonner. C'est pourquoi elle s'affirme toujours contre le libre examen des protestants. Mais la confession collective respecterait cette exigence. C'est le prêtre, en effet, qui pardonne et par conséquent il est un instrument de l'Église. Il agit comme un symbole du pardon de Dieu, toujours selon le théologien.

Celui-ci nous dit enfin que l'important c'est de vouloir la révision de sa vie et qu'il n'est pas essentiel que le désir d'avouer sa faute se fasse de bouche à oreille.

Mais, il y a un autre mais; on peut toujours trouver un autre théologien qui ne sera pas aussi libéral.

# Deux attentats: deux blessés

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Un policier de Laval a été blessé d'un coup de feu, vers 2 h. 30 hier après-midi, alors qu'il pourchassait une auto dans laquelle prenaient place deux individus qui venaient de perpétrer un vol à main armée à la succursale de la Banque Toronto-Dominion, à la Plaza Concorde, dans le quartier Pont-Viau. Deux suspects, âgés d'environ 23 ans, sont présentement détenus par la Sûreté de Laval.

D'autre part, un employé de la succursale de la Banque Impériale de Commerce située au 1133 ouest, rue Sainte-Catherine, a été blessé d'une balle, hier matin, au cours d'une tentative de hold-up.

## A Laval

Un témoin a aperçu deux cagoulauds qui venaient de pénétrer dans la banque, il est immédiatement entré en communication avec la centrale de communication du Service de la police de Laval.

Les agents Serge Morin et Claude Bazinet ont été dépêchés sur les lieux et ils sont arrivés sur le terrain de stationnement du centre commercial au moment même où les deux bandits prenaient la fuite dans une puissante voiture.

Une vive chasse à l'homme s'engagea, les véhicules atteignant parfois plus de 80 milles à l'heure, plusieurs policiers se sont joints à leurs confrères.

L'auto des fuyards devait finalement heurter l'arrière d'un camion à rebut, fit une embardée et arracha un garde-fou de la voie élevée où elle circulait et tomba dans un champ près du viaduc du canton Bélanger.

Les suspects ont alors pris la fuite à pied, mais devaient être rejoints par une douzaine de policiers qui venaient d'arriver sur les lieux.

Durant la poursuite plusieurs coups de feu ont été tirés et l'agent Morin a été atteint d'une balle à la main. Il a quitté l'hôpital du Sacré-Coeur, de Cartierville, après avoir été pansé.

Un policier montréalais, l'agent Jean-Paul Dumontais, attaché au poste no 20, sortait d'un magasin de la Plaza Concorde lorsqu'il a aperçu les deux hommes armés prenant la fuite en direction d'une auto. Sans perdre une seconde il a dégainé et fait feu cinq fois dans leur direction sans toutefois les toucher.

Des policiers de Laval, dirigés par l'assistant-directeur Henri Francoeur, devaient trouver dans l'auto un sac contenant l'argent volé, soit une somme d'environ \$3,000. Ils ont également mis la main sur un fusil de calibre .22 à canon coupé et sur un revolver de calibre .45.

Un policier a rapporté que les bandits n'avaient tiré que deux coups de feu, mais une balle restée coincée dans le chargeur du fusil les avaient empêchés de se servir de leur arme à d'autres reprises.

Les détenus, résidents de cette ville, sont très bien connus des policiers ayant eu avec eux plusieurs démêlés dans le passé.

Au moins 11 coups de feu ont été tirés au cours de cette chasse à l'homme.

## A Montréal

Selon le lieutenant-détective Roger Roche, de la Section des enquêtes criminelles de la police de Montréal, l'employé de la Banque Impériale de Commerce, blessé d'un coup de feu à l'abdomen reposait dans un état grave, mais sans danger, à l'hôpital Royal Victoria.

Le bandit a fait irruption dans l'établissement, vers 11 h., et a crié: "C'est un hold-up" et a fait feu en direction d'un mur pour ensuite tirer en direction de l'employé âgé d'une vingtaine d'années. Il devait prendre la fuite, sans rien emporter...



Un policier de Laval examine le chargeur dans lequel une balle est restée coincée après que son confrère eut été blessé à la suite d'un vol à main armée.

# CECM: des actes de vandalisme?

Des contremaitres, des cadres et des négociateurs reliés au conflit qui oppose présentement la Commission des écoles catholiques de Montréal à trois syndicats groupant les concierges, le personnel de l'entretien et de l'administration ont été les victimes d'actes de vandalisme.

C'est ce qu'a affirmé hier après-midi le directeur des relations de travail de la CECM, M. Aimé Campeau, alors qu'il faisait un rapport sur l'état des négociations à la séance des commissaires. M. Campeau a estimé qu'après enquête, la Commission devrait payer les

dommages encourus par ces employés qui occupent des postes de commande.

Le directeur du service du personnel a cité le cas d'un négociateur qui, vendredi dernier, a reçu un pot de peinture rouge sur le toit de sa voiture décapotable. Deux contremaitres, a-t-il dit, ont eu les vitres de leurs maisons brisées. Le solarium de la résidence d'un autre contremaitre a été arrosé de peinture.

"Nos contremaitres et plusieurs cadres sont inquiets et se demandent s'ils seront remboursés", a déclaré M. Campeau avant de demander à la CECM de payer ces domma-

ges après avoir fait effectuer une enquête dans chaque cas.

Selon lui, la partie patronale a fait des concessions touchant le droit de grève, les permis d'absence et les procédures de griefs au cours des dernières séances de négociations, cependant que la partie syndicale n'a fait aucune proposition.

M. Campeau a noté qu'il y a amélioration dans les négociations avec les concierges et le personnel de l'entretien. "D'une façon générale, on ne peut pas dire que le climat des négociations est serein, mais je n'irais pas jusqu'à affirmer qu'il est mauvais."

# Motion de non-lieu renvoyée dans l'affaire de St-Michel

Pour toute réponse, M. Bertrand a déclaré qu'en tous cas, il avait hâte de voir M. Bourassa et le Parti libéral dénoncer l'attitude arrogante de M. Trudeau et cesser d'appuyer le PL fédéral.

Il a ensuite rappelé la querelle qui se déroule actuellement entre Québec et le ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson, au sujet de la diminution des octrois fédéraux pour la construction des polyvalents. Selon M. Bertrand, le dernier programme du Québec a M. Benson sur ce sujet est tout simplement demeuré sans réponse et, encore là, "c'est un exemple de l'arrogance d'Ottawa qui est en train de créer dans la province un climat propre à détruire tout ce que le fédéral tient à édifier".

Quant au chef de l'Opposition, il a qualifié de "mémorables" ces "querelles de téléphone" entre le gouvernement provincial et Ottawa et affirmé que ces questions pourraient très bien se régler soirement entre hauts-fonctionnaires des deux gouvernements.

Le député de Saguenay, M. Pierre Maltais, a été plus loin, en lançant avec force à l'endroit de M. Bertrand: "Cessez de faire de la politique sur le dos d'Ottawa, soyez Canadien et vous en aurez de l'argent. La francophonie c'est beau, mais il y a aussi le Québec et le Canada".

# L'enquête sur Pointe-aux-Trembles

## Abandon d'une injonction parce que la ville n'avait pas rempli ses obligations

par Jean DENECHAUD

La ville n'étant pas en mesure de fournir les services nécessaires à l'établissement d'un nouveau développement domiciliaire a été obligée d'abandonner une injonction contre une entreprise immobilière, intentée en vue d'empêcher celle-ci de poursuivre ses travaux.

C'est ce que déclarait hier M. Bernard Benoit, conseiller municipal de Pointe-aux-Trembles de 1961 à 1964, à l'enquête sur l'administration de cette ville, présidée par le juge Georges-H. Long, de la Cour provinciale, assisté de M. Christian Fontaine.

Le témoin s'est attaché à défendre l'administration de la période où il avait été, prétendant le commissaire Fontaine, de prétendre que le Crédit Immobilier n'avait pas rempli ses obligations, alors qu'elle n'avait pas rempli les siennes.

C'est à ce moment que le juge Long déclara que les conseillers avaient agi sagement en cette affaire, en ne courant pas le risque que comportait la procédure.

M. Benoit, qui s'attacha à réfuter l'accusation de mauvaise administration pour la période où il avait été leader du conseil, a affirmé que c'est à cette époque que la ville présentait un surplus de \$100,000, dont \$12,000, à titre de surplus officiel et quelque \$85,000 pour le fonds consolidé de la ville.

Longuement interrogé par Mes Marcel Beauchemin et Gabriel Lassonde, procureurs de l'enquête, au sujet du lotisse-

ment des terrains, il corrobore ce qui a été dit auparavant et affirme qu'il croyait que la ville ne venant pas les rues et ruelles, comprises dans le contrat de 1955 consenti au Crédit Immobilier, on pourrait les vendre à un prix supérieur et en faire profiter le contribuable, lorsque le contrat avec l'entreprise immobilière serait terminé.

Au lieu de les vendre à 10 cents le pied, on aurait atteint jusqu'à 50 cents le pied, ce qui s'est produit après son départ du conseil.

Il croyait que ce serait la même chose qui se produirait pour les 700,000 pieds que désirait acheter la compagnie Canadienne Petrofina.

M. Benoit déclare s'être opposé à cette dernière vente, prétendant pouvoir obtenir 20 cents du pied.

Elu en novembre 1961, il faisait partie de l'équipe du maire Saint-Pierre, laquelle était appuyée par le Crédit Immobilier. Dès le début un incident a jeté un froid chez les conseillers, lorsqu'il s'est agi du congédiement de l'électricien, lequel avait été fait sans l'approbation du conseil.

En janvier, il avait présenté un rapport sur le déneigement et le maire avait mal réagi, c'était la deuxième friction.

Lorsque l'on parle des divers lotissements, le commissaire Fontaine souligne que le Crédit Immobilier avait obtenu plus de son administration que des autres.

M. Benoit explique qu'on présentait un projet de loi à l'Assemblée législative afin de mettre fin au contrat du Crédit Immobilier et imposer l'obligation de construire, mais que le projet de loi n'a pas été accepté.

Au sujet du centre commer-

cial, il déclare avoir été le seul marchand au conseil et que ce ne sont pas les marchands qui se sont opposés au centre.

Lorsqu'on lui pose une question au sujet des revenus du maire Saint-Pierre, il déclare ne pas lui avoir connu d'autres emplois que celui de maire.

Il conclut que c'était dans une atmosphère pénible que l'on travaillait. Lorsqu'on faisait des propositions cela déclenchait des gestes de la part du maire lesquels soulevaient le public.

# La CECM emprunte \$11 millions

Afin de financer ses nouvelles constructions, la Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé d'emprunter \$11 millions sur le marché européen.

C'est une banque de Munich, en Allemagne, qu'il a accepté de prêter cette somme à la CECM. Les obligations seront datées du 15 avril 1969 et seront remboursables en 13 ans.

La CECM paiera un intérêt de 6,75 pour cent. Les obligations seront par ailleurs vendues au prix de 96,75 pour cent de la valeur nominale.

L'an dernier, la Commission avait également contracté un emprunt de \$11 millions sur le marché européen. Elle avait trois ans pour remettre cette somme.

# Lesage: l'UN a plus de responsabilité qu'Ottawa dans la montée du séparatisme

de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Le gouvernement UN, en flirtant avec le séparatisme et en ayant comme slogan "Égalité ou l'indépendance" a beaucoup plus de responsabilité que le gouvernement fédéral dans la montée du mouvement indépendantiste au Québec..."

C'est la réponse qu'a faite hier soir le chef de l'Opposition libérale à l'Assemblée nationale, M. Jean Lesage, alors que le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, cette fois sur la question du partage des ressources fiscales (il avait fait quelques instants plus tôt la même sortie contre le choix fédéral du site du nouvel aéroport international) a formellement accusé Ottawa, par une attitude arrogante qui se perpétue depuis la venue au pouvoir de M. Pierre Elliott Trudeau, de "bâter la cause du séparatisme au Québec".

Le climat fut loin d'être empreint de sérénité hier soir à l'Assemblée nationale alors que, à plusieurs reprises, lors de l'étude des crédits contenus dans le budget supplémentaire de \$18 millions déposé cette semaine par le gouvernement, les deux partis en sont venus aux prises et ont ressassé l'éternel bagage des vieilles attaques partisans.

Néanmoins, quatre postes du

budget supplémentaire des dépenses ont tout de même été adoptés hier: Affaires municipales (\$905,000), Famille et Bien-être social (\$1,550,000), Finances (\$300,000) et Justice (\$35,000).

C'est au chapitre des Affaires municipales qu'une vive discussion a eu lieu entre le gouvernement et l'Opposition, cette dernière, par la voix du député de Mercier, M. Robert Bourassa, ayant demandé au premier ministre Bertrand s'il était exact que le cabinet avait abandonné l'idée, pour cette année, de réformer le système de redistribution de la taxe de vente.

On sait que M. Bertrand avait tenu des propos en ce sens mardi lors d'une rencontre avec les membres de l'Union des conseils de comtés.

"Mais, a ajouté hier soir le premier ministre, j'ai déclaré aussi aux membres de l'UCC que le gouvernement québécois se trouvait dans une position financière très difficile à cause d'un "gouvernement fédéral centralisateur et arrogant."

M. Bertrand a demandé au parti de l'Opposition, "qui semble avoir ses entrées à Ottawa", de l'appuyer dans ses revendications en vers "un gouvernement qui ne cesse de tarir les sources de revenus du Québec".

L'Opposition, de par la voix de MM. Lesage et Bourassa ont répondu que loin de ne pas appuyer le gouvernement dans ses revendications fiscales, les libéraux, à l'issue de la dernière conférence fédérale-provinciale avaient reproché à M. Bertrand de ne pas avoir poussé assez loin ses demandes et de n'avoir pas suggéré, par exemple des réformes précises à la formule de pérennité, réforme d'ailleurs suggérée par le rapport Carter.

Pour toute réponse, M. Bertrand a déclaré qu'en tous cas, il avait hâte de voir M. Bourassa et le Parti libéral dénoncer l'attitude arrogante de M. Trudeau et cesser d'appuyer le PL fédéral.

Il a ensuite rappelé la querelle qui se déroule actuellement entre Québec et le ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson, au sujet de la diminution des octrois fédéraux pour la construction des polyvalents. Selon M. Bertrand, le dernier programme du Québec a M. Benson sur ce sujet est tout simplement demeuré sans réponse et, encore là, "c'est un exemple de l'arrogance d'Ottawa qui est en train de créer dans la province un climat propre à détruire tout ce que le fédéral tient à édifier".

Quant au chef de l'Opposition, il a qualifié de "mémorables" ces "querelles de téléphone" entre le gouvernement provincial et Ottawa et affirmé que ces questions pourraient très bien se régler soirement entre hauts-fonctionnaires des deux gouvernements.

Le député de Saguenay, M. Pierre Maltais, a été plus loin, en lançant avec force à l'endroit de M. Bertrand: "Cessez de faire de la politique sur le dos d'Ottawa, soyez Canadien et vous en aurez de l'argent. La francophonie c'est beau, mais il y a aussi le Québec et le Canada".

## Ne vous faites pas prendre.

Restez au sec. Touil en restant élégant. Imperméable Down Town, une création Dhobi. Le modèle ci-contre est coupé dans un tissu à texture double qui se rit de l'eau. Comme un canard. Modèle croisé à col cocher, demi-cinture, grandes poches plaquées. Choix de blanc, beige, bronze britannique et marine. Environ \$80.00. Choix d'autres modèles. Disponibles dans les magasins de qualité pour hommes.

# Dhobi

OF LONDON  
Premier Imports Ltd.  
Seul distributeur canadien



**L'armée élimine tout caractère religieux des cours aux soldats**

WASHINGTON (PA) — L'armée américaine a ordonné aux aumôniers militaires d'éliminer toute allusion à Dieu et toute philosophie religieuse dans les cours visant à inculquer la responsabilité morale aux soldats.

Un porte-parole de l'armée a confirmé ces directives hier après que certains membres du Congrès mis au courant eurent exprimé leur mécontentement. Cette nouvelle politique est le résultat d'une plainte formulée l'an dernier par l'Union américaine pour les libertés civiles alléguant que les cours

donnés aux soldats servaient à des fins d'endoctrinement religieux. L'Union fait maintenant pression auprès de l'armée de l'air et de la marine pour qu'elles imitent la décision de l'armée.

L'Union s'objecte à plusieurs passages dans les manuels de formation morale à l'usage des forces militaires. Dans la préface des manuels utilisés dans l'armée, il est dit que le programme repose sur la philosophie de la liberté américaine qui "considère l'homme comme une créature de Dieu".

**Victoire des Tories dans trois élections partielles en G.-B.**

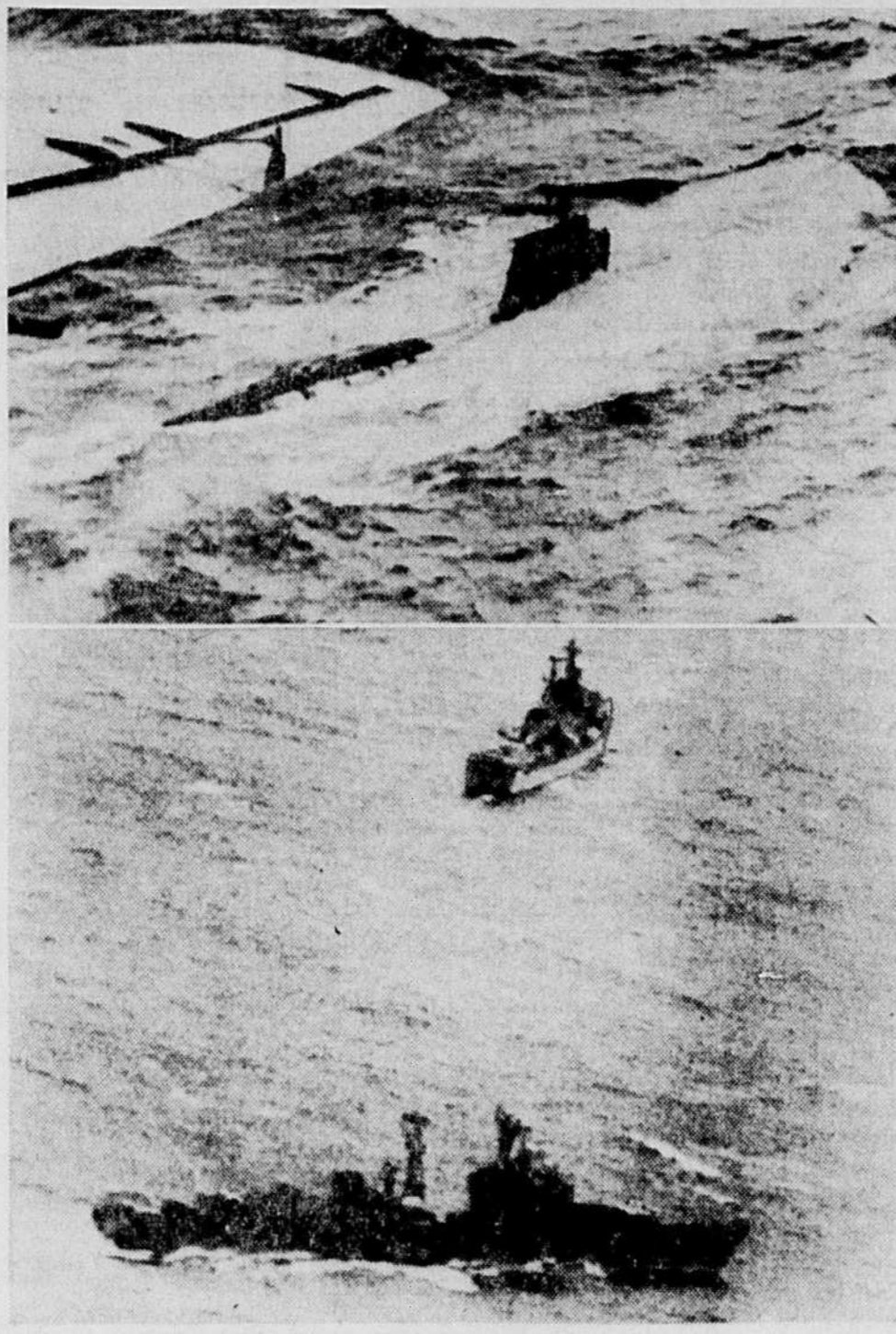
LONDRES (PC. AFP) — Le mécontentement des électeurs britanniques à l'égard du gouvernement Wilson a continué de se manifester hier par la victoire des Tories dans trois élections complémentaires. Les travaillistes ont vu leur majorité réduite d'un siège à la Chambre des communes tandis que deux conservateurs étaient réélus.

Dans le district de Walthamstow East de Londres, le conservateur McNair-Wilson a défait le représentant travailliste par une majorité de 5,500 voix.

Les deux sièges de Weston-Super-Mare et de Brighton Pavilion ont par ailleurs été conservés par les conservateurs.

A la suite de cette victoire, le président du parti conservateur, M. Anthony Barber, a demandé aujourd'hui la tenue d'élections générales immédiates. Il a affirmé qu'aucun gouvernement ne pouvait se relever d'une pareille défaite.

De son côté, le parti de M. Wilson conserve toujours 70 voix de majorité et il lui reste encore deux ans avant de faire face à des élections générales.



**Manoeuvres russes en Atlantique**

Une escadre soviétique, forte de 19 navires, effectue depuis deux jours des manoeuvres dans l'Atlantique. Elle est sous la surveillance constante de patrouilleurs de l'aviation et de la marine britanniques. Les photos ci-dessus, prises par des avions de la Royal Air Force, représentent (en haut) un sous-marin de classe "Z" émergant à la surface et (en bas) un destroyer et un navire auxiliaire. Aujourd'hui, l'escadre s'est scindée en deux groupes: le premier se trouve à 200 milles au sud de l'Islande et l'autre, à 100 milles à l'ouest de l'Ecosse.

telephoto PA

**Wilson ne veut pas s'ingérer dans le conflit Nigeria-Biafra**

LAGOS (AFP) — Le général Yakubu Gowon, chef d'Etat du Nigeria, a déclaré hier, en accueillant à Lagos le premier ministre britannique Harold Wilson, qu'il n'attendait "aucune initiative dramatique de sa part en faveur de la paix".

De son côté, M. Wilson a souligné en réponse qu'il ne cherchait pas à s'ingérer dans des affaires qui ne peuvent être résolues que par les Nigériens. Il a ajouté que l'objectif de sa visite était de

chercher à atténuer les souffrances dues au conflit.

Soulignant le caractère "spécial" des relations du Nigeria avec la Grande-Bretagne, le général Gowon a exprimé l'espoir qu'en conséquence "le gouvernement et le peuple britanniques comprendront mieux que d'autres la véritable nature de la crise actuelle et le danger que représente tout arrangement existant qui ne peut conduire à la longue, selon lui, qu'au démembrement du Nigeria".

**Le territoire des Etats-Unis sera divisé en huit régions**

WASHINGTON (AFP) — Le territoire des Etats-Unis sera divisé en huit grandes régions administratives groupant chacune plusieurs des 50 Etats de l'Union, annonce la Maison Blanche.

Le président Nixon a promulgué hier une loi de réorganisation administrative précédemment adoptée par le Congrès. Il y a ajouté un certain

nombre de dispositions, dont la plus importante concerne le regroupement des représentations régionales des divers ministères dans huit grandes villes.

Ces huit centres administratifs sont les suivants: Boston, New York, Philadelphie, Atlanta, Chicago, Dallas, Denver et San Francisco.

**Les forces armées américaines s'en tiendraient au volontariat**

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a annoncé hier son intention d'abolir le service militaire obligatoire et de doter les Etats-Unis d'une armée exclusivement de métier.

A cet effet, dans une déclaration publique qui revient à mettre à l'ordre du jour une promesse faite au cours de sa campagne électorale, le chef de l'exécutif américain a annoncé la création d'une commission chargée d'examiner les moyens de procéder à la réforme envisagée.

Cette commission, appelée "commission consultative pour une force armée composée exclusivement de volontaires", devra remettre au président des Etats-Unis un rapport d'ici au début de novembre prochain.

Le principal avocat de la défense, Me Grant Cooper, a lu les transcriptions des déclarations vitrioliques de Sirhan qui manifestait sa vive opposition à ce que son "journal personnel" ait été lu en cour, vraisemblablement pour démontrer au jury le caractère instable de l'accusé.

Cet incident dans la chambre du juge s'est produit le même jour où Sirhan a fait un coup de théâtre devant le tribunal, en disant qu'il désirait reconnaître sa culpabilité et en demandant d'être exécuté pour l'assassinat du sénateur Kennedy.

**Washington vise un règlement global au Sud-Est asiatique**

(D'après UPI et AFP) — Les négociateurs américains et sud-vietnamiens à Paris tentent d'inclure aux pourparlers en cours la question de la présence de troupes nord-vietnamiennes au Laos et au Cambodge. C'est la conclusion que tirent, aujourd'hui, les di-

plomates alliés des interventions faites, hier, à la 1<sup>re</sup> séance de la conférence sur le Vietnam, séance au cours de laquelle le Vietcong a rejeté l'offre du président Thieu de tenir des réunions secrètes pour hâter un règlement de paix.

Les négociateurs américains et sud-vietnamiens ont dit, hier, qu'à moins que les problèmes du Laos et du Cambodge ne soient aussi réglés, la conférence de Paris ne pourra instaurer une paix durable dans le Sud-Est asiatique.

**Sirhan connaît son sort bientôt**

LOS ANGELES, Californie (UPI) — La défense a terminé ses plaidoiries hier au procès de Sirhan B. Sirhan, qui en est à sa douzième semaine, après avoir appelé 29 témoins dans une tentative d'épargner la chambre à gaz au jeune Arabe âgé de 25 ans, accusé du meurtre du sénateur Robert F. Kennedy.

A l'issue des plaidoiries de la défense, le jury a été informé pour la première fois de la scène de crime qu'avait faite Sirhan il y a un mois dans la chambre du juge, alors qu'il a déclaré qu'on "voulait l'expédier en vitesse à la chambre à gaz".

M. Pham Dang Lam, représentant de Saigon, est allé jusqu'à dire que le prix d'un règlement de paix comprenait le retrait de toutes les troupes nord-vietnamiennes, non seulement du Sud-Vietnam, mais aussi du Laos et du Cambodge.

Le chef négociateur américain, M. Cabot Lodge n'est pas allé jusqu'à exiger pareil retrait, mais il s'est plaint du fait que 40,000 soldats nord-vietnamiens se trouvent au Laos où ils guerroient et interviennent dans les affaires de ce pays. Il s'est également plaint du fait que les Nord-

Vietnamiens violent tous les jours la frontière du Cambodge.

On sait, par ailleurs, que tous les jours, des centaines de bombardiers américains vont planer sur les positions nord-vietnamiennes et les sentiers d'approvisionnement au Laos, et le haut commandement militaire américain à Saigon a demandé à Washington la permission d'aller bombarder les positions nord-vietnamiennes en territoire cambodgien.

Près de 300 Vietcong ont été tués, au cours des dernières 24 heures, annonce un porte-parole américain. Les pertes américaines ont été chiffrées à 18 morts et 54 blessés.

Le Vietcong n'en a pas moins poursuivi son offensive, qui en est à son 34<sup>e</sup> jour, en bombardant une trentaine d'installations militaires.

L'engagement le plus important s'est déroulé à la limite de la zone démilitarisée où, pendant neuf heures, Vietcong et Américains, (ces derniers soutenus par des chars) se sont affrontés. Au terme du combat, on comptait, selon les autorités américaines, 120 Vietcong et 14 Américains tués.

Le secteur de la Plantation Michelin, au nord-ouest de Saigon, a connu également de durs accrochages nécessitant l'intervention d'hélicoptères et d'avions américains. Là, les Vietcong ont laissé huit des leurs sur le terrain tandis que les forces américaines perdaient quatre tués et 24 blessés.

**"Mariner-7", malgré de légères difficultés, se dirige vers Mars**

PASADENA (AFP-UPI-PA) — Une sonde destinée à déterminer si les environs de Mars sont favorables à la présence d'une forme quelconque de vie se dirige aujourd'hui vers cette planète sur une trajectoire quasi parfaite en dépit de quelques défaillances mineures détectées quelques minutes après le lancement, hier, à Cap Kennedy.

"Mariner-7" est un engin de \$64 millions. Il est le frère jumeau de "Mariner-6" lancé le 28 février dernier. Une légère correction de trajectoire est prévue d'ici 12 jours qui placera l'appareil sur une piste parfaite.

Le sixième "Mariner", caméra volante de 850 livres arrivera à une distance d'environ 2,000 milles de la "planète rouge" le 31 juillet. "Mari-

ner-7" du même poids atteindra la même cible, à une distance analogue, le 5 août après un voyage de 193 millions de milles. Sa trajectoire sera moins longue que celle du "Mariner-6" entre la Terre et Mars.

Le tandem "Mariner-6" et "7", précise la NASA, effectuera l'étude scientifique de Mars la plus complète jusqu'ici. Il posera également les bases de futures expériences de recherche de la vie extraterrestre. L'agence spatiale se propose de mettre deux satellites sur orbite autour de Mars dans deux ans. En 1973 elle déposera "en douceur" sur la surface martienne des instruments qui devront déterminer s'il existe en cet endroit une forme quelconque de vie.

**La terre tremble en Turquie: 42 morts**

ISTANBUL (AFP. PA) — Un violent tremblement de terre a secoué ce matin l'Anatolie, dans l'ouest de la Turquie. Des informations encore incomplètes indiquent qu'au moins 42 personnes ont perdu la vie dans ce séisme.

La zone la plus éprouvée est celle des sous-préfectures d'Alaschir

et de Sarigol, à quelque 80 milles à l'est d'Ismir, port de la mer Egée. La première secousse, qui a duré dix secondes, a endommagé 40 pour cent des édifices et des tentes. On est encore sans nouvelles de plusieurs villages, en raison des difficultés de communication.

De nouvelles secousses

de moins forte intensité ont été ressenties au cours de la matinée dans l'ensemble de la région. Dans la sous-préfecture de Demirci, secouée depuis plusieurs jours, on ne trouve plus aucune habitation debout. Mais comme les habitants vivent sous des tentes, on ne déplore aucune victime.

**Jérusalem: la police disperse 500 manifestantes arabes**

JERUSALEM (PA. AFP) — Les autorités de Jérusalem ont utilisé, aujourd'hui, la police montée, l'armée et des boyaux d'incendie pour disperser 500 femmes arabes qui se dirigeaient vers un cimetière musulman situé dans le secteur arab de la Ville sainte.

La police a commencé par demander aux femmes de se disperser. Comme elles ont refusé, la police a chargé à coups de matraques. Quatre femmes ont été arrêtées. Les Arabes expliquent que les femmes voulaient déposer des gerbes de fleurs sur la tombe de Kassem Abdullah Kassem Tamini, mort

dans une prison israélienne où il était détenu après avoir été soupçonné d'espionnage.

La police dit qu'il est mort le 23 mars des suites d'une crise de foie, mais les Arabes soutiennent qu'il est mort sous le coup des tortures qu'on lui a fait subir.

Les femmes sont sorties de l'ancienne cité par la porte de Damas où les attendaient la police et la troupe. Seules les femmes porteuses de gerbes ont l'autorisation de se rendre au cimetière. La foule s'est élevée contre cette restriction

et la police la dispersa avec des boyaux d'incendie.

A l'ONU, hier, le représentant de l'URSS a accusé Israël d'avoir lancé, mercredi, une nouvelle attaque meurtrière contre des villages jordaniens "pour miner à l'avance des conversations diplomatiques qui doivent s'ouvrir prochainement entre les membres permanents du Conseil de sécurité en vue d'essayer de retablir la paix dans la région".

Condamnant aussi l'attaque, le délégué des Etats-Unis s'en est pris de plus aux violations de cessez-le-feu commises par l'autre côté.

**Vous voyez ici deux versions de la MAISON UNIVERSELLE ALCAN**

Dernier cri de la technique du XXe siècle. Lisez plutôt:

**CLERMONT I**

SEULEMENT \$16,351

Elegante maison aux lignes dépouillées comprenant un salon et une salle à manger joliment meublés, une cuisine très gaie, trois chambres à coucher isolées du bruit, un ample espace de rangement, un sous-sol complet. La maison offre le maximum de confort et de liberté de mouvement.

**VALLEYFIELD II**

SEULEMENT \$20,680

Maison de quatre chambres à coucher aux lignes harmonieuses. Séparation nette entre les pièces d'activité de la maison et les pièces de repos. Vaste cuisine-salle de séjour à la mode de la campagne, salon, 2 salles de bain.

Et ces modèles ne sont pas les seuls.

**ET, POUR CE PRIX, VOUS AVEZ:**

- Une maison bien conçue, construite avec précision et protégée par le revêtement d'aluminium Alcan. L'aluminium est d'ailleurs utilisé partout où il est susceptible de vous faciliter l'entretien de votre habitation. Le terrain autour de votre maison vous offre d'infinies ressources. Quant à la localité, vous constaterez par vous-même que sa planification ne peut être que l'oeuvre de spécialistes avertis.
- Des appareils ménagers de marque Frigidaire: four électrique à demeure et hotte d'aération, réfrigérateur, machine à laver et sècheuse automatiques, même une machine automatique à laver la vaisselle!
- Dans le salon, un canapé, un fauteuil, des petites tables. Dans la salle à manger, un mobilier complet. Dans les chambres, lits et couvre-lits. Dans le salon, du tapis mur-à-mur et du vinyle coussiné dans les autres pièces. Placards, lampes, draperies et même des tableaux!
- Une décoration intérieure réalisée par des décorateurs de métier, combinée à des couleurs harmonisées avec l'ameublement.
- Prêts hypothécaires LNH facilités par la Banque Royale.

*\*Susceptibles de varier avec le modèle et la grandeur de la maison.*

**SAINT-BRUNO MAISONS ALCAN, LTÉE**  
Bureau de vente:  
645 est, rue Beaumont, Saint-Bruno de Montarville (Québec)  
653-4404 de 9 a.m. à 5 p.m. — 653-9511 après 5 p.m.

Maisons modèles au Verger Saint-Gabriel, coin des rues La Rabastière et Dufrost

Pour visiter:  
9 a.m. à 9 p.m. du lundi au vendredi  
10 a.m. à 6 p.m. samedi et dimanche

**MAISON UNIVERSELLE ALCAN**  
UNE DIVISION DE MAISONS ALCAN, LTÉE  
UNE filiale de l'Alcan Aluminium Limitée



**AVIS DE DECES**

SUITE DE LA PAGE 55

**HIBERT (Claude)** — Accidentallement à Ville Mercier, le 26 mars 1959 à l'âge de 26 ans, est décédé M. Claude Hibert, époux de Micheline Lavigne. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Léo Lamoureux, à Ville Mercier, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 h 15 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**THOMAS (Irène)** — A Mont Laurier, le 25 mars 1959 à l'âge de 97 ans, est décédée Mme veuve Ansimé Thomas, née Irène Labrecque, demeurant 525 boul. Paquet, à Mont Laurier; mère de Guy, époux de Françoise Desharnais, Danielle et Lucienne. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Achille Ouellette et Fils Ltée, 612, rue de la Madone.

**THERRIEN (Maurice)** — A Pointe-St-Charles, le 27 mars 1959, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Maurice Therrien, (époux de feu Juliette Breard, demeurant 2417, rue Coisrine. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault inc., 1270, rue Laprairie, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean de Montréal, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUPUIS (Marie-Anne)** — A Montréal, le 26 mars 1959, à l'âge de 75 ans 11 mois est décédée sœur Marie-Réparatrice, née Marie-Anne Tholin fille de feu Louis Tholin et de feu Emma Plouffe, de Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant au Monastère du Précieux-Sang 4381, boul. Décarie, à 9 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Direction: Roland Bisson, Inc.

**VAUDRY (Albertine)** — A Montréal, le 27 mars 1959, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Emmanuel Vaudry, née Albertine Maisonneuve, demeurant chez sa fille Ghislaine (Mme J.-P. Beauchamp). Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant, le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin 835, avenue Laurier est pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Augustin.

**VITALE (Auréli)** — A Los Angeles, le 24 mars 1959 à l'âge de 71 ans, est décédé Auréli Vitale, époux de Carmela de Angelis, père de Mme Charles Gougeon (Rose), Mme Mario Acetti (Juliette), Rocco et Jeanne Vitale, Mme Charles Ragnagna (Hélène), Joseph et Lina Vitale, Mme Jules Beaudoin (Rita). Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Grandis Entz 292, rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Defense, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**Mme Gandhi au Japon**

TOKYO (AFP) — Madame Indira Gandhi premier ministre de l'Inde, se rendra en visite officielle au Japon, du 23 au 28 juin prochain, apprend-on hier, à Tokyo, de sources bien informées. Les relations économiques entre les deux pays, notamment l'accroissement des exportations de fer indien vers le Japon, la politique envers la Chine et l'affaire du Vietnam vu sous l'angle de l'après-guerre, seraient, d'après les mêmes sources, les sujets abordés au cours des entretiens que Mme Gandhi aura avec les dirigeants japonais. Le premier ministre indien pourrait d'autre part se rendre en Indonésie après sa visite au Japon, apprend-on encore de mêmes sources.

**6 SPÉCIAUX du SAMEDI DUPUIS**

NOUS REGRETTONS: pas de commandes postales ni téléphoniques pour ces articles — nous nous réservons le droit de limiter la quantité à chaque client.

En vente samedi à partir de 9 h 30 a.m. Profitez-en tous! Faites comme des centaines d'acheteurs satisfaits! Dupuis centre-ville seulement.



**Gaine "Corette" à taille haute. Economisez 5.50!**  
Un maintien "Corette" de qualité pour un confort agréable, c'est l'about féminin de cette gaine à taille haute légèrement bichées, possédant pantoufle en nylon brade devant, côtés et dos en élastique de nylon. Fermeture glissière latérale. Blanc. 25 à 34.  
Prix courant: 15.00  
**10.50**  
DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 350

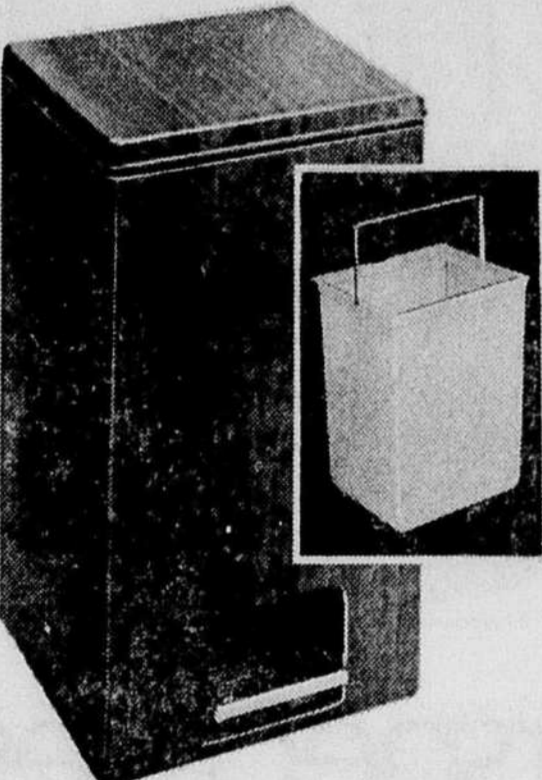


**Economisez \$7, perruques en cheveux "Dineil" frisés**  
La perruque à vous procurer pour avoir une tête mode en quelques secondes, confectionnée en cheveux "Dineil" frisés avec permanente. 24 teintes féminines au choix: blond, brun, noir, châtain. Un simple coup de brosse et vous voilà prête à toute sortie!  
Ordinairement: 30.00  
**18.00**  
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 340



**Impers traités Silicenei pour tailles 16½ à 24½ à bas prix**  
Coupé à l'image de la mode, c'est l'imperméable traité Silicenei pour les sorties du printemps. Surpiquées au col et aux poches appliquées, boutons de métal. En marine ou gris banquier. Pour tailles fortes 16½ à 24½.  
Ordinairement: 22.97  
**15.00**  
DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES RAYON 1515

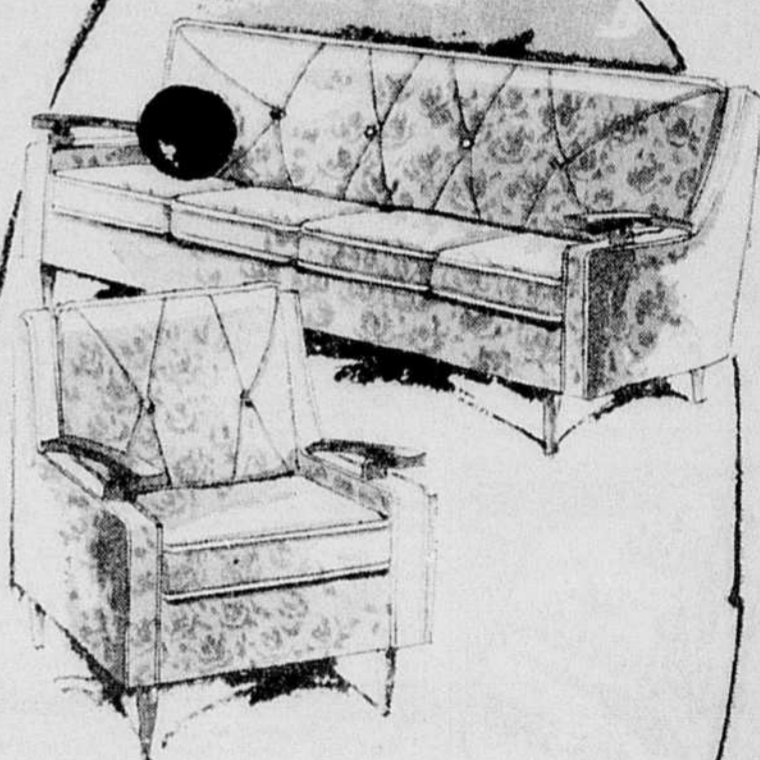
OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H. P.M.



**Poubelle en acier fini vinyl ton noyer à prix spécial**  
Poubelle hygiénique de fabrication soignée pour la maison, en acier fini vinyl ton noyer avec intérieur plastique. Grandeur 11½ x 10½ x 18½", capacité de 16 pintes. Une création "Coronet" de "G. & W."  
Prix courant: 14.98  
**7.79**  
DUPUIS — QUATRIEME RAYON 780



**Economie \$4 à \$6! Paletot Napoléon traité hydrofuge**  
Paletot tout-temps de style Napoléon, en tissu gabardine de coton et nylon Antron, traité hydrofuge. Revers fendus et col large, devant croisé 8 boutons, centre avec pli creux au dos, poches. Doubleure soie/lavonne. Beige, gris cristal, vert loden, ton or. "Marque déposée."  
Prix courant: tailles 6 à 12 16.98  
14 à 18 18.98  
**12.98**  
DUPUIS — MEZZANINE RAYON 660



**Mobilier de salon moderne deux-pièces à \$54 de rabais**  
A prix avantageux, meublez votre salon d'un élégant 2-pièces comprenant canapé 86" long dont le dossier est à motif, siège à coussins amovibles rembourrés mousse latex, appuis-bras bois ton noyer; fauteuil de mêmes caractéristiques. Recouvrement tissu résistant brun cuivre, bleu, etc.  
Prix courant: 199.00  
**145.00**  
DUPUIS — CINQUIEME RAYON 710



CE SOIR de 7 h à 8 h p.m. c'est votre dernière chance de faire autographier votre livre "RECETTES DE JANETTE" par Janette Bertrand chez Dupuis. Samedi, dernier jour de la Semaine des "Recettes de Janette" au restaurant Maisonneuve Vous pourrez déguster au Restaurant Maisonneuve 1 succulent plat canadien dont la recette est du fameux livre "Recettes de Janette", et est soigneusement préparé par le chef Dupuis. Ce livre "Recettes de Janette" connaît un succès phénoménal (plus de 100,000 exemplaires vendus au Québec). Procurez-vous-le au rayon du livre, rez-de-chaussée maintenant. **\$2** le volume



Menu du samedi 29 mars  
Soupe Minestrone (Italienne)  
1.95 — Mon Rosbif  
1.24 — Canelloni Clairon  
Choux de Bruxelles  
Pommes de terre en purée ou frites  
Dessert: pêches macérées au vin blanc

# Le nouvel aéroport: Québec crie à la fumisterie

par François TREPANIER  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — C'est par des cris de "vendus", de "fumisterie", d'"incroyable", d'"arrogance" que les membres du gouvernement québécois ont accueilli, hier, la décision d'Ottawa d'établir le nouvel aéroport international de Montréal à Sainte-Scholastique.

Décus, mécontents, furieux, les membres du gouvernement québécois, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand en tête, ont été jusqu'à accuser le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau de pousser les Québécois dans les bras des séparatistes.

Considérant que la décision fédérale sert mal les intérêts économiques du Québec, M. Bertrand a convoqué une réunion d'urgence de ses principaux collaborateurs afin d'aviser des mesures

ultimes susceptibles de provoquer un revirement d'attitude de la part d'Ottawa.

"S'il y a une action possible à prendre, une action pratique et réalisable, nous la prendrons", a dit M. Bertrand en réponse à une question du chef du parti Québécois, M. Lévesque, qui voulait savoir si le gouvernement québécois se limiterait encore à des "lamentations" pour faire part de son indignation au gouvernement fédéral.

C'est cependant en s'avouant presque vaincu à l'avance que M. Bertrand devait faire part de ses intentions: "Nous allons tenter par tous les moyens possibles d'amener Ottawa à changer son opinion mais je doute fort que cela soit possible car l'on sait qu'à Ottawa l'on est intransigeant et arrogant avec les provinces..."

Si les membres du gouvernement n'y ont pas été par quatre chemins pour

exprimer leur mécontentement à l'égard de la décision fédérale, les députés libéraux, de leur côté, ont gardé le silence que leur imposait leur parenté avec leurs collègues d'Ottawa.

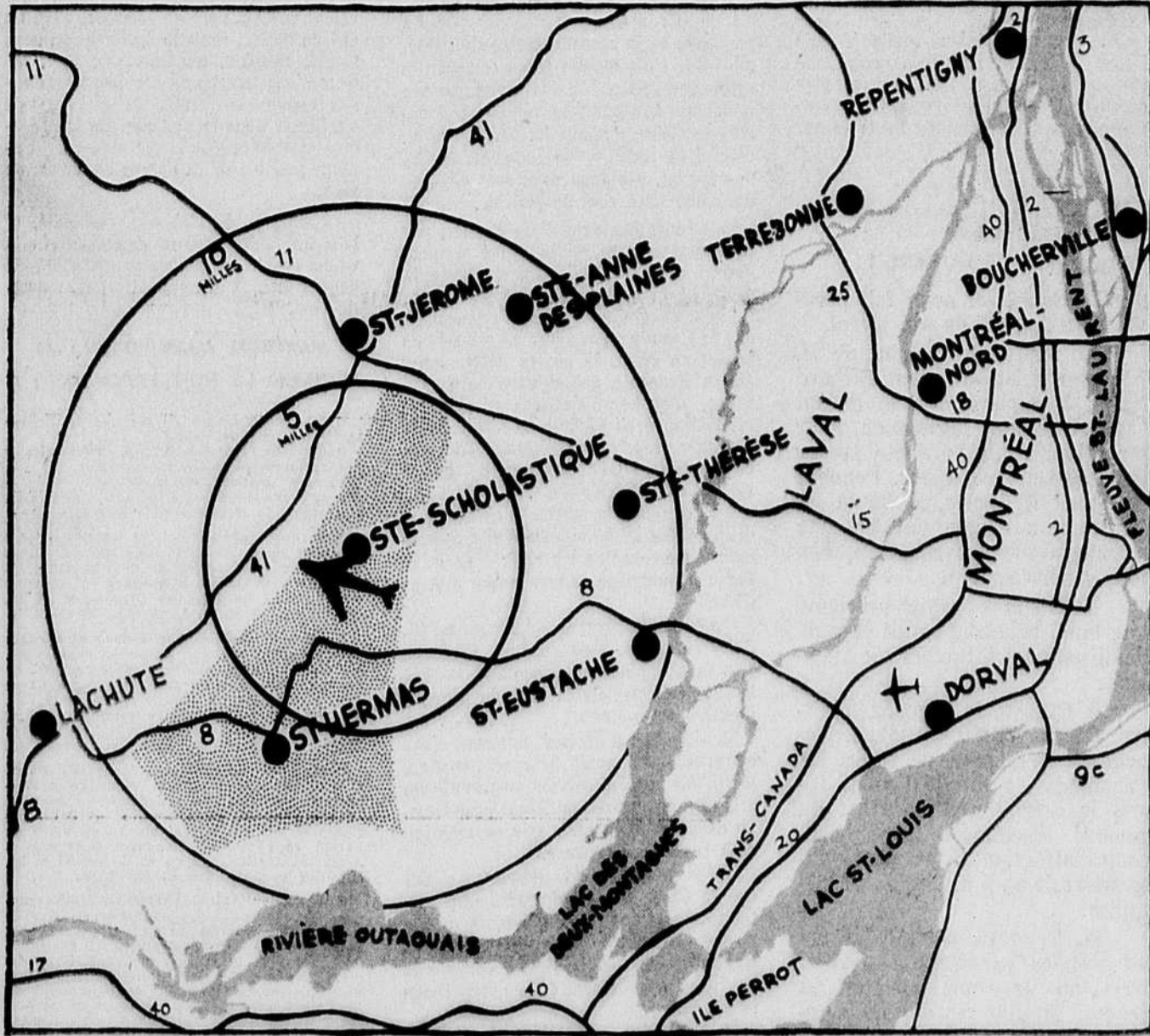
Les deux seules exceptions ont été le député de Drummond, M. Bernard Pignard, qui a perdu l'aéroport et le député des Deux-Montagnes, M. Gaston Binette, qui, lui, a gagné l'aéroport.

Tandis que M. Binette se félicitait de la décision d'Ottawa, l'ex-ministre de la Voirie appuyait les propos tenus en Chambre par M. Bertrand.

D'après M. Bertrand, qui a promis une déclaration plus élaborée dans les jours à venir, la décision d'Ottawa "va totalement à l'encontre des vœux et des

Voir FUMISTERIE, page 2

• Autres informations et photos à la page 27



## McGill: véritable veille d'armes

Veille d'armes: tension à Montréal, à Québec, voire même à Ottawa, crainte de violences et de pillage des habitants du périmètre servant de cadre au défilé, fureur du premier ministre québécois ("C'est écoeurant... une violation du secret") contre "un ministre de la Couronne comme M. Turner" et enfin, autorisation de défilé accordée par le directeur de la

police de Montréal: telles étaient, en vrac, les nouvelles, opinions et sentiments qui prévalaient hier à la veille de la marche sur l'Université McGill.

Affirmation par certains dirigeants de la manifestation de l'ordre et de la dignité dans lesquels elle se déroulera, mais mise en place d'un dispositif policier destiné à prévenir l'invasion d'endroits stratégiques dont l'occupa-

tion par les manifestants pourrait provoquer des incidents. D'une façon générale, préparation minutieuse, tant chez les marcheurs que dans les forces de l'ordre, pour éviter que le caractère pacifique de la démonstration ne dégénère en bataille rangée.

— Nos informations à la page 3

## Hôpital psychiatrique pour enfants qui n'a plus un seul psychiatre

par Louis COUSINEAU

L'hôpital Mont-Providence, le seul grand hôpital psychiatrique pour enfants de la province de Québec, ne compte plus un seul psychiatre à temps plein depuis quelque mois.

Par ailleurs, les autres départements de l'hôpital du Boulevard Gouin voient

### 35 nouveaux cardinaux

CITE DU VATICAN (CP, PA) — Le pape Paul VI a nommé aujourd'hui 35 nouveaux cardinaux, dont Mgr George Bernard Flahiff, évêque de Winnipeg.

Ces nouvelles nominations portent à 134 le nombre des membres du Sacré Collège qui atteint ainsi le nombre le plus élevé de toute son histoire.

Des 35 nouveaux princes de l'Eglise, 33 d'entre eux seront élevés à la pourpre cardinalice au cours d'un consistoire secret qui aura lieu le 28 avril. C'est dire que deux des nouveaux élus ne seraient pas présents à ce consistoire. Le souverain pontife les a nommés "in pectore", c'est-à-dire dans son cœur et leur identité ne sera connue que plus tard, quoiqu'il est possible qu'elle ne soit jamais révélée. Cela s'est déjà produit dans le passé quand l'élevation d'un prêtre à la pourpre cardinalice pouvait mettre sa vie en danger, comme le cas des évêques dont le gouvernement national était opposé à l'Eglise catholique romaine.

Le consistoire du 28 avril sera le troisième du pape Paul VI depuis son accession au trône de saint Pierre, il y a six ans. Lors du dernier consistoire, le

Voir CARDINAUX en page 2

aussi leurs effectifs diminuer. Cette semaine le directeur du département de pédiatrie a quitté son emploi pour retourner à la pratique privée.

Il y a au Mont-Providence, quelque 900 enfants qui nécessitent une longue hospitalisation, 700 d'entre eux sont des arriérés et 200 autres sont à proprement parler des cas psychiatriques qui ont besoin de soins constants.

Une demi-douzaine de psychiatres assurent actuellement la relève, mais ils ne sont à l'hôpital, qu'à temps partiel, étant donné qu'ils sont employés ailleurs.

Il semble, d'après certaines sources bien informées que la situation se soit détériorée au Mont-Providence depuis 1967 année du départ du directeur médical, le Dr Jean-Louis Lapointe.

Deux ans plus tard, le directeur médical n'est toujours pas remplacé. Les psychiatres ont quitté un par un leur emploi à cause d'un manque de direction. Il y avait une dizaine de psychiatres à plein temps au Mont-Providence au moment où l'institution fonctionnait normalement.

Le ministère de la Santé aurait trouvé un remplaçant au Dr Lapointe, mais le conseil d'administration, ou les sœurs de la Providence sont très réservées, aurait refusé le candidat à cause de ses opinions personnelles. Il s'agirait d'un médecin admirablement qualifié pour diriger l'hôpital.

Le Mont-Providence est le seul hôpital de la région de Montréal habilité à recevoir des malades pour une longue période. L'hôpital Sainte-Justine, l'Institut Albert-Prévost, plusieurs autres hôpitaux de la métropole peuvent garder un enfant victime de maladie mentale durant quelques semaines, mais s'il faut une hospitalisation plus longue, le seul débouché à l'heure actuelle est le Mont-Providence.

Or, comme les soins psychiatriques

manquent depuis quelque temps, on n'admet pas de nouveaux patients à l'hôpital, ce qui fait que nombre de petits malades doivent retourner chez eux, ne pouvant être gardés dans les autres hôpitaux.

Le dernier, le conseil d'administration expliquait quel était le rôle du Mont-Providence. L'hôpital devait avoir une double vocation: en tant qu'hôpital régional il devait prendre en charge les petits malades nécessitant des traitements prolongés. En tant qu'hôpital de secteur il devait desservir l'est de la métropole, y compris une partie de l'île Jésus, pour les soins psychiatriques.

Selon toute apparence, ce beau programme n'a pu être mis en oeuvre à cause de l'absence de direction médicale.

Par ailleurs, il semble que le secteur pédagogique du Mont-Providence n'ait pas été trop affecté par l'absence de direction et que les cours donnés aux enfants n'aient pas été suspendus.

De source bien informée, on apprend que le ministre de la Santé s'évertue depuis quelque temps à régler le problème de la direction, mais qu'il hésite encore à mater la résistance des religieux envers le candidat choisi.

## Mario Beaulieu, ministre de l'Immigration

Le nouveau député de Dorion à l'Assemblée nationale, M. Mario Beaulieu, a prêté serment à midi comme ministre de l'Immigration. M. Beaulieu succède à ce poste à M. Yves Gabias qui est déjà titulaire du ministère des Institutions financières. M. Beaulieu était autrefois chef de cabinet de M. Daniel Johnson.

La nomination de M. Beaulieu au cabinet n'a surpris personne dans les milieux proches du gouvernement.

Dès sa nomination comme candidat de l'Union nationale dans Dorion, M. Beaulieu avait laissé percer ses qualités de "ministrable" et les observateurs ne faisaient qu'attendre que cette décision soit entérinée.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

# la presse

Montréal, vendredi 28 mars 1969, 85e année, no 74, 4 cahiers, 56 pages.

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

# EISENHOWER EST MORT

WASHINGTON (AFP-UPI-PA) — Le général Dwight D. Eisenhower, ancien président des Etats-Unis, est décédé aujourd'hui à 12 h. 25 à l'âge de 78 ans. Il est mort à l'hôpital militaire Walter Reed, de Washington, où il était en traitement pour des troubles cardiaques depuis onze mois.

Le général Eisenhower fut le commandant en chef des forces alliées durant la seconde guerre mondiale; il avait alors sous ses ordres la plus grande armée jamais mise sur pied au cours de l'histoire.

C'est après avoir remporté cette victoire militaire qu'il fut élu à la présidence des Etats-Unis. Il fut le 34e président de son pays.

La mort est survenue après que le général eut livré un combat acharné contre la maladie; sa première crise cardiaque remonte à 1955, soit à la fin de son premier terme à la présidence des Etats-Unis.

Depuis son entrée à l'hôpital Walter Reed, il avait subi quatre autres crises cardiaques en plus d'être atteint de pneumonie et d'occlusion intestinale.

Le communiqué annonçant le décès du célèbre général précise que M. Eisenhower est mort calmement. Mme Eisenhower et les proches parents du défunt étaient à son chevet quand la mort est survenue.

Voici le texte de l'annonce officielle de la mort du général Eisenhower:

"Le général d'armée Dwight David Eisenhower, 34e président des Etats-Unis, est décédé paisiblement à 12 h 25 après un combat prolongé et héroïque contre une maladie fatale. Sa mort a été paisible et il n'a pas souffert."

"Madame Eisenhower et sa proche famille étaient au chevet du mourant."

"Le président Nixon, les ex-présidents Truman et Johnson ont été informés du décès."

"Le général commandant le district militaire de Washington a la responsabilité de toutes les dispositions à prendre en vue de funérailles nationales."

"La famille a exprimé le souhait qu'au lieu de fleurs, les amis versent leurs dons aux organisations de bienfaisance de leur choix ou à celles envers lesquelles le gé-

Voir EISENHOWER en page 2



Le général Dwight D. Eisenhower

## LONGUEUIL: ville de 100,000 âmes en juin

par Claude MASSON

Les citoyens de Jacques-Cartier et de Longueuil vivront sous peu dans la quatrième plus importante ville au Québec qui se nommera LONGUEUIL.

La fusion proprement dite, si elle est adoptée par la majorité des membres des deux conseils, au début de la semaine prochaine, sera devenue officielle au mois de juin ou juillet. Entre-temps, les contribuables pourront exposer leurs points de vue au cours de soirées d'information.

Par le regroupement, la tutelle sous laquelle Jacques-Cartier est placée dis-

paraîtra et point majeur pour les contribuables, les maires Roland Therrien et Marcel Robidas n'entrevoient aucun problème financier et donnent l'assurance d'aucune hausse des taxes foncières pour une période de deux ans.

D'ailleurs, pour aider à ce regroupement, le ministre des Affaires municipales a annoncé une subvention de \$2 millions, répartie sur une période de

Voir PROMET, page 2

• Autres informations et photo à la page 54



- Enseignants de Montréal: affrontement à prévoir — page 24
- Un théologien: la confession publique est permise — page 29
- Québec a son premier ombudsman — page 25
- Séisme en Turquie: 42 morts — page 43
- Mariner-7 se dirige vers Mars — page 43
- L'épopée d'Anguilla, ou une galère sans galériens — page 7
- Manifestation contre la hausse de tarif à la CTM — page 54
- Wagner: la jeunesse a raison de contester — page 4

Annuaire	Années classées / 33 à 41, 44 à 54	Loisirs et récréation / 26
Arts et Spectacles / 10 à 13	Bandes dessinées / 24	Mots croisés / 35
Courrier "Que faire?" / 31	Décès, naissances, etc. / 55	"Mot-mystère" / 26
Finances / 22-23	Horoscope / 31	Radio et télévision / 20
Informations étrangères / 43	Informations nationales / 29	Sports / 16 à 19
Les secrets de polichinelle / 32		Transactions immobilières / 53
		Tribunaux / 8-9
		Vie féminine / 30 à 32
		Vie mondaine / 31
		Votre médecin / 32

Météo: Ensoleillé, quelques nuages. Min.: 25°, Max.: 40° • Détails page 2

CARDINAUX

SUITE DE LA PAGE 1
26 juin 1967, le Saint-Père avait porté à 118 le nombre des membres du Sacré Collège, soit un nombre record. Cependant, au cours des deux dernières années, 16 princes de l'Eglise sont décédés. Voici les noms des nouveaux cardinaux: NN.SS. Alfred Scherrer, archevêque de Porto Alegre, au Brésil; Julio Rosales, archevêque de Cebu (Philippines); Paolo Beheaidxn, nonce à Paris; Sebastiano Gaggio, nonce au Brésil; Silvio Oddi, nonce en Belgique. NN.SS. Peter McKeefry, archevêque de Wellington (Nouvelle-Zélande); Miguel Daria Miranda, archevêque de Mexico; Giuseppe Paolini, nonce en Colombie; Joseph Perreault, archevêque de Ernaku-lan (Inde); John Dearn, archevêque de Détroit (Etats-Unis); François Marty, archevêque de Paris; Jeron Rakotomalala, archevêque de Tananarive; George Flahiff, archevêque de Winnipeg (Canada); Paul Gouyon, archevêque de Rennes; Mario Casariego, archevêque de Ciudad, Guatemala; Vicente Enrique Tarazon, archevêque de Toledo; Joseph Manula, archevêque de Kinshasa (Congo). NN.SS. Giacomo Violardo, secrétaire de la Congrégation des sacrements; Antonio Poma, archevêque de Bologne; John Carberry, archevêque de St-Louis (Etats-Unis); Terence Cooke, archevêque de New York; Pablo Muñoz Vega, archevêque de Quito (Equateur); Stephan Kin Sou-hwan, archevêque de Séoul (Corée); Arturo Tabera Araoz, archevêque de Pampelune (Espagne); Eugenio de Araujo Sales, archevêque de Bahia (Brésil); Joseph Hoefner, archevêque de Cologne (Allemagne); Joseph Right, évêque de Pittsburg (Etats-Unis); Jan Willebrands, secrétaire du secrétariat pour l'unité; Mario Nasalli Rocca, préfet de palais; Sergio Guerri, président de la Commission de la cité du Vatican; R. P. Jean Daniélou, des jésuites; Paul Yu-Pin, archevêque de Nankin (Chine). Mgr Gordon Gray, archevêque d'Edimbourg (Grande-Bretagne), sera également nommé cardinal. On rappelle enfin que Paul VI s'est réservé de nommer deux cardinaux "in petto".

FUMISTERIE

SUITE DE LA PAGE 1
désirs exprimés par le gouvernement du Québec et par une très large partie de la population du Québec. De plus, le premier ministre "craint très fortement que cette décision ne soit pas à l'avantage du développement économique du Québec, au niveau où aurait pu être le choix de l'emplacement sud ou sud-est comme l'avait recommandé le gouvernement du Québec." Le gouvernement du Québec favorisait un emplacement situé entre Drummondville et Montréal, plus précisément dans la région de Saint-Jean. Les hauts cris des membres du gouvernement sont apparus au chef du Parti québécois, M. René Lévesque comme "les lamentations traditionnelles du gouvernement du Québec une fois qu'il s'est fait organiser par Ottawa." Pour M. Lévesque, dans le choix de Sainte-Scholastique, on a autant pensé à l'Ontario et aux hauts personnages d'Ottawa qu'à Québec et à Montréal. De toute façon, a dit M. Lévesque, du strict point de vue sécuritaire, la décision d'Ottawa de coller un aéroport sur un autre aéroport est absolument stupide à cause des dangers d'accident surtout par mauvais temps. La prochaine étape dans cette nouvelle bataille que le Québec se prépare à engager avec Ottawa concernera l'acquisition et la propriété des terrains nécessaires au nouvel aéroport. "Je réserve mon jugement en ce qui concerne les pouvoirs d'expropriation d'Ottawa, a dit M. Bertrand aux journalistes, mais nous avons déjà entrepris des démarches pour que ce terrain demeure la propriété du Québec." Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Robert Lussier, a en effet proposé au ministre fédéral des Transports M. Paul Hellyer l'arrange-

ment suivant: Ottawa paierait pour que le Québec puisse acheter les terrains qui seraient homologués en fonction du nouvel aéroport et le gouvernement du Québec rembourserait au gouvernement fédéral le produit de la vente à l'entreprise privée des terrains homologués mais non utilisés pour les fins de l'aéroport. Le Québec désire être propriétaire du fond de terrain pour avoir son mot à dire en ce qui a trait au zonage et à l'aménagement de l'aéroport, a expliqué M. Bertrand. C'est le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, qui a tenu les propos les plus durs. "Votre décision, a dit M. Gosselin dans un télégramme qu'il a fait parvenir au premier ministre Trudeau, prouve une fois de plus votre totale indifférence envers les impératifs économiques du Québec. Qui est plus, un tel geste de votre part, ne peut qu'encourager la population à croire les propos alarmistes des autonomistes québécois sur l'avenir problématique du Québec dans la Confédération canadienne. M. Gosselin, qui a accusé les députés libéraux fédéraux d'être des "vendus", a ajouté qu'encore une fois le gouvernement Trudeau "aura tout fait pour pousser les Québécois dans les bras des tenants de l'indépendance." Quant au principal ministre intéressé, M. Robert Lussier, il a attribué au pouvoir financier d'Ottawa l'intransigence et l'arrogance actuelle du gouvernement fédéral. "C'est incroyable! C'est impensable! s'est exclamé de son côté le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry. Aucune de nos suggestions n'a été retenue!" Le ministre des Finances, M. Paul Dozois, a qualifié, pour sa part, de "malheureux" le fait que l'on n'ait pas tenu compte des suggestions du Québec. "Nous avons donné une opinion valable qui aurait pu être bénéfique pour le Québec," a dit M. Dozois. Quant au député de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, c'est sur un ton fort irrité qu'il a commenté la décision. "Le premier ministre du Canada et tous ses complices, les députés libéraux fédéraux, viennent de faire preuve du plus complet mépris envers les Québécois et leurs avenir économique, a dit M. Bousquet. "Par suite du choix d'Ottawa, l'argent des Québécois sera utilisé à l'encontre des meilleurs intérêts économiques du Québec. "La décision d'Ottawa est d'autant plus inadmissible et irresponsable qu'elle fut prise en dépit des efforts acharnés du gouvernement du Québec pour faire construire le futur aéroport dans une zone économique idéale entre Drummondville et Saint-Hyacinthe."

PROMET

SUITE DE LA PAGE 1
dix ans, à compter de 1970, soit lorsque la fusion sera concrétisée. Ces précisions ont été apportées hier soir par les maires de Jacques-Cartier et de Longueuil au cours d'une conférence de presse durant laquelle ils ont confirmé la nouvelle de LA PRESSE au sujet de la fusion très prochaine de 100 municipalités qui englobent près de 100,000 âmes. Les conseils de Jacques-Cartier et Longueuil se réuniront séparément lundi prochain pour déposer un avis de motion et, le lendemain, le projet de fusion leur sera soumis. A moins d'imprévu, il sera adopté sur division dans les deux cas. Lorsque cette approbation aura été obtenue, le ministre des Affaires municipales en sera informé et il fera paraître les avis nécessaires dans la Gazette officielle. La requête de fusion sera aussi publiée dans les journaux. Jusqu'à la fin de mai, les contribuables des deux villes pourront faire des représentations au ministre qui déterminera si une enquête est motivée ou non. Par la suite, le ministre sera appelé à décréter la fusion. Le ministre, M. Robert Lussier, que les deux maires ont consulté en compagnie de membres de leur conseil, est

Charlebois accueilli poliment à Paris

par René HOMIER-ROY envoyé spécial de LA PRESSE

PARIS — C'est devant une salle comble, venue assister surtout à la rentrée d'Antoine et au triomphe — attirant — de George Plana, que Robert Charlebois, Louise Forestier et les musiciens du nouveau Jazz Libre du Québec, ont fait leurs débuts parisiens hier soir, à l'Olympia. Débuts accueillis poliment par une salle plus proche — par l'âge et le goût — de la java que du "rythm'n blues". En dépit de pépins techniques, une guitare brisée, un ampli défectueux — de la froideur de la salle et d'une nervosité aisément compréhensible, chanteurs et musiciens ont donné un excellent spectacle, en dépit d'une absence presque totale de public. En ouverture, ils ont interprété le "CPR Blues", puis "Lindbergh", chaleureusement applaudi par les Canadiens présents. Louise Forestier a ensuite chanté seule "From Santa to America" et Charlebois "Tout épatillé", à laquelle les Français n'ont rien compris. Charlebois a démontré dans cette chanson ses excellentes qualités de "showman". Assistait à cette première Johnny Halliday, Nicoletta, Claude François, Dalida et Francine Racette qui partait le lendemain pour la Grèce. La veille, à l'avant-première, Gilles Vigneault était venu avec Claude Dubois les applaudir. De toute évidence, le public était venu pour voir un Antoine tout neuf, en smoking et cheveux (presque) courts et une George Plana dont les succès de 1965 — gestes d'époque à l'appui — ont réchauffé une salle difficile des grandes premières. La tenue mi-Western mi-trappeur des Canadiens contrastait étrangement avec les vêtements corrects d'Antoine et de George Plana et cela faisait, au milieu d'un spectacle plutôt quelconque un numéro aussi étonnant pour l'oeil que pour l'oreille. Il reste à savoir si les Français en général et les parisiens en particulier prendront leur tenue et leur musique en affection...

La reconnaissance de la Chine de Mao plongerait le Canada en plein chaos

OTTAWA. (PC) — Lors de la destruction du centre d'ordinateurs de l'Université Sir George Williams, à Montréal, les Canadiens ont eu un avant-goût du genre de complots qu'entraînerait la reconnaissance par le Canada de la Chine communiste, a déclaré l'ambassadeur de la Chine nationaliste à Ottawa, M. Hsueh Yu-Chi. Celui-ci, qui parlait aujourd'hui devant un club social de la capitale fédérale, a soutenu que la reconnaissance canadienne de la Chine de Mao pourrait être une menace à la paix et à l'ordre au Canada. M. Hsueh Yu-Chi a souligné, qu'à l'issue de la destruction du centre universitaire, la police avait bel et bien découvert "une grande quantité de documents et de propagande maoïstes sur les lieux".

Aussi, le représentant de la Chine nationaliste s'est-il efforcé de faire le lien entre la manifestation à Sir George Williams et les émeutes étudiantes à Paris, l'année dernière, qui, "selon les officiels responsables français", avaient été fomentées et financées par l'ambassade de la Chine communiste à Paris. "Je crains que si les agents maoïstes étaient officiellement admis dans ce pays, la destruction des ordinateurs ne serait plus qu'un jeu d'enfants en comparaison de ce qui pourrait se produire, quant à la paix et à l'ordre au Canada." L'un des arguments avancés par les partisans de la reconnaissance de Pékin, a-t-il dit, c'est qu'elle ferait avancer la cause de la paix. L'Union soviétique non seulement reconnaît le régime communiste en Chine, a ajouté M. Hsueh Yu-Chi, mais il a aidé à son instauration. Et maintenant, ces deux pays sont engagés dans une lutte pour le pouvoir.

EISENHOWER

SUITE DE LA PAGE 1

néral Eisenhower avait fait preuve de sollicitude de son vivant." En apprenant la mort de M. Eisenhower, le président Richard Nixon a déclaré que le défunt "avait été une inspiration pour nous tous", un véritable leader et un grand professeur. Pendant un quart de siècle, a ajouté M. Nixon, il a exercé une autorité morale rarement égalee dans l'histoire américaine. M. Nixon a ensuite proclamé que lundi prochain serait jour de deuil national à travers les Etats-Unis. A Ottawa, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, exprimant la pensée de "tous les Canadiens", a dit qu'il avait appris la nouvelle de la mort du général Eisenhower avec beaucoup d'affliction. Il a ajouté qu'il se pourrait qu'il assiste aux funérailles. M. Trudeau a rappelé que les troupes canadiennes avaient servi sous le commandement du général Eisenhower durant le second conflit mondial. Comme président des Etats-Unis, le général Eisenhower "comprendait les problèmes du Canada", a ajouté M. Trudeau. A Austin, au Texas, l'ancien président Johnson a déclaré qu'un des géants de notre époque venait de disparaître. M. Eisenhower avait commencé à servir le peuple américain comme soldat. Il a terminé par une croisée pour la paix. Sa mort, a ajouté M. Johnson, laisse un vide dans mon cœur comme dans celui de tous les hommes et de toutes les femmes. L'Amérique le manquera, mais elle saura profiter pendant longtemps de l'héritage qu'il nous laisse. A Paris, on apprend de source sûre que le général de Gaulle se rendra à Washington pour les obsèques. L'ancien président sera enterré à Abilene (Kansas) après des funérailles nationales qui auront lieu à Washington. Ce soir, l'ex-commandant suprême allié en Europe reposera dans une maison mortuaire de la capitale fédérale. Samedi, vers 11 h, un convoi funèbre transportera la dépouille du général au Capitole où elle recevra jusqu'à dimanche matin l'hommage des plus hautes personnalités et de la foule. Le convoi sera survolé par des appareils de l'armée de l'air. L'oraison funèbre sera prononcée samedi soir par une haute personnalité dont le nom n'est pas encore connu. Dimanche après-midi, les restes du général seront transportés à la cathédrale nationale où auront lieu les funérailles nationales. A l'issue de cette cérémonie, le cercueil, à la tête d'un long cortège de voitures, gagnera la gare de Washington en passant au pied du Capitole.

le TEMPS qu'il fera

Beau et froid
Un coin de haute pression se déplaçant du nord au sud, à travers le haut Saint-Laurent, est à l'origine d'un ciel ensoleillé dont jouit aujourd'hui l'ensemble du Québec. Toutefois, une faible perturbation située au-dessus des Grands Lacs, devrait occasionner des nuages en fin de journée et quelques brins de neige la nuit prochaine. Le maximum prévu pour aujourd'hui est de 40 degrés au-dessus de zéro et le minimum, la nuit prochaine, de 25 degrés. Les météorologistes de Dorval prévoient une belle fin de semaine, avec un ciel ensoleillé, mais la température sera froide. Demain, au début du jour, les formations nuageuses devraient être assez nombreuses, mais le ciel devrait s'éclaircir dans la matinée. La température deviendra plus froide avec un maximum possible de 32 degrés au-dessus de zéro. Dimanche, le ciel sera ensoleillé, et la température, plus froide encore que la veille, devrait se maintenir entre 10 à 15 degrés sous la normale. Il y aura aussi du vent.
MAXIMUM AUJOURD'HUI : 40
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 25
Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval.
Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et St-Aurice : généralement ensoleillé. Le ciel deviendra nuageux cet après-midi. Quelques chutes de neige au cours de la nuit ou samedi matin puis le ciel deviendra ensoleillé.
Plus deux aujourd'hui et beaucoup plus froid au cours de la journée demain. Vent léger sauf du sud-ouest de 15 à 20 milles cet après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa, 40 et 25. Ste-Agathe, 35 et 25. La Tuque, 30 et 25.
Régions de Québec, Lac St-Jean et Cantons de l'Est : généralement ensoleillé aujourd'hui. Le ciel deviendra nuageux cet après-midi ou ce soir. Samedi, généralement nuageux avec chutes de neige. Le ciel se dégagera le soir. Beaucoup plus froid. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec, 35 et 30. Sherbrooke, 35 et 25. Chicoutimi, 30 et 25.
Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles : généralement ensoleillé aujourd'hui et plus frais. Le ciel deviendra nuageux ce soir. Samedi, nuageux avec quelques périodes de neige légère et plus doux. Vents de l'ouest de 15 milles. Maximum cette nuit à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé, 30 et 25. Sept-Îles et Baie-Comeau, 30 et 25.
Régions de l'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : généralement nuageux avec un peu de neige légère en fin de la matinée ou cet après-midi. Le ciel se dégagera et deviendra beaucoup plus froid dans la soirée. Généralement ensoleillé et très froid samedi. Vents du sud-ouest de 15 milles se changeront au nord-ouest, cet après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 30 et 25 sous zéro.
FETE : saint Jean de Capistran

COLONIE DE VACANCES DU Lycée da Silva
Pour garçons et fillettes de 5 à 12 ans
Depuis 16 ans, sous l'expertise direction de: Monsieur et Madame Jean-Marie da Silva, Sainte Sophie de Lacorne, Comté de Terrebonne, (Québec)
Monsieur le Directeur ne reçoit que sur rendez-vous
Tél.: 1-436-1304
Inscriptions dès maintenant

A VENDRE OLD ORCHARD BEACH, MAINE (secteur Bayview) PLAGE PRIVÉE
Vieux domaine au bord de la mer avec plage sablonneuse privée, beau terrain, jolie résidence, entièrement retirée, quartier chic, nombreux avantages. Excellent placement.
NORMAN J. LESSARD AGENCY
Avenue Saco, Old Orchard Beach, Maine 04064
Téléphone 934-4698

MODELE ILLUSTRÉ LE GATINEAU
CANDIAC VOUS ATTEND, NE TARDEZ PAS!
Remettre à demain l'achat d'une maison, c'est peut-être le remettre à jamais. Devenez propriétaire dès maintenant... Grâce à un plan directeur, des entrepreneurs de confiance, une saine administration, l'absence de spéculation sur les terrains, vous obtiendrez à meilleur compte un terrain, une maison et tous les avantages d'un ensemble communautaire. Visitez Candiac aujourd'hui même!
Téléphone 659-5493 A 16 MINUTES SEULEMENT DU CENTRE-VILLE
Ville de Candiac PARC LAURIER / PARC CHAMPLAIN

5 1/2%
Pour vous à partir du 1er avril sur les comptes boni d'épargne
BANQUE ROYALE



photo J. Y. Létourneau, LA PRESSE

### Le point de départ de la marche sur McGill

Le calme bucolique du square Saint-Louis, en début de printemps, avec son monument à Octave Crémazie et sa fontaine si négligée par la ville de Montréal, sera envahi vers 8 h. ce soir par 5,000 à 10,000 personnes qui en ont fait le point de départ de la marche sur l'Université McGill. Des propriétaires, des employés et des locataires de logements et

d'établissements commerciaux des environs, rues Saint-Denis, Cherrier, Sherbrooke et avenue des Pins, ont reçu mercredi la visite de policiers en civil pour les inviter à maintenir l'éclairage et même à garder physiquement leurs locaux en cas de désordre et de pillage.

## Permis de manifester accordé aux responsables de l'opération McGill

par Lysiane GAGNON

Les responsables de l'opération McGill ont obtenu un permis de manifester du directeur du Service de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert.

C'est ce qu'a annoncé, au cours d'une conférence de presse convoquée hier après-midi, le président de la Ligue pour l'intégration scolaire, M. Raymond Lemieux, qui avait eu le matin même, au nom du comité d'organisation de la marche sur McGill, une entrevue avec l'état-major de la police montréalaise.

Notre service d'ordre, a indiqué M. Lemieux, sera en contact avec les policiers, et nous croyons être en mesure de contrer toute tentative de désordre ou de provocation. Malgré le climat de terreur et de violence qu'on a voulu

créer de part et d'autre, cette manifestation se déroulera dans l'ordre et dans la dignité.

En réponse aux questions des journalistes, M. Lemieux a cependant admis que les organisateurs ni le directeur de la police ne pouvaient répondre du comportement de chaque manifestant et de chaque policier.

Service d'ordre "interne" excluant tout agitateur

M. Lemieux a toutefois précisé que les quelque 200 membres bénévoles du service d'ordre "interne" auront pour tâche d'exclure des rangs de la manifestation les "agitateurs" qui ne se conformeraient pas aux directives des

organisateurs. D'autre part, le directeur de la police lui aurait donné l'assurance que les policiers protégeront les manifestants contre toute provocation extérieure et contre d'éventuels contre-manifestants.

Départ du square Saint-Louis à 8 h., ce soir

La manifestation partira, comme prévu, du square Saint-Louis, à 8 h., ce soir. Selon l'entente intervenue entre M. Lemieux et le Service de la police de Montréal, le "défilé" empruntera la rue Saint-Denis jusqu'à Sherbrooke, pour se diriger ensuite vers l'Université McGill. Là, il y aura un arrêt symbolique de deux minutes. "Il n'a jamais été question d'entrer sur le campus de McGill, de préciser le président de la LIS, et nous ne comptons pas le faire." La manifestation devrait normalement, par la suite, se disperser à l'ouest de McGill, par les rues transversales et vers le sud.

La police ouvrira la voie aux manifestants

Selon M. Lemieux, la police ouvrira la voie aux manifestants, et "prendra pour acquis que les individus et les groupes qui se tiendront à l'extérieur du défilé ne font pas partie de la manifestation". Les manifestants recevront l'ordre de marcher en rangs serrés, au centre de la rue (la circulation sera bloquée, et le stationnement interdit).

"Nous avons toutes les raisons de croire à la bonne foi de M. Gilbert et de ses lieutenants, de dire M. Lemieux, ainsi qu'à celle du premier ministre du Québec, qui a reconnu le droit à la manifestation démocratique."

Au dire du président de la LIS, tous les groupements représentés au sein du comité d'organisation de la marche sur McGill partagent son opinion, en ce qui concerne le déroulement de la manifestation. Cela ne veut évidemment pas dire que tous ceux qui y participeront se conformeront aux directives des organisateurs.

projets de sécurité mis au point par McGill et les forces de l'ordre, mais il était question qu'on élève des barricades en certains endroits stratégiques du campus.

Pour y pénétrer, les journalistes devront être munis de laissez-passer émis par l'administration de l'université, et aucune voiture ne pourra y stationner. Les cours qui devaient se donner ce soir ont été contremandés.

M. Shaw a affirmé qu'environ 200 agents de sécurité privés seront assignés à la surveillance des édifices — sans compter le personnel de sécurité régulier.

Se faisant le porte-parole du comité d'organisation de la manifestation, M. Raymond Lemieux a déclaré hier qu'il n'était pas question d'entrer sur le campus de McGill. Les autorités de l'université se tiennent cependant prêtes à toute éventualité.

# Ottawa pourrait poster l'armée et la RCMP à McGill

par Fernand BEAUREGARD de notre bureau d'Ottawa

## Dénonciation des mythes politiques

Les mythes politiques ne sont pas une solution aux problèmes des étudiants.

Telle est l'opinion émise hier par M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal, alors qu'il s'adressait aux membres de la Société canadienne des relations publiques, il a ajouté que, dans leur espoir de politiser à outrance la majorité des étudiants, une minorité revendicatrice l'engage dans un chemin qui est le contraire d'une action rationnelle.

Selon lui, la "politisation" dans le contexte actuel ne vise plus à une prise de conscience du rôle de l'étudiant dans la société mais plutôt à amener la majorité à accepter une certaine idéologie politique.

"Ce qui est désiré, explique-t-il, n'est pas l'amélioration de l'Université, ou même le milieu dans lequel existe l'Université, mais son conditionnement à des mythes politiques n'offrant aucune solution concrète aux problèmes des étudiants québécois, ou du Québec en général."

Toutefois, l'étudiant en révolte, d'après l'éminent sociologue, ne fait que manifester la difficulté du passage de l'état d'adolescence à l'état d'adulte et n'est aucunement révolutionnaire.

"Pour qu'un jeune homme devienne révolutionnaire, dit-il, il ne suffit pas qu'il s'objecte à l'autorité de ses parents ou de ses éducateurs. Pour être révolutionnaire, il faut vouloir transformer la société selon des principes d'action révolutionnaire. Or, ce qu'il y a de plus distinctif dans la

Voir MYTHES en page 4

OTTAWA — Le ministre fédéral de la Justice, M. Turner, a révélé hier en Chambre que le gouvernement du Québec, craignant que la manifestation prévue pour ce soir contre l'université McGill ne dégénère en des actes de violence irrépressibles, a fait savoir au gouvernement fédéral qu'il pourrait faire appel à l'aide de la RCMP et à l'armée.

"La question est actuellement discutée entre le procureur général du Québec, la RCMP et les forces armées du Canada", ajoutait M. Turner.

A cette réponse que lui donnait le ministre de la Justice, le député créditiste Gilbert Rondeau enchaîna par une question supplémentaire: "Le ministre a-t-il l'intention

de recommander à la RCMP de venir en aide aux autorités du Québec dans ce sens-là?"

M. Turner précisait alors que cette question relève à la fois du solliciteur général, M. MacLraith, et du ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, mais ajoutait à une autre question du même député créditiste: "Nous sommes toujours disponibles".

Interrogé hors de la Chambre, le ministre fédéral de la Justice n'a pas voulu commenter ses déclarations en Chambre, autrement que de réaffirmer le fait que le procureur général adjoint du Québec avait appelé le procureur général adjoint du Canada pour l'informer de la possibilité d'un appel à l'aide dans l'éventualité où la manifestation anti-McGill prenait des proportions alarmantes.

## Jean-Jacques Bertrand l'a-t-il demandé?

par François TREPANIER de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Qu'un ministre de la Couronne comme M. Turner tienne de tels propos en pareilles circonstances, c'est écoeurant! C'est de nature à provoquer. De plus, c'est une violation de secret!"

C'est ce qu'a lancé hier soir le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, en commentant la déclaration du ministre fédéral de la Justice, M. John Turner, selon laquelle le Québec aurait demandé l'aide de l'armée et de la RCMP en prévision de la manifestation devant l'université McGill ce soir.

D'après M. Bertrand, en aucun moment le Québec n'aurait soumis pareille demande aux autorités fédérales.

"Ni la Sûreté de Montréal ni la Sûreté du Québec ni le ministre de la Justice ni le gouvernement du Québec n'ont soumis pareille demande, a lancé le premier ministre sur un ton furieux."

M. Bertrand a cependant admis qu'au cours d'une conversation téléphonique un fonctionnaire du ministère de la Justice du Québec se serait enquis auprès des autorités fédérales de l'aide qu'Ottawa pourrait apporter aux forces policières si la manifestation devenait irrépressible.

"C'est tout ce qu'il y a eu, a dit M. Bertrand. On a tout simplement demandé des renseignements et c'était strictement confidentiel."

C'est en commentant ensuite les propos de M. Turner au sujet de cette demande de renseignements que M. Bertrand a qualifié d'"écoeurante" l'attitude du ministre fédéral.

## La CECM réclamera \$23 millions des Montréalais si elle ne reçoit pas de subventions de Québec

par Claude GRAVEL

La Commission des écoles catholiques de Montréal a résolu hier après-midi de ne pas hausser le taux de la taxe des catholiques en 1969-1970 si le gouvernement provincial accepte, conformément à sa demande, de modifier le système de péréquation et de réviser le régime de subventions.

Si d'ici le 31 mars, la CECM n'a pas reçu de réponse positive du gouvernement, elle demandera à l'Assemblée nationale la permission de réviser sa décision et les contribuables montréalais pourront alors s'attendre à une hausse de taxes qui servira à combler un déficit prévu de \$23 millions.

C'est dans les mêmes conditions qu'il y a deux semaines, la Commission avait résolu de ne pas augmenter la taxe des neutres (des corporations) pour la prochaine année fiscale. Le taux de la taxe des neutres est actuellement de \$2,60 par \$100 d'évaluation et celui de la taxe des catholiques, de \$1,60 pour \$100.

La CECM, dans le but d'éviter une nouvelle hausse de taxes, multiplie actuellement les démarches afin que l'Assemblée nationale adopte dans les plus brefs délais un bill privé qui étendrait à toute l'île de Montréal le système de péréquation des revenus "neutres" pour fins scolaires. La Commission pourrait ainsi récupérer entre \$4 et \$5 millions et cette mesure affecterait directement le Bureau Métropolitain des écoles protestantes (PSBGM).

La CECM sollicite par ailleurs l'obtention d'une subvention spéciale de la province et la réévaluation du système de subvention per capita qui, fait-elle valoir, n'a pas été modifié substantiellement depuis 1961-1962, alors qu'il en coûte deux fois et demi plus cher par élève.

Au moment où elle a fixé le taux de la taxe des neutres, il y a deux semaines, la CECM croyait avoir un déficit de \$30 millions. Une révision de ces chiffres, "sous le régime de l'austérité" a permis d'établir que les revenus se monteront à \$159 millions tandis que les dépenses seront de \$182 millions en 1969-1970.

Dans cette dernière somme sont comprises les dépenses occasionnées par la réduction du cours élémentaire de sept à six ans, par l'implantation des options graduées au secondaire, par la reconstruction de certaines vieilles écoles et par l'administration des écoles d'arts et métiers nouvellement confiées à la Commission par le ministère de

l'Éducation (ce qui entraînera des déboursés de quelque \$3,700,000).

Le président de la CECM, M. André Gagnon, a déclaré que l'on ne peut exiger de nouvelles taxes des contribuables montréalais mais que, par ailleurs, les commissaires commencent à se sentir de plus en plus "inconfortables" devant le retard du gouvernement provincial à leur donner une réponse.

M. Gagnon a fait savoir que, malgré

leur requête, les représentants de la Commission n'ont pu rencontrer le ministre de l'Éducation, M. Cardinal. "Je ne peux qu'espérer, a-t-il dit, que nous aurons des nouvelles du gouvernement la semaine prochaine". C'est alors que les commissaires, s'ils n'ont pas eu de réponse, devront décider s'ils haussent ou non les taxes pour la prochaine année.

## La médiation du juge Lippé se poursuit

— Marcel Masse

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Pour le ministre délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, la médiation du juge René Lippé dans le conflit avec les enseignants se poursuit. Selon lui, la rencontre doit avoir lieu les deux parties en présence du médiateur mardi prochain "est aussi importante que les réunions antérieures".

C'est ainsi que M. Masse a répondu hier à la Chambre au chef de l'opposition, M. Jean Lesage, qui s'inquiétait des déclarations pessimistes du président de la Corporation des enseignants

de Québec, M. Raymond Laliberté. Ce dernier avait déclaré que la médiation avait pratiquement abouti à un échec et que la rencontre prévue pour mardi ne révélait aucune importance pour les deux parties.

Le ministre responsable des négociations dans le secteur public considère au contraire qu'il s'agit d'une véritable séance de médiation et non d'une réunion pro-forma, du moins pour la partie patronale.

Il n'a pas voulu toutefois se prononcer sur le déroulement de la médiation, ni sur ses chances de succès.

## Mme Lise Sicotte sera de nouveau accusée

Trois nouvelles accusations viennent d'être portées contre Mme Lise Sicotte, qui, hier, avait été libérée des son enquête sous une accusation de fraude de \$900.

Cette fois, c'est la police fédérale qui a porté les accusations, en vertu de la loi des faillites.

La quadragénaire, qui comparaitra le 29 avril par voie de sommation, sera accusée de défaut de remettre ses livres

au syndic, d'avoir préparé un état de ses affaires, et de ne pas avoir remis au même syndic tout ce qui était la propriété de la galerie d'art qu'elle dirigeait, soit 47 tableaux.

On sait qu'il y avait eu une intervention au parlement fédéral, récemment, sur le fait que les autorités n'avaient pas pris de poursuites en marge de cette faillite, qui remonte à 1966.

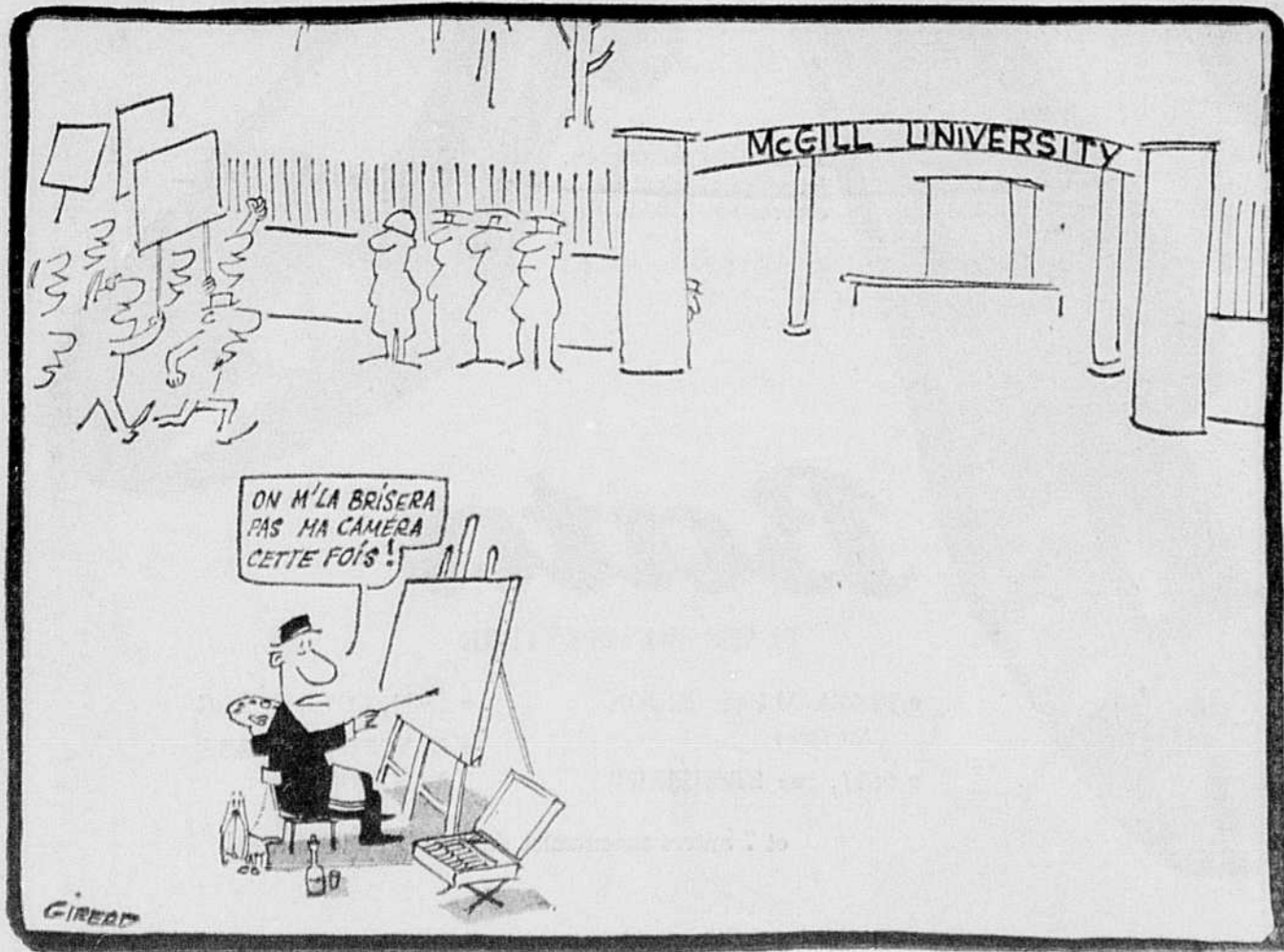


Photo: Sébastien

## Conseil provincial spécial de la CEQ à Québec

Le conseil d'administration de la Corporation des enseignants du Québec a décidé de convoquer un conseil provincial spécial qui se tiendra à Québec le 12 avril prochain.

Cette décision fait suite à la rencontre consultative des 62 présidents d'associations affiliées à la CEQ et tenue hier. Cette rencontre avait pour but d'évaluer les résultats de la médiation et l'orientation de l'action à entreprendre éventuellement.

La CEQ déclare dans un communiqué que les présidents des associations ont acquis la conviction que le gouvernement et les commissions scolaires n'ont pas su utiliser la médiation et qu'ils n'ont pas posé de geste sérieux en vue d'un accord.

"Il est clair, ajoute la CEQ, qu'ils ont accepté la médiation pour faire taire l'opinion publique qui appuyait les enseignants dans la recherche de moyens pacifiques.

"Le gouvernement et les commissions scolaires n'ont jamais eu l'intention de régler le problème et c'est pourquoi, ils posaient comme condition première que la médiation soit secrète et qu'il n'y ait pas de rapport ni public, ni autrement, en cas d'échec.

Avant son conseil provincial, la CEQ et ses quatre associations impliquées ont décidé d'appeler du jugement du juge Pierre Côté, rendant interlocutoires les injonctions intermédiaires.

Le CEQ reproche au jugement de ne pas expliquer en quoi les avis de grève des quatre associations impliquées ne respectent pas l'article 99 du Code du Travail.

## Nomination du successeur de Gaétan LeBorgne à la CECM

QUEBEC (PCF) — M. Rosaire Archambault, homme d'affaires de Montréal, deviendra à compter du 1er avril 1969, membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, en remplacement de M. Gaétan LeBorgne, dont la démission a été acceptée par le ministère de l'Éducation.

La nomination de M. Archambault a été annoncée officiellement hier

par le ministre Jean-Guy Cardinal.

On souligne par ailleurs dans un communiqué gouvernemental que M. Archambault est un diplômé de l'École des hautes études commerciales de la métropole.

Il est avantageusement connu dans le monde des affaires, étant copropriétaire de la maison Ed. Archambault Inc. des disques Select et Alouette. M. Archambault est

également gouverneur et membre du conseil exécutif de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, premier vice-président de la Chambre de Commerce du district de Montréal et membre du conseil d'administration du CEGEP de Rosemont, il détient en plus de nombreuses autres fonctions au sein de divers conseils d'administration et de corporations du Québec.

## Wagner: la jeunesse a raison de contester

par Jean-Paul CHARBONNEAU

"Ce qui me frappe dans l'analyse que je fais du climat actuel de la province et ce qui m'inquiète immensément, c'est l'élément jeunesse que l'on retrouve infailliblement derrière ces manchettes quotidiennes de révolution, d'attentats à la bombe, contestations, occupations, émeute, marijuana, terrorisme, violence", c'est en ces termes que Me Claude Wagner a commencé sa causerie hier midi, devant le Club Richelieu-Verdun.

"Je pourrais vous parler de plusieurs choses, dont un certain M. X, mais j'ai choisi de vous parler, à la veille de ce qui s'annonce être une manifestation spectaculaire, de la jeunesse."

L'ex-ministre de la justice de poursuivre: "Certains ont attribué ce désespoir de la jeunesse qui mène à de telles aberrations à la société des loisirs, à la crise économique terrifiante — alors qu'un Québécois sur douze est en chômage —, au relâchement inouï des mœurs, à la démission des parents, à la misère troublante des classes défavorisées qui n'en peuvent plus."

Le député de Verdun a ajouté: "Un fait demeure: la jeunesse nous conteste et, avec nous, les institutions, l'autorité, les pasteurs, les parents, et les professeurs. Et je suis personnellement convaincu que trop souvent, hélas, elle a raison de contester ainsi.

"Mais ce qui est moins ac-

ceptable, c'est que les gens de notre génération ne fassent rien, ou trop peu, pour combler les lacunes, redresser les torts, corriger les injustices et poursuivre avec dynamisme l'oeuvre accomplie par leurs devanciers immédiats.

Pour combattre cette lacune, Me Wagner suggère entre autres: "que les partis politiques cessent de ne recruter leurs jeunes partisans que dans les milieux trop conservateurs ou parmi les éléments arrivistes de la société bourgeoise ou prolétaire. La notion d'autorité devrait être élargie

pour intégrer la jeunesse à l'exercice du pouvoir. Il ne s'agit pas de l'endoctriner, mais plutôt de l'associer à la réalité du pouvoir avec toutes ses exigences ses déceptions et ses espoirs.

"La participation des jeunes au pouvoir doit être dépourvue de partisanerie politique. Cette participation doit être concrète, utile, efficace et éducative. Quand on pense en particulier, que dans la seule région de Montréal il y a environ 18.000 jeunes assistés sociaux célibataires entre 19 et 35 ans.

## L'ex-avocat Conrad Shatner comparait

L'ex-avocat Conrad Shatner, qui avait été suspendu à vie... pour la deuxième fois par le Barreau, l'automne dernier, a comparu en Correctionnelle, à midi, sous des accusations de possession illégale d'obligations volées, de faux et de tentative d'usage de faux.

Les montants mentionnés dans la plainte forment un total d'environ \$207.000, mais il semble qu'une autre façon de faire l'addition ramènerait ce total aux environs de cent mille dollars seulement.

A toutes les accusations, le prévenu a nié sa culpabilité, et son enquête, reportée à mercredi prochain, son procureur,

Me Léo-René Maranda, a obtenu sa libération sous un cautionnement immobilier de \$15.000 ou un dépôt de \$10.000.

Au juge Marc-André Blain, le procureur de la Couronne, Me Maurice Laniel, a par ailleurs expliqué que ces accusations étaient portées en marge des vastes vols de valeurs commises dans la métropole et à New York.

## Le chronomètre du Forum: deux autres accusés

par Michel AUGER

Deux autres individus ont comparu en Cour municipale hier matin, sous des accusations relatives au truquage du chronomètre du Forum lors des parties de la Ligue Nationale de Hockey.

Les deux inculpés, André Dandurand, 34 ans, du 7075, rue Mousseau, à Anjou, un employé de la LNH chargé du fonctionnement du chronomètre lors des parties, et Henri Labelle, 35 ans, du 1253, rue Osborne, à Verdun, ont été libérés sous des cautionnements de \$5.000, par le juge Raphaël Beaudette, qui présidait leur comparution.

Lors d'une perquisition à la résidence de Dandurand, les détectives ont trouvé une somme de \$12.500 qui serait sa part pour avoir fait arrêter l'aiguille du cadran sur les secondes prévues à l'avance par les organisateurs d'un important réseau de vendeurs de billets de loterie.

Selon la police, ces deux hommes, ainsi que Jean-Guy Doiron, 38 ans, du 8449, rue DuChastenet, à Anjou, feraient partie d'une vaste organisation criminelle se spécialisant dans la vente de billets de loterie à travers la province.

Cet important réseau aurait eu un chiffre d'affaires de plusieurs millions de dollars par année.

Le lieutenant Steve Olynyk, du Service de la police de Montréal, a révélé hier que d'autres arrestations seraient effectuées à mesure

que l'enquête se poursuivra. "Jusqu'ici a-t-il dit, nos recherches nous ont permis de découvrir que le racket du chronomètre se tramait sans que les joueurs, les autres employés du Forum ou les dirigeants de la LNH en soient au courant."

L'enquête dure depuis plusieurs mois et les accusations portent sur la période de septembre 68 au 23 mars 69.

Au début de la semaine, les policiers ont saisi une importante quantité de documents lors d'une perquisition dans une imprimerie au 8415, rue Levrard, à Saint-Léonard.

Les organisateurs du réseau de loterie avaient tout simplement enlevé certaines secondes dans leurs séries de billets et le chronomètre du Forum n'aurait eu qu'à arrêter l'aiguille sur les secondes non vendues pour faire grossir les recettes.

Ainsi, si une semaine les billets des secondes paires étaient vendus, l'aiguille indiquant les points comptés ne s'arrêterait que sur des secondes impaires. Et ainsi de suite.

De cette façon les organisateurs n'avaient pas à déboursier pour le gros lot, ce qui devenait pour eux du profit net.

L'enquête préliminaire des trois inculpés a été fixée au premier avril et, d'après les habitudes de la Cour municipale, il faudrait s'attendre à des rebondissement sensationnels à ce moment-là.

## Attentat à Longueuil: on cherche le corps!

La police recherchait toujours, au début de l'après-midi, le corps d'un client du cabaret "Au Vent d'Orge", à Longueuil, rue Saint-Charles, à Longueuil, abattu de plusieurs coups de feu, vers 4 h. ce matin, par trois individus armés qui ont fait irruption dans la salle.

Le gérant du cabaret, de même que les danseuses et autres employés étaient encore détenus pour interrogatoire, au poste de la police municipale de Longueuil.

L'identité de la présumée victime, pas plus que la description de ses assassins d'ailleurs, n'est connue de la police, le mur du silence demeurant infranchissable.

Selon un porte-parole de la police de Longueuil, trois hommes armés sont entrés dans l'établissement, se sont dirigés vers une table et ont fait feu à quatre ou cinq reprises sur un homme, dont ils ont emporté le corps. Ils ont pris la fuite dans une auto dont la description,

évidemment, est inconnue. Des membres de l'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec et des détectives de la Sûreté de Longueuil ont effectué quelques perquisitions, ce matin, dans divers établissements publics et privés de la métropole, en rapport avec cette affaire.

C'est dans le même cabaret, le 15 mars dernier, vers 3 h du matin, qu'un raid policier conduisit à l'arrestation de onze personnes qui ont été inculpées de grossière indécence et d'avoir donné ou permis un spectacle indécent.

## Chute mortelle

Une femme de 31 ans, Mme Isabelle Saint-Hilaire, du 7738, rue Saint-Gérard, dans le nord de la métropole, a fait une chute mortelle, vers 12 h. 35 hier après-midi, dans l'escalier de son logement.

La victime était déjà morte à son arrivée à l'hôpital Jean-Talon.

Examen de la vue, lunetterie complète, verres de contact

OPTOMETRISTES

Harold Bell, O.D. J. L. Phoenix, O.D.  
Louis Vallières, O.D. Jacques Brais, O.D.  
Jean Grant, O.D. Oscar Schnapp, O.D.  
J.-P. Marchand, O.D.

Composez 842-9331 poste 424

EATON

EATON EN VILLE, SALON DE L'OPTIQUE (RAYON 221) AU DEUXIEME ETAGE ET A VILLE D'ANJOU

# Comment Bata a rallié toute la gent féminine.



Nous sommes allés en Europe. Et nous avons remarqué quelque chose. Les Européennes de tous les âges sont féminines. Leur façon de s'habiller le prouve bien. Nous sommes revenus avec des chaussures féminines. Des bouts arrondis et des talons plus hauts et plus minces. Des cuirs plus souples. Avec des sacs à main assortis. Des styles conçus pour la femme, qu'importe son âge. Venez voir comment Bata a rallié toute la gent féminine. Et oubliez les années.



Éléphants sacs à main assortis à la mode européenne.



Un talon plus haut et plus étroit qui fait plus chic. Cuir verni noir et chevreau os. \$10.99.

Chevreau souple os, bleu et noir. Nouveau talon plus haut et plus étroit. \$10.99.

Un style des plus coquets. En cuir verni noir et en chevreau os. \$10.99.

# Bata

PLACE BONAVENTURE

- PLAZA ALEXIS NIHON (Atwater)
- 7051, COTE ST-LUC
- 6571, rue ST-HUBERT
- CENTRE D'ACHATS VAN HORNE

et 7 autres succursales dans le Grand Montréal

## MYTHES

SUITE DE LA PAGE 3

contestation des jeunes est qu'elle reprend avec certaines nuances et changements les thèmes et les idées révolutionnaires déjà en existence."

La contestation repose donc, selon lui, sur une double illusion: "celle de l'autonomie de la contribution des jeunes à l'amélioration de la société et celle de la rationalité de leur contribution".

"Autrement dit, les jeunes font une contribution au développement, à l'amélioration de la condition humaine au moment même où ils re-

prennent les grands principes déjà établis par les générations précédentes. Ce n'est donc pas la jeunesse qui est la force révolutionnaire de notre époque, mais les idées que la jeunesse reprend de certaines personnes."

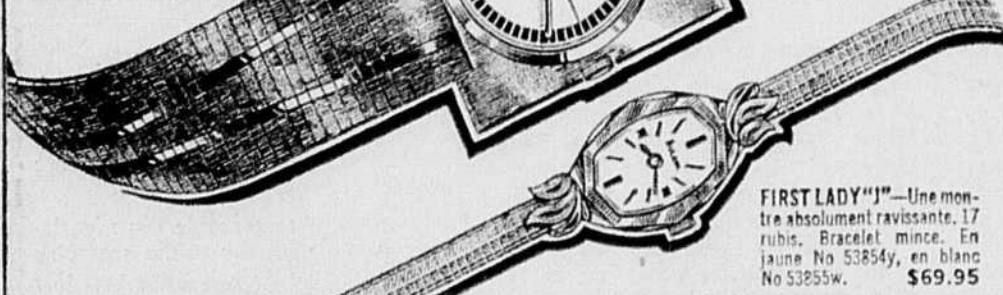
M. Carigou a conclu en rappelant que, conséquemment, la contestation ne peut être imputée principalement aux jeunes, puisque leur comportement n'est qu'une répétition intensifiée des contradictions, du manque d'action et des erreurs des adultes. Il a souligné que la responsabilité de montrer aux jeunes le pourquoi d'une action rationnelle incombe aux adultes.

ce qu'il y a de mieux en fait d'élégance et de précision...

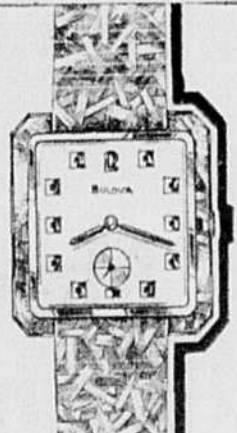
## les collections President et First Lady

Seules des montres en aussi haute estime que celles-ci sont dignes de porter des noms honorifiques comme ceux-ci. La montre President ou la montre First Lady que vous offrez — ou que vous recevez — deviendra une vraie compagne, pour toute la vie. Bulova. Des montres sensationnelles. Une qualité célèbre dans le monde entier. A l'avant-garde pour le style.

PRESIDENT "D" — A l'avant-garde de la mode. 17 rubis. En jaune soie avec cadran ton argent No 62908, cadran doré No 62907. \$69.95



FIRST LADY "J" — Une montre absolument ravissante. 17 rubis. Bracelet mince. En jaune No 53854, en blanc No 53853. \$69.95



PRESIDENT "C" — Le meilleur choix. Boîtier et bracelet finement ouvragés. 17 rubis. En jaune No 62906. \$69.95

FIRST LADY "E" — Une montre charmante. Vaire à facettes. 17 rubis. En jaune No 53850, en blanc No 53851. \$74.95

FIRST LADY "G" — Petite mais précise. 17 rubis. Bracelet mince. En jaune No 53852, en blanc No 53854. \$79.95

PRESIDENT "A" — Boîtier et bracelet parfaitement assortis. 17 rubis. En jaune No 62940, cadran doré No 62941. \$74.95

Chez les meilleurs bijoutiers, partout

Le marché est apaisé... A Toronto, le marché est apaisé... Le marché est apaisé dans une ambiance modérée dans une ambiance active.

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Stable'.

Le marché est apaisé... Hausse modérée de la tendance

Les principaux groupes de valeurs et après-midi à la Bourse de Montréal continuent d'évoluer en hausse modérée dans un marché relativement animé.

Aux industrielles parmi les principaux écarts, Laura Secord s'éleva de 1 1/4 à 12 1/4, industrielles, le Dow Jones, s'inscrit à 935,48, en hausse de 4,60.

Les conglomérats et les aciéristes, le Dow Jones, s'inscrit à 935,48, en hausse de 4,60. Les titres de pétrole sont en baisse.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data, listing various companies and their prices.

Bourse Canadienne

Table of Canadian stock market data, listing various companies and their prices.

new york

Table of New York stock market data, listing various companies and their prices.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data, listing various companies and their prices.

Bourse Canadienne

Table of Canadian stock market data, listing various companies and their prices.

new york

Table of New York stock market data, listing various companies and their prices.

Bourse Canadienne

Table of Canadian stock market data, listing various companies and their prices.

Cours des obligations

Table of bond market data, listing various bonds and their yields.

titres au comptant

Table of over-the-counter stock market data, listing various companies and their prices.

Bourse Canadienne

Table of Canadian stock market data, listing various companies and their prices.

Cours des obligations

Table of bond market data, listing various bonds and their yields.

titres au comptant

Table of over-the-counter stock market data, listing various companies and their prices.

americaine

Table of American stock market data, listing various companies and their prices.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data, listing various companies and their prices.



**L'armée élimine tout caractère religieux des cours aux soldats**

WASHINGTON (PA) — L'armée américaine a ordonné aux aumôniers militaires d'éliminer toute allusion à Dieu et toute philosophie religieuse dans les cours visant à inculquer la responsabilité morale aux soldats.

Un porte-parole de l'armée a confirmé ces directives hier après que certains membres du Congrès mis au courant eurent exprimé leur mécontentement. Cette nouvelle politique est le résultat d'une plainte formulée l'an dernier par l'Union américaine pour les libertés civiles alléguant que les cours

donnés aux soldats servaient à des fins d'endoctrinement religieux. L'Union fait maintenant pression auprès de l'armée de l'air et de la marine pour qu'elles imitent la décision de l'armée.

L'Union s'oppose à plusieurs passages contenus dans les manuels de formation morale à l'usage des forces militaires. Dans la préface des manuels utilisés dans l'armée, il est dit que le programme repose sur la philosophie de la liberté américaine qui "considère l'homme comme une créature de Dieu".

**Victoire des Tories dans trois élections partielles en G.-B.**

LONDRES (PC, AFP) — Le mécontentement des électeurs britanniques à l'égard du gouvernement Wilson a continué de se manifester hier par la victoire des Tories dans trois élections complémentaires. Les travaillistes ont vu leur majorité réduite d'un siège à la Chambre des communes tandis que deux conservateurs étaient réélus.

Dans le district de Walthamstow East de Londres, le conservateur McNair-Wilson a défait le représentant travailliste par une majorité de 5.500 voix.

Les deux sièges de Weston-Super-Mare et de Brighton Pavilion ont par ailleurs été conservés par les conservateurs.

À la suite de cette victoire, le président du parti conservateur, M. Anthony Barber, a demandé aujourd'hui la tenue d'élections générales immédiates. Il a affirmé qu'aucun gouvernement ne pouvait se relever d'une pareille défaite.

De son côté, le parti de M. Wilson conserve toujours 70 voix de majorité et il lui reste encore deux ans avant de faire face à des élections générales.

**Wilson ne veut pas s'ingérer dans le conflit Nigeria-Biafra**

LAGOS (AFP) — Le général Yakubu Gowon, chef d'Etat du Nigeria, a déclaré hier, en accueillant à Lagos le premier ministre britannique Harold Wilson, qu'il n'attendait aucune initiative dramatique de sa part en faveur de la paix.

De son côté, M. Wilson a souligné en réponse qu'il ne cherchait pas à s'ingérer dans des affaires qui ne peuvent être résolues que par les Nigériens. Il a ajouté que l'objectif de sa visite était de

chercher à atténuer les souffrances dues au conflit.

Soulignant le caractère "spécial" des relations du Nigeria avec la Grande-Bretagne, le général Gowon a exprimé l'espoir qu'en conséquence "le gouvernement et le peuple britanniques comprendront mieux que d'autres la véritable nature de la crise actuelle et le danger que représente tout arrangement existant qui ne peut conduire à la longue, selon lui, qu'au démembrement du Nigeria".

**Le territoire des Etats-Unis sera divisé en huit régions**

WASHINGTON (AFP) — Le territoire des Etats-Unis sera divisé en huit grandes régions administratives groupant chacune plusieurs des 50 Etats de l'Union, annonce la Maison Blanche.

Le président Nixon a promulgué hier une loi de réorganisation administrative précédemment adoptée par le Congrès. Il y a ajouté un certain

nombre de dispositions, dont la plus importante concerne le regroupement des représentations régionales des divers ministères dans huit grandes villes.

Ces huit centres administratifs sont les suivants: Boston, New York, Philadelphie, Atlanta, Chicago, Dallas, Denver et San Francisco.

**Les forces armées américaines s'en tiendront au volontariat**

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a annoncé hier son intention d'abolir le service militaire obligatoire et de doter les Etats-Unis d'une armée exclusivement de métier.

A cet effet, dans une déclaration publique qui revient à mettre à l'ordre du jour une promesse faite au cours de sa campagne électorale, le chef de l'exécutif américain a annoncé la création d'une commission chargée d'examiner les moyens de procéder à la réforme envisagée.

Cette commission, appelée "commission consultative pour une force armée composée exclusivement de volontaires", devra soumettre au président des Etats-Unis un rapport d'ici au début de novembre prochain.

**Consultations sur Anguilla**

LONDRES (AFP, PA) — Pour la première fois depuis la crise d'Anguilla, le gouvernement britannique a procédé hier à des consultations avec les représentants à Londres de l'ensemble des territoires de la région des Antilles sur les moyens de trouver une solution au problème créé par la sécession de l'île "rebelle".

Les diplomates représentant les quatre pays indépendants, membres du Commonwealth — la Guyane, la Barbade, la Jamaïque et Trinidad-Tobago, ainsi que le commissaire des Antilles orientales, qui représente les cinq Etats associés avec le Royaume-Uni, ont conféré avec M. William Whitlock, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, qui a ensuite convoqué le premier ministre adjoint de la Fédération St. Kitts-Nevis-Anguilla, M. Paul Southwell, qui se trouve actuellement à Londres.

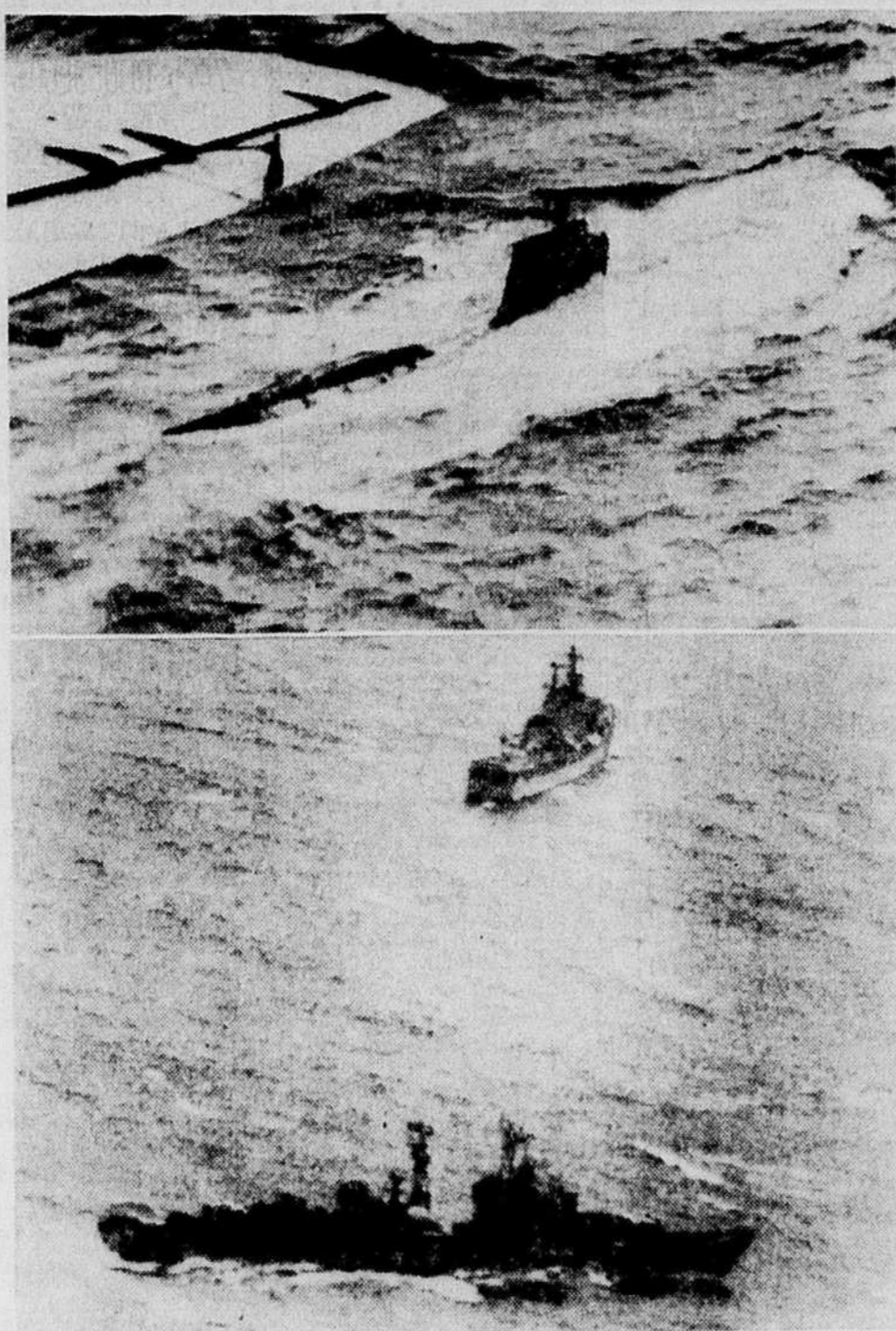
Cette réunion, soulignée-on, précédait l'arrivée aujourd'hui à Anguilla de lord Caradon, ministre d'Etat au Foreign Office et délégué permanent du Royaume-Uni à l'ONU, qui a été chargé d'entreprendre une enquête approfondie sur la situation et de faire ensuite des recommandations au gouvernement britannique.

**Incendie dans une raffinerie aux USA: un mort, 50 blessés**

LOS ANGELES (PA) — Les pompiers ont utilisé une grande quantité de mousse carbonique, aujourd'hui, à Los Angeles, pour éteindre un incendie dans un réservoir d'essence. Un préposé aux camions-citernes a été tué et une cinquantaine de personnes ont subi des brûlures. La plupart des blessés sont des curieux qui s'étaient

rendus sur les lieux de l'incendie.

La prompt intervention des pompiers a évité une tragédie parce que le réservoir touché contenait 1.000.000 de gallons d'essence. Un porte-parole de la police a dit que les spectateurs qui ont été brûlés n'avaient pas obtempéré à l'ordre de s'éloigner du réservoir.



**Manoeuvres russes en Atlantique**

Une escadre soviétique, forte de 19 navires, effectue depuis deux jours des manoeuvres dans l'Atlantique. Elle est sous la surveillance constante de patrouilleurs de l'aviation et de la marine britanniques. Les photos ci-dessus, prises par des avions de la Royal Air Force, représentent (en haut) un sous-marin de classe "Z" émergeant à la surface et (en bas) un destroyer et un navire auxiliaire. Aujourd'hui, l'escadre s'est scindée en deux groupes: le premier se trouve à 200 milles au sud de l'Islande et l'autre, à 100 milles à l'ouest de l'Ecosse.

photo AP

**Washington vise un règlement global au Sud-Est asiatique**

(D'après UPI et AFP) — Les négociateurs américains et sud-vietnamiens à Paris tentent d'inclure au pourparlers en cours la question de la présence de troupes nord-vietnamiennes au Laos et au Cambodge. C'est la conclusion que tirent, aujourd'hui, les di-

plomates alliés des interventions faites, hier, à la 10e séance de la conférence sur le Vietnam, séance au cours de laquelle le Vietcong a rejeté l'offre du président Thieu de tenir des réunions secrètes pour hâter un règlement de paix.

Les négociateurs américains et sud-vietnamiens ont dit, hier, qu'à moins que les problèmes du Laos et du Cambodge ne soient aussi réglés, la conférence de Paris ne pourra instaurer une paix durable dans le Sud-Est asiatique.

La première indication permettant de croire que les deux pays pourraient éventuellement faire l'objet de négociations à Paris est venue à la séance d'hier lorsque les chefs négociateurs des Etats-Unis et du Sud-Vietnam accusèrent le Nord-Vietnam d'avoir infiltré des troupes au Laos et au Cambodge.

M. Pham Dang Lam, représentant de Saigon, est allé jusqu'à dire que le prix d'un règlement de paix comprenait le retrait de toutes les troupes nord-vietnamiennes, non seulement du Sud-Vietnam, mais aussi du Laos et du Cambodge.

Le chef négociateur américain, M. Cabot Lodge n'est pas allé jusqu'à exiger pareil retrait, mais il s'est plaint du fait que 40.000 soldats nord-vietnamiens se trouvent au Laos où ils guerroyent et interviennent dans les affaires de ce pays. Il s'est également plaint du fait que les Nord-

Vietnamiens violent tous les jours la frontière du Cambodge.

On sait, par ailleurs, que tous les jours, des centaines de bombardiers américains vont pilonner les positions nord-vietnamiennes et les sentiers d'approvisionnement au Laos, et le haut commandement militaire américain à Saigon a demandé à Washington la permission d'aller bombarder les positions nord-vietnamiennes en territoire cambodgien.

Pres de 300 Vietcong ont été tués, au cours des dernières 24 heures, annonce un porte-parole américain. Les pertes américaines ont été chiffrées à 18 morts et 54 blessés.

Le Vietcong n'en a pas moins poursuivi son offensive, qui en est à son 34e jour, en bombardant une trentaine d'installations militaires.

L'engagement le plus important s'est déroulé à la limite de la zone démilitarisée où, pendant neuf heures, Vietcong et Américains, (ces derniers soutenus par des chars) se sont affrontés. Au terme du combat, on comptait, selon les autorités américaines, 130 Vietcong et 14 Américains tués.

Le secteur de la Plantation Michelin, au nord-ouest de Saigon, a connu également de durs accrochages nécessitant l'intervention d'hélicoptères et d'avions américains. Là, les Vietcong ont laissé huit des leurs sur le terrain tandis que les forces américaines perdaient quatre tués et 24 blessés.

**"Mariner-7", malgré de légères difficultés, se dirige vers Mars**

PASADENA (AFP, UPI, PA) — Une sonde destinée à déterminer si les environs de Mars sont favorables à la présence d'une forme quelconque de vie se dirige aujourd'hui vers cette planète sur une trajectoire quasi parfaite en dépit de quelques défaillances mineures détectées quelques minutes après le lancement, hier, à Cap Kennedy.

"Mariner-7" est un engin de 864 kilogrammes. Il est le frère jumeau de "Mariner-6" lancé le 28 février dernier. Une légère correction de trajectoire est prévue d'ici 12 jours qui placera l'appareil sur une piste parfaite.

Le sixième "Mariner", caméra volante de 850 livres arrivera à une distance d'environ 2.000 milles de la "planète rouge" le 31 juillet. "Mari-

ner-7" du même poids atteindra la même cible, à une distance analogue, le 3 août après un voyage de 193 millions de milles. Sa trajectoire sera moins longue que celle du "Mariner-6" entre la Terre et Mars.

Le tandem "Mariner-6" et "7", précise la NASA, effectuera l'étude scientifique de Mars la plus complète jusqu'ici. Il posera également les bases de futures expériences de recherche de la vie extra-terrestre. L'agence spatiale se propose de mettre deux satellites sur orbite autour de Mars dans deux ans. En 1973 elle déposera "en douceur" sur la surface martienne des instruments qui devront déterminer s'il existe en cet endroit une forme quelconque de vie.

**La terre tremble en Turquie: 53 morts**

ISTANBUL (AFP) — Cinquante-trois morts et 350 blessés, dont 42 grièvement atteints, tel était au milieu de l'après-midi le bilan du tremblement de terre survenu aujourd'hui en Anatolie occidentale, près d'Izmir.

Les dégâts causés par le séisme de magnitude 7-7,50 sur l'échelle de Richter, se chiffrent à plu-

sieurs milliers d'habitations détruites. Parmi les édifices qui se sont effondrés figurent plusieurs petites mosquées et un garage contenant une vingtaine de véhicules.

Les ministres de la Construction et de la Santé publique se sont rendus dans la région sinistrée où sont acheminés

des tentes et des vivres envoyés par le Croissant-Rouge.

Le dernier séisme grave survenu au début de septembre 1968 à Bartin-Amasra, sur le littoral occidental de la Mer Noire, était de magnitude 3 sur l'échelle de Richter et avait causé la mort de 27 personnes.

**Jérusalem: la police disperse 500 manifestantes arabes**

JERUSALEM (PA, AFP) — Les autorités de Jérusalem ont utilisé, aujourd'hui, la police montée, l'armée et des boyaux d'incendie pour disperser 500 femmes arabes qui se dirigeaient vers un cimetière musulman situé dans le secteur arabe de la Ville sainte.

La police a commencé par demander aux femmes de se disperser. Comme elles ont refusé, la police a chargé de coups de matraques. Quatre femmes ont été arrêtées. Les Arabes expliquent que les femmes voulaient déposer des gerbes de fleurs sur la tombe de Kassem Abdullah Kassem Tamini, mort

dans une prison israélienne où il était détenu après avoir été soupçonné d'espionnage.

La police dit qu'il est mort le 23 mars des suites d'une crise du foie, mais les Arabes soutiennent qu'il est mort sous le coup des tortures qu'on lui a fait subir.

Les femmes sont sorties de l'ancienne cité par la porte de Damas où les attendaient la police et la troupe. Seules les femmes porteuses de gerbes ont eu l'autorisation de se rendre au cimetière. La foule s'est élevée contre cette restriction

et la police la dispersa avec des boyaux d'incendie.

L'ONU, hier, le représentant de l'URSS a accusé Israël d'avoir lancé, mercredi, une nouvelle attaque meurtrière contre des villages jordaniens "pour miner à l'avance des conversations diplomatiques qui doivent s'ouvrir prochainement entre les membres permanents du Conseil de sécurité en vue d'essayer de rétablir la paix dans la région".

Condamnant aussi l'attaque, le délégué des Etats-Unis s'en est pris de plus aux violations de cessez-le-feu commises par l'autre côté.

Vous voyez ici deux versions de la

# MAISON UNIVERSELLE ALCAN

Dernier cri de la technique du XXe siècle. Lisez plutôt:

Élegante maison aux lignes épurées comprenant: un salon et une salle à manger, mobilier meublé, une cuisine très gaie, trois chambres à coucher isolées du bruit, un ample espace de rangement, un sous-sol complet. La maison offre le maximum de confort et de liberté de mouvement.

**SEULEMENT \$16,351**

MAISON VALLEYFIELD II

Maison de quatre chambres à coucher aux lignes harmonieuses. Séparation nette entre les pièces d'activité de la maison et les pièces de repos. Vaste cuisine-salle de séjour à la mode de la campagne, salon, 2 salles de bain.

**SEULEMENT \$20,680**

Et ces modèles ne sont pas les seuls.

**ET, POUR CE PRIX, VOUS AVEZ:**

- Une maison bien conçue, construite avec précision et protégée par le revêtement d'aluminium Alcan. L'aluminium est d'ailleurs utilisé partout où il est susceptible de vous faciliter l'entretien de votre habitation. Le terrain autour de votre maison vous offre d'infinies ressources. Quant à la localité, vous constaterez par vous-même que sa planification ne peut être que l'oeuvre de spécialistes avisés.
- Des appareils ménagers de marque Frigidaire: four électrique à demeure et hotte d'aération, réfrigérateur, machine à laver et sècheuse automatiques, même une machine automatique à laver la vaisselle!
- Dans le salon, un canapé, un fauteuil, des petites tables. Dans la salle à manger, un mobilier complet. Dans les chambres, lits et couvre-lits. Dans le salon, du tapis mur-à-mur et du vinyle coussiné dans les autres pièces. Placards, lampes, draperies et même des tableaux!
- Une décoration intérieure réalisée par des décorateurs de métier, combinée à des couleurs harmonieuses avec l'ameublement.
- Prêts hypothécaires LNH facilités par la Banque Royale.

*\*Susceptibles de varier avec le modèle et la grandeur de la maison.*

**SAINT-BRUNO**  
MAISONS ALCAN, LTEE  
Bureau de vente:  
645 est, rue Beaumont, Saint-Bruno de Montarville (Québec)  
653-4404 de 9 a.m. à 5 p.m. — 653-9511 après 5 p.m.

Maisons modèles au Verger Saint-Gabriel, coin des rues La Rabastalière et Dufrost

Pour visiter:  
9 a.m. à 3 p.m. du lundi au vendredi  
10 a.m. à 5 p.m. samedi et dimanche

UNE DIVISION DE  
**MAISONS ALCAN, LTEE**  
Une filiale de l'Alcan Aluminium Limitée